This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 08155612 2

The
Gordon Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Worthington Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library.

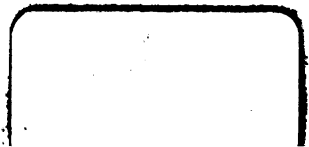

BVF

BVZC

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRECE.

TOME SIXIEME.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIEME SIECLE
AVANT L'ERE VULGAIRE.

TOME SIXIEME.

THE NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.
L'AN M. DCC. XCIII.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
160262
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1899

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE,

Dans le milieu du 4e. siecle avant J. C.

CHAPITRE LVI.

Des Impositions et des Finances chez les Athéniens.

Les revenus de la république ont monté quelquefois jusqu'à la somme de 2000 talens (a) *; et ces revenus sont de deux sortes : ceux qu'elle perçoit dans le pays même, et ceux qu'elle tire des peuples tributaires.

Dans la premiere classe, il faut compter, 1°. le produit des biens fonds qui lui appartiennent, c'est-à-dire, des maisons qu'elle loue, des terres et des bois qu'elle afferme (b); 2°. le vingt-quatrieme qu'elle se réserve sur le produit des mines

(a) Aristoph. in vesp. v. 658.

* Dix millions huit cent mille livres.

(b) Andocid. de myst. p. 12. Xenoph. rat. redit. pag. 926. Demosth. in Eubilid. pag. 891.

d'argent, lorsqu'elle accorde à des particuliers la permission de les exploiter (*c*) ; 3°. le tribut annuel qu'elle exige des affranchis et des dix mille étrangers établis dans l'Attique (*d*) ; 4°. les amendes et les confiscations, dont la plus grande partie est destinée au trésor de l'état (*e*) ; 5°. le cinquantieme prélevé sur le blé et sur les autres marchandises qu'on apporte des pays étrangers (*f*), de même que sur plusieurs de celles qui sortent du Pirée (*g*) *; 6°. quantité d'autres petits objets (*h*), tels que les droits établis sur certaines denrées exposées au marché (*i*), et l'impôt qu'on exige de ceux qui entretiennent chez eux des courtisannes (*k*).

On afferme la plupart de ces droits ; l'adjudication s'en fait dans un lieu public, en présence de dix magistrats, qui président aux encheres (*l*). J'eus une fois la curiosité d'épier les menées des traitans. Les uns, pour écarter leurs rivaux, em-

(*c*) Suid. in Ἀργὰ μετάλ. — (*d*) Harpocr. in Μετοίκ. — (*e*) Demosth. in Timocr. p. 791. Id. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 392. — (*f*) Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Lacrit. p. 966. Etymol. magn. in Πεντηκοστ. — (*g*) Theophr. charact. cap. 23. Casaub. ibid. p. 160. Donat. in Terent. Phorm. v. 100.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*h*) Aristoph. in eccles. v. 809. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 132. — (*i*) Demosth. in Eubulid. p. 887. — (*k*) AEschin. in Timarch. p. 278. Poll. lib. 7, cap. 33, §. 202 ; lib. 9, cap. 5, §. 29. — (*l*) Harpocr. et Suid. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

ployoient les menaces ou les promesses ; les autres dissimuloient leur union, sous les apparences de la haine. Après des offres lentement couvertes et recouvertes, on alloit continuer le bail aux anciens fermiers, lorsqu'un homme inconnu renchérit d'un talent. L'alarme se mit parmi eux ; ils demanderent qu'il fournît des cautions, car c'est une condition nécessaire ; il les donna, et n'ayant plus de moyens de l'éloigner, ils négocierent secretement avec lui, et finirent par se l'associer (*m*).

Les fermiers de l'état doivent, avant le neuvieme mois de l'année, remettre la somme convenue aux receveurs des finances. Quand ils manquent à leurs engagemens, ils sont traînés en prison, condamnés à payer le double, et privés d'une partie des privileges des citoyens, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés. Ceux qui répondent pour eux courent les mêmes risques (*n*).

La seconde et principale branche des revenus de l'état consiste dans les tributs que lui paient quantité de villes et d'îles qu'il tient dans sa dépendance (*o*). Ses titres à cet égard sont fondés sur l'abus du pouvoir. Après la bataille de Platée (*p*), les vainqueurs ayant résolu de venger

(*m*) Andoc. de myst. p. 17. Plut. in Alcib. tom. 1, p. 193. — (*n*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 812. — (*o*) Aristoph. in vesp. v. 705. — (*p*) Thucyd. lib. 1, cap. 19 et 96. Plut. in Aristid. tom. 1, pag. 333. Nep. in Aristid. cap. 3. Pausan. lib. 8, pag. 705.

la Grece des insultes de la Perse, les insulaires qui étoient entrés dans la ligue, consentirent à destiner tous les ans une somme considérable aux frais de la guerre. Les Athéniens, chargés d'en faire la recette, recueillirent en différens endroits 460 talens *, qu'ils respecterent, tant qu'ils n'eurent pas une supériorité marquée. Leur puissance s'étant accrue, ils changerent en contributions humiliantes les dons gratuits des villes alliées, et imposerent aux unes l'obligation de fournir des vaisseaux, quand elles en seroient requises (*q*); aux autres, celle de continuer à payer le tribut annuel, auquel elles s'étoient soumises autrefois. Ils taxerent sur le même pied les nouvelles conquêtes, et la somme totale des contributions étrangeres monta, au commencement de la guerre du Péloponese, à 600 talens (*r*) †, et vers le milieu de cette guerre à 1200 ou 1300 (*s*). Pendant mon séjour en Grece, les conquêtes de Philippe avoient réduit cette somme à 400 talens, mais on se flattoit de la ramener un jour à 1200 (*t*) ¶.

* 2,484,000 livres.

(*q*) Thucyd. lib. 6, cap. 85; lib. 7, cap. 57.
(*r*) Id. lib. 2, cap. 13. Plut. in Aristid. tom. 1, p. 333.

† 3,240,000 livres.

(*s*) Andoc. de pace, pag. 24. Plut. ibid. — (*t*) Plut. tom. 2, pag. 842.

¶ 6,480,000 livres. Voyez la note à la fin du volume.

Ces revenus, tout considérables qu'ils sont, n'étant pas proportionnés aux dépenses (*w*), on est souvent obligé de recourir à des moyens extraordinaires, tels que les dons gratuits et les contributions forcées.

Tantôt le Sénat expose à l'assemblée générale les besoins pressans de l'état. A cette proposition les uns cherchent à s'échapper, les autres gardent le silence, et les reproches du public les font rougir de leur avarice ou de leur pauvreté; d'autres enfin annoncent tout haut la somme qu'ils offrent à la république, et reçoivent tant d'applaudissemens, qu'on peut douter du mérite de leur générosité (*x*).

Tantôt le gouvernement taxe chacune des dix tribus, et tous les citoyens qui la composent, à proportion de leurs biens, de façon qu'un particulier qui a des possessions dans le district de plusieurs tribus, doit payer en plusieurs endroits (*y*). La recette est souvent très-difficile; après avoir employé la contrainte par corps, on l'a proscrite comme opposée à la nature du gouvernement. Pour l'ordinaire, on accorde des délais; et quand ils sont expiés, on saisit les biens, et on les vend à l'encan (*z*).

(*w*) Demosth. in Timocr. pag. 788. — (*x*) Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid. pag. 155. Plut. in Alcib. tom. 1, pag. 195. — (*y*) Demosth. in Polycr. p. 1085. — (*z*) Thucyd. lib. 3, cap. 18. Demosth. in Androt. pag. 705 et 707. Id. in Timocr. pag. 798.

De toutes les charges, la plus onéreuse, sans doute, est l'entretien de la marine. Il n'y a pas long-temps que deux ou trois riches particuliers armoient une galere à frais communs (*a*); il parut ensuite une loi qui subsistoit encore à mon arrivée en Grece, et qui, conformément au nombre des tribus, partageoit en dix classes, de 120 personnes chacune, tous les citoyens qui possedent des terres, des fabriques, de l'argent placé dans le commerce ou sur la banque. Comme ils tiennent dans leurs mains presque toutes les richesses de l'Attique, on les obligeoit de payer toutes les impositions, et sur-tout d'entretenir et d'augmenter au besoin les forces navales de la république. Chacun d'entre eux ne devant fournir son contingent que de deux années l'une (*b*), les 1200 contribuables se subdivisoient en deux grandes classes, de 600 chacune, dont 300 des plus riches, et 300 de ceux qui l'étoient moins. Les premiers répondoient pour les seconds, et faisoient les avances dans un cas pressant (*c*).

Quand il s'agissoit d'un armement, chacune des dix tribus ordonnoit de lever dans son district la même quantité de talens qu'elle avoit de galeres à équiper, et les exigeoit d'un pareil

(*a*) Lys. in Polyeuch. p. 327. Demosth. in Mid. pag. 628. — (*b*) Isæus, de success. Apollod. p. 67. Demosth. in Leptin. p. 542. Id. in Polycl. passim. Pett. leg. Att. p. 274. — (*c*) Demosth. de class. p. 135. Id. in Phænid. p. 1023. Ulpian. in olynth. 2, pag. 33.

nombre de compagnies composées quelquefois de 16 de ces contribuables (*d*). Ces sommes perçues étoient distribuées aux Triérarques, c'est ainsi qu'on appelle les capitaines de vaisseaux (*e*). On en nommoit deux pour chaque galere ; ils servoient six mois chacun (*f*), et devoient pourvoir à la subsistance de l'équipage (*g*) ; car pour l'ordinaire la république ne fournissoit que les agrès et les matelots (*h*).

Cet arrangement étoit défectueux, en ce qu'il rendoit l'exécution très-lente, en ce que, sans avoir égard à l'inégalité des fortunes, les plus riches ne contribuoient quelquefois que d'un seizieme à l'armement d'une galere. Vers les dernieres années de mon séjour en Grece, Démosthene fit passer un décret qui rend la perception de l'impôt plus facile et plus conforme à l'équité ; en voici la substance.

Tout citoyen dont la fortune est de 10 talens, doit au besoin fournir à l'état une galere ; il en fournira deux, s'il a 20 talens ; mais possédât-il des richesses très-considérables, on n'exigera de lui que trois galeres et une chaloupe. Ceux qui auront moins de 10 talens, se réuniront pour contribuer d'une galere (*i*).

(*d*) Demosth. de cor. pag. 490. — (*e*) Id. in. Mid. pag. 628. Ulpian. ibid. pag. 682. — (*f*) Id. in Polycl. pag. 1089, 1093, &c. — (*g*) Plut. de glor. Athen. tom. 2, pag. 349. — (*h*) Demosth. in Mid. pag. 628.
(*i*) Id. de cor. pag. 490.

Cet impôt, dont on n'exempte que les Archontes (*k*), est proportionné, autant qu'il est possible, aux facultés des citoyens; le poids en tombe toujours sur les plus riches, et c'est une suite de ce principe, que l'on doit asseoir les impositions, non sur les personnes, mais sur les biens (*l*).

Comme certaines fortunes s'élevent, tandis que d'autres s'abaissent, Démosthene laissa subsister la loi des échanges. Tous les ans, les magistrats chargés du département de la marine, permettent à chaque contribuable de se pourvoir contre un citoyen qui est moins taxé que lui, quoiqu'il soit devenu plus riche, ou qu'il l'ait toujours été. Si l'accusé convient de l'amélioration et de la supériorité de sa fortune, il est substitué à l'accusateur sur le rôle des contribuables; s'il n'en convient point, on ordonne les informations; et il se trouve souvent forcé d'échanger ses biens contre ceux de l'accusateur (*m*).

Les facilités accordées aux commandans des galeres, soit par le gouvernement, soit par leur tribu, ne suffiroient pas, si le zele et l'ambition n'y suppléoient. Comme il est de leur intérêt de se distinguer de leurs rivaux, on en voit qui ne négligent rien pour avoir les bâtimens les plus légers et les meilleurs équipages (*n*); d'autres qui

(*k*) Demosth. in Leptin. p. 545. — (*l*) Id. in Androt. pag. 707. — (*m*) Id. Philipp. 1, pag. 52. Id. in Phænip. p. 1023 et 1027. — (*n*) Id. in Polycl. p. 1084.

augmentent à leur dépens la paie des matelots, communément fixée à trois oboles par jour *.

Cette émulation, excitée par l'espoir des honneurs et des récompenses (*o*), est très-avantageuse dans un état dont la moindre guerre épuise le trésor, et intercepte les revenus. Tant que dure cette guerre, les peuples tributaires, sans cesse menacés ou subjugués par les ennemis, ne peuvent fournir du secours à la république, ou sont contraints de lui en demander. Dans ces circonstances critiques, ses flottes portent la désolation sur les côtes éloignées, et reviennent quelquefois chargées de butin. Lorsqu'elles peuvent s'emparer du détroit de l'Hellespont (*p*), elles exigent de tous les vaisseaux qui font le commerce du Pont-Euxin, le dixieme des marchandises qu'ils transportent; et cette ressource a plus d'une fois sauvé l'état.

L'obligation de fournir des vaisseaux et des contributions en argent, cesse avec la guerre; mais il est d'usage que les citoyens riches donnent, à certains jours, des repas à ceux de leur tribu, qu'ils concourent à l'entretien des gymnases, et procurent aux jeux publics les chœurs qui doivent se disputer le prix de la danse et de

---

* Neuf sols.

(*o*) Lys. in mun. accept. pag. 378. — (*p*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, pag. 430. Demosth. in Leptin. pag. 549.

la musique (*q*). Les uns se chargent volontairement de ces dépenses; les autres y sont condamnés par le choix de leur tribu, et ne peuvent s'y soustraire, à moins qu'ils n'en aient obtenu l'exemption par des services rendus à l'état (*r*). Tous ont des droits à la faveur du peuple, qui dédommage par des emplois et des honneurs ceux qui se sont ruinés pour embellir ses fêtes.

Plusieurs compagnies d'officiers élus par le peuple, sont chargées de veiller à l'administration des finances; et chacune des dix tribus nomme un officier à la plupart de ces compagnies. Les uns (*s*) donnent à ferme les droits d'entrée, délivrent, sous certaines redevances, les privileges pour l'exploitation des mines, président à la vente des biens confisqués, &c.; les autres inscrivent sur un registre la somme dont chaque citoyen doit contribuer dans les besoins pressans (*t*).

Les diverses especes de revenus sont déposées tous les ans dans autant de caisses différentes, régies, chacune en particulier, par dix receveurs ou trésoriers. Le Sénat en regle avec eux la destination (*u*), conformément aux décrets du peu-

---

(*q*) Lys. in mun. accep. pag. 374. Demosth. in Mid. pag. 605 et 628. Argum. ejusd. orat. pag. 601. Harpocr. in Χορήγ. — (*r*) Demosth. in Leptin. pag. 545, &c.

(*s*) Harpocr. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

(*t*) Harpocr. et etymol. magn. in Επιζ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 103. — (*u*) Harpocr. in Αποδέκτ. et in Ελλήσποντ. Suid. in Αποδέκτ. Poll. ibid. §. 97, &c.

ple, et en présence de deux contrôleurs qui en tiennent registre, l'un au nom du Sénat, l'autre au nom des administrateurs (*x*).

Les receveurs chargés de la perception des deniers publics conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens (*y*). Ils effacent, en présence du Sénat, les noms de ceux qui ont satisfait à la dette, et dénoncent à l'un des tribunaux ceux qui ne l'ont pas acquittée. Le tribunal nomme des inquisiteurs (*z*) chargés de poursuivre ces derniers par les voies ordinaires, qui vont, en cas de refus, jusqu'à la confiscation des biens. Cependant ce recours aux tribunaux n'a lieu que lorsqu'il est question d'un objet important : quand il ne l'est pas, on laisse aux receveurs le soin de terminer les contestations qui s'élevent dans leur département (*a*).

Ceux d'entre eux qui perçoivent les amendes ont le droit singulier de revoir les sentences des premiers juges, et de modérer ou de remettre l'amende, s'ils la trouvent trop forte (*b*).

Les dépenses relatives à la guerre et à toutes les parties de l'administration, sont assignées sur les différentes caisses dont je viens de parler. En temps de guerre, les loix ordonnent de verser

---

(*x*) Harpocr. in Ἀναγρ. — (*y*) Id. et Suid. in Ἀποδέκ. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8. — (*z*) Demosth. in Timocr. p. 775. — (*a*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 97. — (*b*) Lys. pro milit. p. 163 et 165. Poll. ibid.

dans la caisse militaire l'excédent des autres caisses (*c*) ; mais il faut un décret du peuple pour intervertir l'ordre des assignations.

Tous les ans on dépose, dans une caisse régie par des officiers particuliers, des fonds considérables, qui doivent être publiquement distribués, pour mettre les citoyens pauvres en état de payer leurs places aux spectacles (*d*). Le peuple ne veut pas qu'on touche à ce dépôt, et nous l'avons vu de nos jours statuer la peine de mort contre l'orateur qui proposeroit d'employer cet argent au service de l'état épuisé par une longue guerre (*e*). Les annales des nations n'offrent pas un second exemple d'un pareil délire.

(*c*) Demosth. in Neær. pag. 861. — (*d*) Harpocr. in Θεωρ. — (*e*) Ulpian. in olinth. 1, p. 13. Liban. argum. ejusd. orat.

Fin du Chapitre cinquante-sixieme.

CHAPITRE LVII.

Suite de la Bibliotheque d'un Athénien. La Logique.

AVANT mon voyage dans les provinces de la Grece, j'avois passé plusieurs journées dans la bibliotheque d'Euclide : à mon retour, nous reprîmes nos séances.

Il me montra, dans un corps de tablettes, les ouvrages qui traitent de la logique et de la rhétorique, placés les uns auprès des autres, parce que ces deux sciences ont beaucoup de rapport entre elles. (*a*). Ils sont en petit nombre, me dit-il ; car ce n'est que depuis un siecle environ qu'on a médité sur l'art de penser et de parler. Nous en avons l'obligation aux Grecs d'Italie et de Sicile, et ce fut une suite de l'essor que la philosophie de Pythagore avoit donné à l'esprit humain.

Nous devons cette justice à Zénon d'Elée, de dire qu'il a publié le premier un essai de dialectique (*b*) ; mais nous devons cet hommage à Aristote, d'ajouter qu'il a tellement perfectionné

(*a*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, pag. 370 — (*b*) Diog. Laert. in proem. §. 18. Aristot. ap. eumd. lib. 8, §. 57 ; lib. 9, §. 25.

la méthode du raisonnement, qu'il pourroit en être regardé comme l'inventeur (*c*).

L'habitude nous apprend à comparer deux ou plusieurs idées, pour en connoître et en montrer aux autres la liaison ou l'opposition. Telle est la logique naturelle; elle suffiroit à un peuple qui, privé de la faculté de généraliser ses idées, ne verroit dans la nature et dans la vie civile que des choses individuelles. Il se tromperoit fréquemment dans les principes, parce qu'il seroit fort ignorant; mais ses conséquences seroient justes, parce que ses notions seroient claires, et toujours exprimées par le mot propre.

Mais chez les nations éclairées, l'esprit humain, à force de s'exercer sur des généralités et sur des abstractions, a fait éclore un monde idéal, peut-être aussi difficile à connoître que le monde physique. A la quantité étonnante de perceptions reçues par les sens s'est jointe la foule prodigieuse des combinaisons que forme notre esprit, dont la fécondité est telle, qu'il est impossible de lui assigner des bornes.

Si nous considérons ensuite que, parmi les objets de nos pensées, un très-grand nombre ont entre eux des rapports sensibles qui semblent les identifier, et des différences légeres qui les distinguent en effet, nous serons frappés du courage et de la sagacité de ceux qui, les premiers, for-

(*c*) Aristot. sophist. elench. cap. 34, tom. 1, p. 314.

merent et exécuterent le projet d'établir l'ordre et la subordination dans cette infinité d'idées que les hommes avoient conçues jusqu'alors, et qu'ils pourroient concevoir dans la suite.

Et c'est ici peut-être un des plus grands efforts de l'esprit humain; c'est du moins une des plus grandes découvertes dont les Grecs puissent se glorifier. Nous avons reçu des Egyptiens, des Chaldéens, peut-être encore de quelque nation plus éloignée, les élémens de presque toutes les sciences, de presque tous les arts : la postérité nous devra cette méthode, dont l'heureux artifice assujettit le raisonnement à des regles. Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur ses principales parties.

Il y a des choses qu'on se contente d'indiquer, sans en rien nier, sans en rien affirmer : C'est ainsi que je dis, *Homme, cheval, animal à deux pieds.* Il en est d'autres qu'on désigne par des mots qui contiennent affirmation ou négation.

Quelque nombreuses que soient les premieres, on trouva le moyen de les distribuer en dix classes, dont l'une renferme la substance, et les autres ses modes. Dans la premiere, on plaça toutes les substances, comme *homme, cheval,* &c. (*d*); dans la seconde, la quantité, de quelque nature qu'elle soit, comme le nombre, le temps, l'étendue, &c. (*e*); dans la troisieme, la qualité, et sous

(*d*) Aristot. categ. cap. 4, tom. 1, pag. 15.
(*e*) Id. ib.d. cap. 6.

ce nom on comprit, 1°. les habitudes, telles que les vertus, les sciences; 2°. les dispositions naturelles qui rendent un homme plus propre qu'un autre à certains exercices; 3°. les qualités sensibles, comme *douceur, amertume, froid, chaud, couleurs*; 4°. la forme, la figure, comme *rond, quarré*, &c. (*f*)

Les autres classes renferment les différentes sortes de relations, d'actions, de situations, de possessions, &c.; de maniere que ces dix ordres de choses contiennent tous les êtres et toutes les manieres d'être. Ils sont nommés *catégories* ou *attributs*, parce qu'on ne peut rien attribuer à un sujet, qui ne soit *substance*, ou *qualité*, ou *quantité*, &c.

C'étoit beaucoup que d'avoir réduit les objets de nos pensées à un si petit nombre de classes, mais ce n'étoit pas assez encore. Qu'on examine avec attention chaque catégorie, on verra bientôt qu'elle est susceptible d'une multitude de subdivisions que nous concevons comme subordonnées les unes aux autres. Expliquons ceci par un exemple tiré de la premiere catégorie.

Dans l'enfance, notre esprit ne voit, ne conçoit que des individus *; nous les appellons encore aujourd'hui premieres substances (*g*), soit

(*f*) Aristot. categ. tom. 1, cap. 8, pag. 26.

* Les individus s'appellent en grec, *atomes*, indivisibles. (Aristot. categ. cap. 2, pag. 15).

(*g*) Aristot. ibid. cap. 5, tom. 1, pag. 16.

parce

parce qu'ils attirent nos premiers regards, soit parce qu'ils sont en effet les substances les plus réelles.

Dans la suite, ceux qui ont des ressemblances plus frappantes, se présentant à nous sous une même espece, c'est-à-dire, sous une même forme, sous une même apparence, nous en avons fait plusieurs classes séparées (*h*). Ainsi d'après tel et tel homme, tel et tel cheval, nous avons eu l'idée spécifique de l'homme et du cheval.

Comme les différentes branches d'une famille remontent à une origine commune, de même plusieurs especes rapprochées par de grands traits de conformité se rangent sous un même genre (*i*); ainsi, des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'*animal* ou de l'*être vivant*; car ces expressions, dans notre langue, désignent la même chose. Au-dessus de ce genre, on en conçoit de plus universels, tels que la *substance*, &c.; et l'on parvient enfin au genre suprême, qui est l'*être*.

Dans cette échelle, dont l'être occupe le sommet, et par laquelle on descend aux individus, chaque degré intermédiaire peut être genre à l'égard du degré inférieur, espece à l'égard du degré supérieur.

(*h*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 7, tom. 1, pag. 184.
(*i*) Id. metaph. lib. 5, cap. 28, tom. 2, p. 901.

Les philosophes se plaisent à dresser de pareilles filiations pour tous les objets de la nature, pour toutes les perceptions de l'esprit; elles leur facilitent les moyens de suivre les générations des idées, et d'en parcourir de rang en rang les différentes classes, comme on parcourt une armée en bataille (*k*). Quelquefois, considérant le genre comme l'*unité* ou le *fini*, les especes comme *plusieurs*, et les individus comme l'*infini*, ils agitent diverses questions sur le *fini* et l'*infini*, sur le *un* et le *plusieurs*; questions qui ne roulent alors que sur la nature du genre, des especes et des individus (*l*).

Chaque espece est distinguée de son genre par un attribut essentiel qui la caractérise, et qui se nomme différence (*m*). La raison étant pour l'homme le plus beau et le plus incommunicable de ses privileges, elle le sépare des autres animaux *. Joignez donc à l'idée générique de l'animal celle de raisonnable, c'est-à-dire, de sa différence, vous aurez l'idée spécifique de l'homme (*n*). Il est aussi difficile qu'important de fixer les différences comprises sous un même genre, et celles des especes subordonnées à des genres qui ont entre eux quelque affinité. En se

(*k*) Plat. de rep. lib. 7, tom. 2, pag. 534. — (*l*) Id. in Phileb. Id. in Parm. — (*m*) Aristot. topic. lib. 6, cap. 4, tom. 1, pag. 246; cap. 6, pag. 248.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*n*) Porphyr. isagog. ap. Aristot. tom. 1, pag. 7.

livrant à ce travail, on démêle bientôt, dans chaque espece, des propriétés qui lui sont inhérentes, des modifications qui lui sont accidentelles.

Il ne s'agit pas ici de la propriété qui se confond avec l'essence d'une chose, mais de celle qui en est distinguée (*o*). Sous cet aspect, c'est un attribut qui ne convient qu'à l'espece, et qui émane de cet attribut principal que nous avons nommé différence. L'homme est capable d'apprendre certaines sciences; c'est une de ses propriétés: elle naît du pouvoir qu'il a de raisonner, et ne convient qu'à son espece. Celle qu'il a de dormir, de se mouvoir, ne peut être une propriété, parce qu'elle lui est commune avec d'autres animaux (*p*).

L'accident est un mode, un attribut que l'esprit sépare aisément de la chose: *être assis* est un accident pour l'homme, la *blancheur* pour un corps (*q*).

Les idées dont nous avons parlé jusqu'ici, n'étant accompagnées ni d'affirmation ni de négation, ne sont ni vraies ni fausses (*r*). Passons à celles qui peuvent recevoir l'un de ces caracteres.

L'énonciation est une proposition qui affirme ou nie quelque chose (*s*). Il n'y a donc que l'é-

(*o*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 4 et 5. — (*p*) Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 230. — (*q*) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, pag. 183. — (*r*) Id. de interpr. cap. 1, tom. 1, p. 37. — (*s*) Id. ibid. cap. 4 et 5.

nonciation qui soit susceptible de vérité ou de fausseté. Les autres formes du discours, telles que la priere, le commandement, ne renferment ni fausseté ni vérité.

Dans toute énonciation, on unit ou l'on sépare plusieurs idées. On y distingue le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*. Dans celle-ci, par exemple : *Socrate est sage*, *Socrate* sera le sujet, *est* le verbe, *sage* l'attribut.

Le sujet signifie ce qui est placé au-dessous. On l'appelle ainsi, parce qu'il exprime la chose dont on parle et qu'on met sous les yeux ; peut-être aussi, parce qu'étant moins universel que les attributs qu'il doit recevoir, il leur est en quelque façon subordonné (*t*).

Le sujet exprime, tantôt une idée universelle, et qui convient à plusieurs individus, comme celles d'homme, d'animal ; tantôt une idée singuliere, et qui ne convient qu'à un individu, comme celles de Callias, de Socrate (*u*) : suivant qu'il est universel ou singulier, l'énonciation qui le renferme est universelle ou singuliere.

Pour qu'un sujet universel soit pris dans toute son étendue, il faut y joindre ces mots *tout* ou *nul*. Le mot *homme* est un terme universel : si je dis, *tout homme*, *nul homme*, je le prends dans toute son étendue, parce que je n'exclus aucun

(*t*) Aristot. categ. cap. 5, tom. 1, pag. 17. — (*u*) Id. de interpr. cap. 7, tom. 1, pag. 39.

homme; si je dis simplement, *quelque homme*, je restreins son universalité.

Le verbe est un signe qui annonce qu'un tel attribut convient à tel sujet (*x*). Il falloit un lien pour les unir, et c'est le verbe *être*, toujours exprimé ou sous-entendu. Je dis sous-entendu, parce qu'il est renfermé dans l'emploi des autres verbes. En effet, ces mots, *je vais*, signifient *je suis allant* (*y*).

A l'égard de l'attribut, on a déja vu qu'il est pris de l'une des catégories qui contiennent les genres de tous les attributs (*z*).

Ainsi nos jugemens ne sont que des opérations par lesquelles nous affirmons ou nous nions une chose d'une autre; ou plutôt ce ne sont que des regards de l'esprit, qui découvrent que telle propriété ou telle qualité peut s'attribuer ou non à tel objet; car l'intelligence qui fait cette découverte, est à l'ame ce que la vue est à l'œil (*a*).

On distingue différentes especes d'énonciations. Nous dirons un mot de celles qui, roulant sur un même sujet, sont opposées par l'affirmation et par la négation. Il semble que la vérité de l'une doit établir la fausseté de l'autre. Mais cette regle ne sauroit être générale, parce que l'opposition qui regne entre elles s'opere de plusieurs manieres.

(*x*) Aristot. de interpr. cap. 3, p. 37. — (*y*) Id. ibid. cap. 12, p. 46. — (*z*) Id. topic. lib. 1, cap. 9, tom. 1, p. 185. — (*a*) Id. ibid. cap. 17, p. 192.

Si, dans l'une et dans l'autre, le sujet, étant universel, est pris dans toute son étendue, alors les deux énonciations s'appellent contraires, et peuvent être toutes deux fausses (*b*). Exemple: *Tous les hommes sont blancs, nul homme n'est blanc.* Si son étendue n'a point de limites dans l'une, et en a dans l'autre, alors elles se nomment contradictoires: l'une est vraie, et l'autre fausse. Exemple: *Tous les hommes sont blancs; quelques hommes ne sont pas blancs*, ou bien: *Nul homme n'est blanc, quelques hommes sont blancs.* Les énonciations singulieres éprouvent le même genre d'opposition que les contradictoires; de toute nécessité l'une sera vraie, et l'autre fausse: *Socrate est blanc, Socrate n'est pas blanc* (*c*).

Deux propositions particulieres, l'une affirmative, l'autre négative, ne sont pas, à proprement parler, opposées entre elles; l'opposition n'est que dans les termes. Quand je dis: *Quelques hommes sont justes; quelques hommes ne sont pas justes*, je ne parle pas des mêmes hommes (*d*).

Les notions précédentes, celles que je supprime en plus grand nombre, furent le fruit d'une longue suite d'observations. Cependant on n'avoit pas tardé à s'appercevoir que la plupart de nos erreurs tirent leur source de l'incertitude de

(*b*) Aristot. de interpr. cap. 7, tom. 1, pag. 39. — (*c*) Id. categ. cap. 10, tom. 1, p. 33. Id. de interpr. cap. 7, tom. 1, pag. 40. — (*d*) Id. analyt. prior. cap. 15, tom. 1, pag. 117.

nos idées et de leurs signes représentatifs. Ne connoissant les objets extérieurs que par nos sens, et ne pouvant, en conséquence, les distinguer que par leurs apparences, nous confondons souvent leur nature avec leurs qualités et leurs accidens. Quant aux objets intellectuels, ils ne réveillent, dans le commun des esprits, que des lueurs sombres, que des images vagues et mobiles. La confusion augmente encore par cette quantité de mots équivoques et métaphoriques, dont les langues fourmillent, et sur-tout par le grand nombre de termes universels, que nous employons souvent sans les entendre.

La méditation seule peut rapprocher des objets que cette obscurité semble éloigner de nous. Aussi la seule différence qui se trouve entre un esprit éclairé et celui qui ne l'est pas, c'est que l'un voit les choses à une juste distance, et l'autre ne les voit que de loin (*e*).

Heureusement les hommes n'ont besoin que d'une certaine analogie dans les idées, d'une certaine approximation dans le langage, pour satisfaire aux devoirs de la société. En changeant leurs idées, les esprits justes trafiquent avec une bonne monnoie, dont souvent ils ne connoissent pas le titre; les autres, avec de fausses especes, qui n'en sont pas moins bien reçues dans le commerce.

(*e*) Aristot. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, tom. 1, pag. 281.

Le philosophe doit employer les expressions les plus usitées (*f*), mais en distinguant leurs acceptions, quand elles en ont plusieurs; il doit ensuite déterminer l'idée qu'il attache à chaque mot.

Définir une chose, c'est faire connoître sa nature par des caracteres qui ne permettent pas de la confondre avec toute autre chose (*g*). Autrefois on n'avoit point de regles pour parvenir à cette exactitude, ou pour s'en assurer. Avant d'en établir, on observa qu'il n'y a qu'une bonne définition pour chaque chose (*h*); qu'une telle définition ne doit convenir qu'au défini (*i*); qu'elle doit embrasser tout ce qui est compris dans l'idée du défini (*k*); qu'elle doit de plus s'étendre à tous les êtres de même espece, celle de l'homme, par exemple, à tous les hommes (*l*); qu'elle doit être précise: tout mot qu'on en peut retrancher est superflu (*m*); qu'elle doit être claire: il faut donc en exclure les expressions équivoques, figurées, peu familieres (*n*), et que pour l'entendre, on ne soit pas obligé de recourir au défini, sans quoi elle ressembleroit aux figures des anciens tableaux, qui ne sont reconnoissables qu'à leurs noms tracés auprès d'elles (*o*).

(*f*) Aristot. topic. lib. 2, cap 2, tom. 1, pag. 196. — (*g*) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, p. 182. — (*h*) Id. ibid. lib. 6, cap. 14, p. 260. — (*i*) Id. ibid. lib. 7, cap. 5, pag. 264. — (*k*) Id. ibid. lib. 6, cap. 5, p. 247.

(*l*) Id. ibid. cap. 1, p. 241. — (*m*) Id. ibid. cap. 3, pag. 243. — (*n*) Id. ibid. cap. 2, pag. 242. — (*o*) Id. ibid. pag. 243.

Comment

Comment parvint-on à remplir ces conditions? Nous avons parlé plus haut de ces échelles d'idées qui nous conduisent depuis les individus jusqu'à l'être général. Nous avons vu que chaque espece est immédiatement surmontée d'un genre, dont elle est distinguée par la différence. Une définition exacte sera composée du genre immédiat et de la différence de la chose définie (*p*), et renfermera par conséquent ses deux principaux attributs. Je définis l'homme un animal raisonnable (*q*). Le genre *animal* rapproche l'homme de tous les êtres vivans; la différence *raisonnable* l'en sépare.

Il suit de là qu'une définition indique la ressemblance de plusieurs choses diverses, par son genre; et leur diversité, par sa différence. Or rien n'est si important que de saisir cette ressemblance et cette diversité, quand on s'exerce dans l'art de penser et de raisonner (*r*).

J'omets quantité de remarques très-fines sur la nature du genre et de la différence, ainsi que sur les diverses especes d'assertions qu'on a coutume d'avancer en raisonnant. Comme je ne veux présenter que des essais sur les progrès de l'esprit humain, je ne dois pas recueillir toutes les traces de lumieres qu'il a laissées sur sa route;

(*p*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 8, tom. 1, pag. 185; lib. 6, cap. 1, p. 242. — (*q*) Id. ap. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 6, p. 24. — (*r*) Id. topic. lib. 1, cap. 13, 16 et 17.

mais la découverte du syllogisme mérite de nous arrêter un instant.

Nous avons dit que dans cette proposition, *Socrate est sage*, *Socrate* est le sujet, *sage* l'attribut ; et que par le verbe substantif qui les unit, on affirme que l'idée de la sagesse convient à celle de Socrate.

Mais comment s'assurer de la vérité ou de la fausseté d'une proposition, lorsque le rapport de l'attribut avec le sujet n'est pas assez marqué ? C'est en passant du connu à l'inconnu (*s*) ; c'est en recourant à une troisieme idée, dont le double rapport avec le sujet et l'attribut soit plus sensible.

Pour me faire mieux entendre, je n'examinerai que la proposition affirmative. Je doute si A est égal à B ; s'il se trouve que A soit égal à C, et C à B, j'en conclurai, sans hésiter, que A est égal à B (*t*).

Ainsi, pour prouver que la justice est une habitude, il suffit de montrer que la justice est une vertu, et toute vertu une habitude (*u*). Mais pour donner à cette preuve la forme du syllogisme, plaçons le mot *Vertu* entre le sujet et l'attribut de la proposition, et nous aurons ces trois

---

(*s*) Aristot. metaph. lib. 7, cap. 4, tom. 2, pag. 909. — (*t*) Id. analyt. prior. cap. 4, tom. 1, pag. 54.

(*u*) Id. de mor. lib. 2, cap. 1, tom. 2, pag. 17 ; cap. 4, pag. 21.

termes : *Justice*, *Vertu*, *Habitude*. Celui du milieu s'appelle *moyen*, soit à cause de sa position, soit parce qu'il sert d'objet intermédiaire, pour comparer les deux autres, nommés les *extrêmes* (*x*). Il est démontré que le moyen doit être pris au moins une fois universellement, et qu'une des propositions doit être universelle (*y*). Je dirai donc d'abord :

Toute vertu est une habitude ;

je dirai ensuite :

Or la justice est une vertu :
Donc la justice est une habitude.

Il suit de là 1°. qu'un syllogisme est composé de trois termes ; que le dernier est l'attribut du second, et le second du premier (*z*). Ici *Habitude* est attribut à l'égard de *Vertu*, et *Vertu* à l'égard de *Justice*.

L'attribut étant toujours pris dans l'une des catégories, ou dans les séries d'êtres qui les composent, les rapports du moyen avec l'un et l'autre des extrêmes seront des rapports, tantôt de substances, de qualités, de quantités, &c. tantôt de genres et d'espèces, de propriétés, &c. (*a*). Dans l'exemple précédent, ils sont de genres et

(*x*) Aristot. analyt. prior. cap. 4, tom. 1, pag. 54.
(*y*) Id. topic. lib. 8, cap. 1, tom. 1, p. 267 ; cap. 14, pag. 280. — (*z*) Id. analyt. prior. cap. 4, tom. 1, pag. 64. — (*a*) Id. topic. lib. 1, cap. 9, tom. 1, pag. 185.

d'especes ; car *Habitude* est genre relativement à *Vertu*, et *Vertu* relativement à *Justice*. Or, il est certain que tout ce qui se dit d'un genre supérieur, doit se dire des genres et des especes qui sont dans la ligne descendante (*b*).

Il suit 2°. qu'un syllogisme est composé de trois propositions. Dans les deux premieres, on compare le moyen avec chacun des extrêmes ; dans la troisieme, on conclut que l'un des extrêmes doit être l'attribut de l'autre, et c'étoit ce qu'il falloit prouver.

Il suit 3°. qu'un syllogisme est un raisonnement par lequel, en posant certaines assertions, on en dérive une autre, différente des premieres (*c*).

Les diverses combinaisons des trois termes produisent différentes sortes de syllogismes, qui la plupart se réduisent à celle que nous avons proposée pour modele (*d*).

Les résultats varient encore suivant que les propositions sont affirmatives ou négatives, suivant qu'on leur donne, ainsi qu'aux termes, plus ou moins d'universalité ; et de là sont émanées quantité de regles qui font découvrir, au premier aspect, la justesse ou le défaut d'un raisonnement.

(*b*) Aristot. topic. lib. 4, cap. 1, tom. 1, pag. 213 ; lib. 6, cap. 5, p. 247. — (*c*) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, tom. 1, p. 180. Id. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, tom. 1, pag. 281. — (*d*) Id. analyt. prior. lib. 1, cap. 7, tom. 1, pag. 60.

On se sert d'inductions et d'exemples pour persuader la multitude, de syllogismes pour convaincre les philosophes (*e*). Rien de si pressant, de si impérieux que la conclusion déduite de deux vérités dont un adversaire a été forcé de convenir (*f*).

Ce mécanisme ingénieux n'est que le développement des opérations de notre esprit. On avoit observé qu'à l'exception des premiers principes qui persuadent par eux-mêmes (*g*), toutes nos assertions ne sont que des conclusions, et qu'elles sont fondées sur un raisonnement qui se fait dans notre esprit avec une promptitude surprenante. Quand j'ai dit : *La justice est une habitude*, je faisois mentalement le syllogisme que j'ai entendu plus haut.

On supprime quelquefois une des propositions, facile à suppléer. Le syllogisme s'appelle alors enthymême ; et quoiqu'imparfait (*h*), il n'en est pas moins concluant. Exemple : *Toute vertu est une habitude ; donc la justice est une habitude* : ou bien, *La justice est une vertu ; donc elle est une habitude*. Je parviendrois aisément à la même conclusion, si je disois simplement : *La justice étant une vertu, est une habitude* ; ou bien, *La*

(*e*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 12, tom. 1, pag. 188 ; lib. 8, cap. 2, p. 269. — (*f*) Plat. in meu. tom. 2, p. 75. — (*g*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, tom. 1, p. 180. — (*h*) Demetr. Phal. de eloc. cap. 32.

justice est une habitude, parce que toute vertu est une habitude, &c.

Tel est cet autre exemple tiré d'un de nos poëtes :

Mortel, ne garde pas une haine immortelle (*i*).

Veut-on convertir cette sentence en syllogisme ? on dira : *Nul mortel ne doit garder une haine immortelle ; or, vous êtes mortel : donc*, &c. Voulez-vous en faire un enthymême ? supprimez une des deux premieres propositions.

Ainsi toute sentence, toute réflexion, soit qu'elle entraîne sa preuve avec elle, soit qu'elle se montre sans cet appui, est un véritable syllogisme, avec cette différence, que dans le premier cas la preuve est le moyen qui rapproche ou éloigne l'attribut du sujet, et que dans le second il faut substituer le moyen.

C'est en étudiant avec attention l'enchaînement de nos idées, que les philosophes trouverent l'art de rendre plus sensibles les preuves de nos raisonnemens, de développer et de classer les syllogismes imparfaits que nous employons sans cesse. On sent bien que le succès exigeoit une constance obstinée, et ce génie observateur qui, à la vérité, n'invente rien parce qu'il n'ajoute rien à la nature, mais qui y découvre ce qui échappe aux esprits ordinaires.

(*i*) Aristot. rethor. lib. 2, cap. 21, tom. 2, pag. 571.

Toute démonstration est un syllogisme ; mais tout syllogisme n'est pas une démonstration (*k*). Il est démonstratif, lorsqu'il est établi sur les premiers principes, ou sur ceux qui découlent des premiers ; dialectique, lorsqu'il est fondé sur des opinions qui paroissent probables à tous les hommes, ou du moins aux sages les plus éclairés (*l*) ; contentieux, lorsqu'il conclut d'après des propositions qu'on veut faire passer pour probables, et qui ne le sont pas.

Le premier fournit des armes aux philosophes qui s'attachent au vrai ; le second, aux dialecticiens, souvent obligés de s'occuper du vraisemblable ; le troisième, aux sophistes, à qui les moindres apparences suffisent (*m*).

Comme nous raisonnons plus fréquemment d'après des opinions que d'après des principes certains, les jeunes gens s'appliquent de bonne heure à la dialectique ; c'est le nom qu'on donne à la logique, quand elle ne conclut que d'après des probabilités (*n*). En leur proposant des problèmes ou theses (*o*) sur la physique, sur la morale, sur la logique (*p*), on les accoutume à essayer leurs forces sur divers sujets, à balancer les con-

---

(*k*) Aristot. analyt. prior. cap. 4, tom. 1, pag. 54. — (*l*) Id. topic. lib. 1, cap. 1, tom. 1, pag. 180. — (*m*) Id. ibid. cap. 14, p. 189. Id. sophist. elench. cap. 1, pag. 282. Id. metaph. lib. 4, tom. 2, pag. 871. (*n*) Id. topic. lib. 1, cap. 2, tom. 1, p. 181. — (*o*) Id. ibid. cap. 11, p. 187. — (*p*) Id. ibid. cap. 14, p. 189.

jectures, à soutenir alternativement des opinions opposées (*q*), à s'engager dans les détours du sophisme pour les reconnoître.

Comme nos disputes viennent souvent de ce que les uns, séduits par quelques exemples, généralisent trop, et les autres, frappés de quelques exemples contraires, ne généralisent pas assez; les premiers apprennent qu'on ne doit pas conclure du particulier au général (*r*), les seconds, qu'une exception ne détruit pas la regle.

La question est quelquefois traitée par demandes et par réponses (*s*). Son objet étant d'éclaircir un doute, et de diriger la raison naissante, la solution ne doit en être ni trop claire, ni trop difficile (*t*).

On doit éviter avec soin de soutenir des theses tellement improbables, qu'on soit bientôt réduit à l'absurde (*u*), et de traiter des sujets sur lesquels il est dangereux d'hésiter, comme, s'il faut honorer les dieux, aimer ses parens (*x*).

Quoiqu'il soit à craindre que des esprits ainsi habitués à une précision rigoureuse, n'en conservent le goût, et n'y joignent même celui de la contradiction, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont

---

(*q*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 514. — (*r*) Id. ibid. p. 517. — (*s*) Id. topic. lib. 8, cap. 1, tom. 1, p. 268. — (*t*) Id. ibid. lib. 1, cap. 11, tom. 1, pag. 187. — (*u*) Id. ibid. lib. 8, cap. 9, tom. 1, pag. 275. — (*x*) Id. ibid. lib. 1, cap. 11, tom. 1, p. 187.

un avantage réel sur les autres. Dans l'acquisition des sciences, ils sont plus disposés à douter; et dans le commerce de la vie, à découvrir le vice d'un raisonnement.

Fin du Chapitre cinquante-septieme.

CHAPITRE LVIII.

Suite de la Bibliotheque d'un Athénien. La Rhétorique.

PENDANT que l'on construisoit avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevoit à côté celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

Le premier, lui dis-je, pouvoit être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçoit-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grece? Dans les siecles héroïques, ne disputoit-elle pas le prix à la valeur (*a*)? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homere qu'on doit regarder comme le premier des orateurs ainsi que des poëtes (*b*)? Ne se montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont suivi ses traces? Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes? Ces exemples, répondit Euclide, il les falloit choisir; et c'est ce que fait la rhétorique. Je répliquai: Se trompoient-ils dans le choix, les Pisistrates, les Solons, et ces orateurs qui, dans les assemblées de la nation ou dans les tribunaux de justice, s'abandonnoient

(*a*) Cicer. de clar. orat. cap. 10, tom. 1, pag. 344.
(*b*) Hermog. de id. ap. rhet. ant. tom. 2, pag. 140.

aux mouvemens d'une éloquence naturelle ? Pourquoi substituer l'art de parler au talent de la parole ?

On a voulu seulement, reprit Euclide, arrêter les écarts du génie, et l'obliger, en le contraignant, à réunir ses forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, et vous savez qu'Aristote, quoique prévenu contre l'art oratoire (*c*), convient néanmoins qu'il peut être utile (*d*). Vous en doutez, et vous avez entendu Démosthene ! Sans les leçons des ses maîtres, répondis-je, Démosthene auroit par-tout maîtrisé les esprits. Peut-être que sans le secours des siens, Eschine ne se seroit pas exprimé avec tant de charmes. Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne serai pas moins sincere que vous ; et je conviendrai que c'est à-peu-près là tout son mérite.

Alors s'approchant de ses tablettes : voici, me dit-il, les auteurs qui nous fournissent des préceptes sur l'éloquence, et ceux qui nous en ont laissé des modeles. Presque tous ont vécu dans le siecle dernier ou dans le nôtre. Parmi les premiers sont Corax de Syracuse, Tisias, Thrasymaque, Protagoras, Prodicus, Gorgias, Polus, Lycimnius, Alcidamas, Théodore, Evénus, Callippe, &c. parmi les seconds, ceux qui jouissent d'une ré-

(*c*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, tom. 1, pag. 229.
(*d*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 514.

putation méritée, tels que Lysias, Antiphon, Andocide, Isée, Callistrate, Isocrate; ajoutons-y ceux qui ont commencé à se distinguer, tels que Démosthene, Eschine, Hypéride, Lycurgue, &c.

J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-je; je ne connois point ceux des rhéteurs. Dans nos précédens entretiens vous avez daigné m'instruire des progrès et de l'état actuel de quelques genres de littérature: oserois-je exiger de vous la même complaisance par rapport à la rhétorique?

La marche des sciences exactes peut être facilement connue, répondit Euclide, parce que n'ayant qu'une route pour parvenir au terme, on voit d'un coup-d'œil le point d'où elles partent et celui où elles arrivent. Il n'en est pas de même des arts de l'imagination: le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils se proposent souvent indéterminé (*e*), et la carriere qu'ils parcourent divisée en plusieurs sentiers voisins les uns des autres, il est impossible, ou du moins très-difficile, de mesurer exactement leurs efforts et leurs succès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, et, la regle à la main, suivre le génie lorsqu'il franchit des espaces immenses? Comment encore séparer la lumiere des fausses lueurs qui l'environnent, définir ces graces légeres qui disparoissent dès qu'on les ana-

(*e*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 514.

lyse, apprécier enfin cette beauté suprême qui fait la perfection de chaque genre (*f*)? Je vais, puisque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour servir à l'histoire de la rhétorique ; mais dans une matiere si susceptible d'agrémens, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits et des notions assez communes.

Nos écrivains n'avoient, pendant plusieurs siecles, parlé que le langage de la poésie ; celui de la prose leur paroissoit trop familier et trop borné, pour satisfaire aux besoins de l'esprit, ou plutôt de l'imagination ; car c'étoit la faculté que l'on cultivoit alors avec le plus de soin. Le philosophe Phérécide de Scyros et l'historien Cadmus de Milet commencerent, il y a deux siecles environ, à s'affranchir des loix séveres qui enchaînoient la diction (*g*). Quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle et plus facile, on avoit tant de peine à quitter l'ancienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses loix en vers (*h*) ; et les philosophes Empédocle et Parménide, parer leurs dogmes des charmes de la poésie.

L'usage de la prose ne servit d'abord qu'à multiplier les historiens (*i*). Quantité d'écrivains publierent les annales de différentes nations ; et

(*f*) Cicer. orat. cap. 11, tom. 1, p. 428. — (*g*) Strab. lib. 1, p. 18. Plin. lib. 5, cap. 29, tom. 1, p. 278. Suid. in Θεσπις et in Συγγραφεις. — (*h*) Plut. in Sol. tom. 1, p. 80. — (*i*) Dionys. Halic. in Thucyd. Jud. tom. 6, p. 818.

leur style présente des défauts que les révolutions de notre goût rendent extrêmement sensibles. Il est clair et concis (*k*), mais dénué d'agrémens et d'harmonie. De petites phrases s'y succedent sans soutien ; et l'œil se lasse de les suivre, parce qu'il y cherche vainement les liens qui devroient les unir. D'autres fois, et sur-tout dans les premiers historiens, elles fourmillent de tours poétiques, ou plutôt elles n'offrent plus que les débris des vers dont on a rompu la mesure (*l*). Par-tout on reconnoît que ces auteurs n'avoient eu que des poëtes pour modeles, et qu'il a fallu du temps pour former le style de la prose, ainsi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique.

C'est en Sicile qu'on fit les premiers essais de cet art (*m*). Environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracusain, nommé Corax (*n*), assembla des disciples, et composa sur la rhétorique un traité encore estimé de nos jours (*o*), quoiqu'il ne fasse consister le secret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Voici, par exemple, comme il procede : Un homme fortement soupçonné d'en avoir battu un

(*k*) Dionys. Halic. in Thucyd. Jud. tom. 6, pag. 820. — (*l*) Demetr. Phal. de elocut. cap. 12. Strab. lib. 1, p. 18. — (*m*) Aristot. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, tom. 1, p. 345. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 20, p. 150. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 141. — (*n*) Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. tom. 2, p. 5. — (*o*) Aristot. rhet. ad Alexand. cap. 1, tom. 2, pag. 610.

autre, est traduit en justice; il est plus foible ou plus fort que son accusateur : comment supposer, dit Corax, que dans le premier cas il puisse être coupable, que dans le second il ait pu s'exposer à le paroître (*p*)? Ce moyen et d'autres semblables, Tisias, élève de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore (*q*), et s'en servit pour frustrer son maître du salaire qu'il lui devoit (*r*).

De pareilles ruses s'étoient déja introduites dans la logique, dont on commençoit à rédiger les principes; et de l'art de penser, elles passerent sans obstacle dans l'art de parler. Ce dernier se ressentit aussi du goût des sophismes et de l'esprit de contradiction qui dominoient dans les écarts du premier.

Protagoras, disciple de Démocrite, fut témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que Corax avoit acquise. Il s'étoit jusqu'alors distingué par de profondes recherches sur la nature des êtres, il le fut bientôt par les ouvrages qu'il publia sur la grammaire et sur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier rassemblé ces propositions générales, qu'on appelle *lieux communs* (*s*), et qu'emploie un ora-

(*p*) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 24, tom. 2, pag. 581. — (*q*) Plat. in Phædr. tom. 3, p. 273. — (*r*) Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. tom. 2, p. 6. Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, pag. 307. — (*s*) Cicer. de clar. orat. cap. 12, tom. 1, p. 345. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 142.

teur, soit pour multiplier ses preuves (*t*), soit pour discourir avec facilité sur toutes sortes de matieres.

Ces lieux, quoique très-abondans, se réduisent à un petit nombre de classes. On examine, par exemple, une action relativement à la cause, à l'effet, aux circonstances, aux personnes, &c. et de ces rapports naissent des séries de maximes et de propositions contradictoires, accompagnées de leurs preuves, et presque toutes exposées par demandes et par réponses (*u*) dans les écrits de Protagoras et des autres rhéteurs qui ont continué son travail.

Après avoir réglé la maniere de construire l'exorde, de disposer la narration et de soulever les passions des juges (*x*), on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique et du barreau. Rivale de la poésie, elle célébra d'abord les dieux, les héros, et les citoyens qui avoient péri dans les combats. Ensuite Isocrate composa des éloges pour des particuliers d'un rang distingué (*y*). Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, et l'on a décidé que la louange

(*t*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, tom. 2, p. 518; cap. 6, 7, &c. Cicer. topic. tom. 1, p. 483. — (*u*) Aristot. sophist. elench. lib. 2, tom. 1, p. 314. — (*x*) Id. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 513. — (*y*) Isocr. in Evag. tom. 2, pag. 73.

ainsi

ainsi que le blâme ne devoient garder aucune mesure (z).

Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siecle, et dans cet intervalle on s'appliquoit avec le même soin à former le style. Non seulement on lui conserva les richesses qu'il avoit, dès son origine, empruntées de la poésie, mais on cherchoit encore à les augmenter; on le paroit tous les jours de nouvelles couleurs et de sons mélodieux. Ces brillans matériaux étoient auparavant jetés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassemble pour construire un édifice (a); l'instinct et le sentiment prirent soin de les assortir et de les exposer dans une belle ordonnance. Au-lieu de ces phrases isolées, qui, faute de nerf et d'appui, tomboient presque à chaque mot, des groupes d'expressions choisies formerent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenoient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; et les esprits les plus justes, de voir une pensée se développer avec majesté dans une seule période.

Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias, Alcidamas et Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate,

(z) Gorg. apud Cicer. de clar. orat. cap. 12, tom. 1, pag. 346. — (a) Demetr. Phaler. de eloqut. cap. 13.

disciple du premier (*b*). Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à-peu-près égaux; leurs membres s'enchaînerent et se contrasterent par l'entrelacement des mots ou des pensées; les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblerent serpenter dans l'espace qui leur étoit assigné, de maniere pourtant que, dès le commencement de la phrase, ils en laissoient entrevoir la fin aux esprits attentifs (*c*). Cet artifice, adroitement ménagé, étoit pour eux une source de plaisirs; mais trop souvent employé, il les fatiguoit au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, et achever avant l'orateur la longue période qu'il parcouroit avec complaisance (*d*).

Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs: celui de la poésie, noble et magnifique; celui de la conversation simple et modeste; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un ou de l'autre, suivant la nature des matieres auxquelles on l'appliquoit.

On distingua aussi deux especes d'orateurs: ceux qui consacroient l'éloquence à éclairer le

(*b*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 12. Cicer. orat. cap. 62, tom. 1, pag. 464. — (*c*) Id. ibid. cap. 44. (*d*) Id. ibid. cap. 15.

peuple dans ses assemblées, tels que Périclès; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon et Lysias; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie, comme Démocrite et Platon (*e*); et ceux qui ne cultivant la rhétorique que par un sordide intérêt, ou par une vaine ostentation, déclamoient en public sur la nature du gouvernement ou des loix, sur les mœurs, les sciences et les arts, des discours superbes, et dans lesquels les pensées étoient offusquées par le langage.

La plupart de ces derniers, connus sous le nom de sophistes, se répandirent dans la Grece. Ils erroient de ville en ville, par-tout accueillis, par-tout escortés d'un grand nombre de disciples, qui, jaloux de s'élever aux premieres places par le secours de l'éloquence, payoient chèrement leurs leçons, et s'approvisionnoient, à leur suite, de ces notions générales ou lieux communs, dont je vous ai déja parlé.

Leurs ouvrages que j'ai rassemblés, sont écrits avec tant de symmétrie et d'élégance, on y voit une telle abondance de beautés, qu'on est soi-même fatigué des efforts qu'ils coûterent à leurs auteurs. S'ils séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'ame.

(*e*) Cicer. orat. cap. 20, tom. 1, pag. 436.

Ils considerent la rhétorique, tantôt comme un instrument de persuasion (*f*), dont le jeu demande plus d'esprit que de sentiment; tantôt comme une espece de tactique, dont l'objet est de rassembler une grande quantité de mots, de les presser, les étendre, les soutenir les uns par les autres, et les faire marcher fièrement à l'ennemi. Ils ont aussi des ruses et des corps de réserve; mais leur principale ressource est dans le bruit et dans l'éclat des armes (*g*).

Cet éclat brille sur-tout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule et des demi-dieux. Ce sont les sujets qu'ils choisissent par préférence; et la fureur de louer s'est tellement accrue, qu'elle s'étend jusques sur les êtres inanimés (*h*). J'ai un livre qui a pour titre *L'Eloge du sel*: toutes les richesses de l'imagination y sont épuisées pour exagérer les services qu'il rend aux mortels (*i*).

L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages, va jusqu'à l'indignation, lorsque leurs auteurs insinuent, ou tâchent de montrer que l'orateur doit être en état de faire triompher le crime et l'innocence, le mensonge et la vérité (*k*).

Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnemens sur les subtilités de la dialectique.

(*f*) Plat. in Gorg. tom. 1, pag. 459. — (*g*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, tom. 1, pag. 214. — (*h*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, tom. 2, pag. 530. — (*i*) Plat. in conv. tom. 3, pag. 177. Isocr. in Helen. encom. tom. 2, pag. 119. — (*k*) Plat. in Phædr. tom. 3, pag. 262.

Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageoient volontiers dans ces détours captieux. Xantippe, fils de Périclès, se plaisoit à raconter que pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son pere et Protagoras passerent une journée entiere à découvrir la cause de cet accident. Etoit-ce le trait? la main qui l'avoit lancé? les ordonnateurs des jeux (*l*)?

Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'excitoit autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponese il vint dans cette ville un Sicilien, qui remplit la Grece d'étonnement et d'admiration (*m*); c'étoit Gorgias, que les habitans de Léonte, sa patrie, nous avoient envoyé pour implorer notre assistance (*n*). Il parut à la tribune, et récita une harangue dans laquelle il avoit entassé les figures les plus hardies, et les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornemens étoient distribués dans les périodes, tantôt assujetties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chûte (*o*); et quand ils étinceloient devant la multitude, ce fut avec un si grand éclat, que les

(*l*) Plut. in Pericl. tom. 1, pag. 172. — (*m*) Mém. de l'acad. des bell. lett. tom. 15, pag. 168. — (*n*) Plat. Hipp. maj. tom. 3, pag. 282. Diod. Sic. lib. 12. p. 106. — (*o*) Cicer. orat. cap. 49, tom. 1, pag. 461. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 2, tom. 6, pag. 792; cap. 17, pag. 808.

Athéniens éblouis (*p*) secoururent les Léontins, forcerent l'orateur à s'établir parmi eux, et s'empresserent de prendre chez lui des leçons de rhétorique (*q*). On le combla de louanges, lorsqu'il prononça l'éloge des citoyens morts pour le service de la patrie (*r*); lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il étoit prêt à parler sur toutes sortes de matieres (*s*); lorsque, dans les jeux publics, il prononça un discours pour réunir contre les barbares les divers peuples de la Grece (*t*).

Une autre fois les Grecs, assemblés aux jeux Pythiques, lui décernerent une statue, qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apollon (*u*). Un succès plus flatteur avoit couronné ses talens en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connoissoient encore que l'art de dompter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce : Gorgias parut au milieu d'eux, et bientôt ils chercherent à se distinguer par les qualités de l'esprit (*x*).

(*p*) Dionys. Halic. de Lys. tom. 5, p. 458. — (*q*) Mém. de l'acad. des bell. lett. tom. 15, p. 169. — (*r*) Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493. — (*s*) Plat. in Gorg. tom. 1, p. 447. Cicer. de fin. lib. 2, cap. 1, tom. 2, p. 101. Id. de orat. lib. 1, cap. 22, tom. 1, p. 153. Philostr. de vit. soph. p. 482. — (*t*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, tom. 2, p. 599. Pausan. lib. 6, p. 495. Philostr. ibid. p. 493. — (*u*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, tom. 1, pag. 310. Val. Max. lib. 8, cap. 15. Plin. lib. 33, cap. 4, p. 619. Philostr. ibid. Hermip. apud Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. — (*x*) Plat. in Men. tom. 1, pag. 70. Philost. epist. ad Jul. p. 919.

Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation (*y*) ; mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagere. Ecrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ces expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées (*z*). Cependant il étendit les bornes de l'art; et ses défauts mêmes ont servi de leçon.

Euclide, en me montrant plusieurs harangue de Gorgias, et différens ouvrages composés par ses disciples Polus, Lycimnius, Alcidamas, &c., ajoutoit : je fais moins de cas du fastueux appareil qu'ils étalent dans leurs écrits, que de l'éloquence noble et simple qui caractérise ceux de Prodicus de Céos (*a*). Cet auteur a un grand attrait pour les esprits justes ; il choisit presque toujours le terme propre, et découvre des distinctions très-fines entre les mots qui paroissent synonymes (*b*).

Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse passer aucun sans le peser avec une exactitude aussi scrupuleuse que fatigante. Vous rappellez-vous ce qu'il disoit un jour à Socrate et à Protagoras dont il vouloit concilier les opinions ? « Il s'agit

(*y*) Plat. Hipp. maj. tom. 3, pag. 282. — (*z*) Mém. de l'acad. des bell. lettr. tom. 19, p. 210. — (*a*) Ibid. tom. 21; pag. 168. — (*b*) Plat. in Men. tom. 2, p. 75. Id. in Lach. tom. 2, pag. 197.

« entre vous de *discuter* et non de *disputer*; car « on *discute* avec ses amis, et l'on *dispute* avec « ses ennemis. Par-là vous obtiendrez notre *es-* « *time* et non pas nos *louanges*; car l'estime est « dans le cœur, et la louange n'est souvent que « sur les levres. De notre côté, nous en ressen- « tirons de la *satisfaction* et non du *plaisir*; car « la *satisfaction* est le partage de l'esprit qui s'é- « claire, et le *plaisir* celui des sens qui jouis- « sent (*c*) ».

Si Prodicus s'étoit exprimé de cette maniere, me dit Euclide, qui jamais eût eu la patience de l'écouter et de le lire? Parcourez ses ouvrages (*d*), et vous serez étonné de la sagesse, ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayoit de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias et des plus célebres rhéteurs de son temps (*e*). Il les mettoit, dans ses dialogues, aux prises avec son maître; et de ces prétendues conversations, il tiroit des scenes assez plaisantes.

Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate? Je ne le crois pas, répondit-il; je pense même que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu (*f*).

(*c*) Plat. in Protag. tom. 1, p. 337. Mém. de l'acad. des bell. lett. tom. 21, p. 169. — (*d*) Xenoph. memor. lib. 2, p. 737. — (*e*) Plat. in Protag. in Gorg. in Hipp. &c. — (*f*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, tom. 1, p. 310.

Et

— Et comment ne se récrieit-on pas contre une pareille supposition ? — Phædon, après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnoissoit pas aux discours que Platon mettoit dans sa bouche (*g*). Gorgias dit la même chose, en lisant le sien ; il ajouta seulement que le jeune auteur avoit beaucoup de talent pour la satyre, et remplaceroit bientôt le poëte Archiloque (*h*). Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblans. — Comme on ne juge pas de Périclès et de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé, d'après les dialogues de Platon.

Il eut raison sans doute de s'élever contre leurs dogmes ; mais devoit-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumières, incapables de suivre un raisonnement, toujours prêts de tomber dans les pieges les plus grossiers, et dont les productions ne méritent que le mépris ? S'ils n'avoient pas eu de grands talens, ils n'auroient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fut jaloux de leur réputation, comme quelques-uns l'en soupçonneront peut-être un jour (*i*) ; mais il semble que dans sa jeunesse il se livra trop au goût des fictions et de la plaisanterie (*k*).

(*g*) Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. — (*h*) Hermip. ap. Athen. ibid. — (*i*) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. tom. 6, p. 756. — (*k*) Tim. ap. Athen. lib. 11, p. 505.

Quoi qu'il en soit, les abus introduits de son temps dans l'éloquence, occasionnerent entre la philosophie et la rhétorique, jusqu'alors occupées du même objet, et désignées sous le même nom, une espece de divorce qui subsiste encore (*l*), et qui les a souvent privées des secours qu'elles pouvoient mutuellement se prêter (*m*). La premiere reproche à la seconde, quelquefois avec un ton de mépris, d'usurper ses droits, et d'oser traiter en détail de la religion, de la politique et de la morale, sans en connoître les principes (*n*). Mais on peut répondre à la philosophie que ne pouvant elle-même terminer nos différens par la sublimité de ses dogmes et la précision de son langage, elle doit souffrir que sa rivale devienne son interprete, la pare de quelques attraits, et nous la rende plus familiere. C'est en effet ce qu'ont exécuté dans ces derniers temps les orateurs qui, en profitant des progrès et des faveurs de l'une et de l'autre, ont consacré leurs talens à l'utilité publique.

Je place sans hésiter Périclès à leur tête: il dut aux leçons des rhéteurs et des philosophes cet ordre et ces lumieres, qui, de concert avec la force du génie, porterent l'art oratoire presque à sa perfection (*o*). Alcibiade, Critias, Théra-

(*l*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16 et 19, t. 1, p. 294 et 296. — (*m*) Id. ibid. cap. 3, p. 422. — (*n*) Id. ibid. lib. 1, cap. 13, p. 143. — (*o*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 269. Cicer. de clar. orat. cap. 11 et 12, tom. 1, p. 345.

mène (*p*) marcherent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis les ont égalés, et quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter; et l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

Vous connoissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, et vous êtes en état de les apprécier. Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrois savoir si les regles justifieroient l'impression que j'en ai reçue. Ces regles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se formerent d'après les ouvrages et les succès des grands poëtes et des premiers orateurs (*q*).

L'empire de cet art est très-étendu. Il s'exerce dans les assemblées générales, où l'on délibere sur les intérêts d'une nation; devant les tribunaux, où l'on juge les causes des particuliers; dans les discours, où l'on doit représenter le vice et la vertu sous leurs véritables couleurs; enfin dans toutes les occasions où il s'agit d'instruire les hommes (*r*). De là trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire, le démonstratif (*s*). Ainsi hâter ou empêcher la décision du peuple, défendre l'innocent et poursuivre le coupable,

(*p*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. de clar. orat. cap. 7, p. 342. — (*q*) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 32, pag. 261. — (*r*) Plat. in Phædr. tom. 3, pag. 261. — (*s*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, tom. 2, p. 5[illegible]. Id. rhet. Alexand. cap. 2, pag. 610.

louer la vertu et blâmer le vice, telles sont les fonctions augustes de l'orateur. Comment s'en acquitter ? par la voie de la persuasion. Comment opérer cette persuasion ? par une profonde étude, disent les philosophes ; par le secours des regles, disent les rhéteurs (*t*).

Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration et des autres parties du discours (*u*), ni dans les artifices du style, de la voix et du geste, avec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu (*x*). Ce ne sont là que des accessoires, quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur ? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science et la méditation.

Si la nature vous destine au ministere de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents (*y*) ; qu'elle vous ait démontré que l'art de la parole devant convaincre avant de persuader, il doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement (*z*) ; qu'elle vous ait appris en conséquence à n'avoir que des idées saines, à ne les exprimer que d'une maniere claire, à saisir tous les rapports et tous les contrastes de

(*t*) Plat. in Phædr. tom. 3, p. 267. — (*u*) Plat. ibid. p. 266. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, p. 512. — (*x*) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 583. — (*y*) Cicer. orat. cap. 4, p. 423. — (*z*) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 518.

leurs objets, à connoître, à faire connoître aux autres ce que chaque chose est en elle-même (*a*). En continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumieres qui conviennent à l'homme d'état, au juge integre, au citoyen excellent (*b*); vous étudierez, sous ses yeux, les différentes especes de gouvernemens et de loix, les intérêts des nations (*c*), la nature de l'homme, et le jeu mobile de ses passions (*d*).

Mais cette science achetée par de longs travaux céderoit facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non seulement par une probité reconnue et une prudence consommée (*e*), mais encore par un zele ardent pour la justice et un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions et de vos paroles (*f*).

Alors votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur et l'imposante dignité qui la caractérisent; il s'embellira moins de l'éclat de votre éloquence, que de celui de vos vertus (*g*); et tous vos traits porteront, parce qu'on sera persuadé qu'ils viennent d'une main qui n'a jamais tramé de perfidies.

(*a*) Plat. in Phædr. tom. 3, pag. 277. — (*b*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 4, 9 et 10. — (*c*) Id. ibid. cap. 9, tom. 2, p. 521. — (*d*) Plat. in Gorg. tom. 1, p. 481. — (*e*) Aristot. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 547. — (*f*) Plat. in Phædr. tom. 3, p. 273. — (*g*) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, pag. 515.

Alors seulement vous aurez le droit de nous développer, à la tribune, ce qui est véritablement utile ; au barreau, ce qui est véritablement juste ; dans les discours consacrés à la mémoire des grands hommes ou au triomphe des mœurs, ce qui est véritablement honnête (*h*).

Nous venons de voir ce que pensent les philosophes à l'égard de la rhétorique ; il faudroit à présent examiner la fin que se proposent les rhéteurs, et les regles qu'ils nous ont prescrites. Mais Aristote a entrepris de les recueillir dans un ouvrage (*i*), où il traitera son sujet avec cette supériorité qu'on a remarquée dans ses premiers écrits (*k*).

Ceux qui l'ont précédé s'étoient bornés, tantôt à distribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convainquantes (*l*), tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs (*m*) ; d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style (*n*), ou sur les moyens d'exciter les passions (*o*) ; d'autres fois encore à multiplier les ruses pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, et la mau-

(*h*) Plat. in Phædr. p. 274. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, tom. 2, pag. 619. Id. rhetor. ad Alexand. cap. 2, p. 610. — (*i*) Aristot. rhet. tom. 2, pag. 512. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, tom. 1, p. 313. — (*k*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, tom. 1, pag. 229. — (*l*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 513. — (*m*) Id. ibid. cap. 2, p. 518. — (*n*) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584. — (*o*) Id. ibid. lib. 1, cap. 2, pag. 515.

vaise cause sur la bonne (*p*) : tous avoient négligé des parties essentielles, comme de régler l'action et la voix de celui qui parle (*q*) ; tous s'étoient attachés à former un avocat, sans dire un seul mot de l'orateur public. J'en suis surpris, lui dis-je ; car les fonctions du dernier sont plus utiles, plus nobles et plus difficiles que celles du premier (*r*). On a sans doute pensé, répondit Euclide, que, dans une assemblée où tous les citoyens sont remués par le même intérêt, l'éloquence devoit se contenter d'exposer des faits, et d'ouvrir un avis salutaire ; mais qu'il falloit tous les artifices de la rhétorique, pour passionner des juges indifférens et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal (*s*).

Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses et d'additions importantes dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, et je me crois dispensé de vous en dire davantage.

Je pressois vainement Euclide ; à peine répondoit-il à mes questions. Les rhéteurs adoptent-ils les principes des philosophes ? — Ils s'en écartent souvent, et sur-tout quand ils préferent la

---

(*p*) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 23, p. 577 ; cap. 24, pag. 581. — (*q*) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, pag. 584.
(*r*) Id. ibid. cap. 17, tom. 2, p. 605. — (*s*) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, pag. 513.

vraisemblance à la vérité (*t*). — Quelle est la premiere qualité de l'orateur ? — D'être excellent logicien (*u*) ? — Son premier devoir ? — De montrer qu'une chose est ou n'est pas (*x*). — Sa principale attention ? — De découvrir dans chaque sujet les moyens propres à persuader (*y*). — En combien de parties se divise le discours ? — Les rhéteurs en admettent un grand nombre (*z*), qui se réduisent à quatre, l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve et la péroraison ; on peut même retrancher la premiere et la derniere (*a*). J'allois continuer ; mais Euclide me demanda grace, et je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

Quelque riche que soit la langue Grecque, lui dis-je, vous avez dû vous appercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. Sans doute, reprit-il ; mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues (*b*) : il nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déja connu (*c*). D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons

(*t*) Plat. in Phædr. tom. 3, pag. 267. — (*u*) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, tom. 2, p. 513. — (*x*) Id. ibid. p. 512. — (*y*) Id. ibid. cap. 1 et 2. — (*z*) Plat. ibid. pag. 267. — (*a*) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 13.

(*b*) Quintil. lib. 8, cap. 3, pag. 486. — (*c*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 95, 96, &c.

étroitement deux mots pour en composer un troisieme ; mais cette dernière licence est communément réservée aux poëtes (*d*), et sur-tout à ceux qui font des dithyrambes (*e*). Quant aux autres innovation, on doit en user avec sobriété, et le public ne les adopte, que lorsqu'elles sont conformes à l'analogie de la langue.

La beauté d'une expression consiste dans le son qu'elle fait entendre, et dans le sens qu'elle renferme ; bannissez d'un ouvrage celle qui offense la pudeur, ou qui mécontente le goût. Un de vos auteurs, lui dis-je, n'admet aucune différence entre les signes de nos pensées, et prétend que de quelque maniere qu'on exprime une idée, on produit toujours le même effet. Il se trompe, répondit Euclide ; de deux mots qui sont à votre choix, l'un est plus honnête et plus décent, parce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que l'autre met sous les yeux (*f*).

Nous avons des mots propres et des mots figurés ; nous en avons de simples et de composés, d'indigenes et d'étrangers (*g*) ; il en est qui ont plus de noblesse ou d'agrémens que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes (*h*) ; d'autres enfin qui sont si bas ou

(*d*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 93. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, p. 585. — (*e*) Arist. ibid. cap. 3, p. 587. — (*f*) Id. ibid. cap. 2, p. 586. — (*g*) Id. poet. cap. 21 et 22, tom. 2, p. 668 et 669. — (*h*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 195, 196, &c.

si dissonans, qu'on doit les bannir de la prose et des vers (*i*).

De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre (*k*), les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, et ne doivent pas en avoir davantage (*l*).

Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes complettes et symmétriques, comme ceux de Gorgias (*m*) et d'Isocrate, ni une suite de phrases courtes et détachées (*n*), comme ceux des anciens. Les premiers fatiguent l'esprit, les seconds blessent l'oreille (*o*). Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à la fois le mérite de l'art et de la simplicité (*p*); il acquerra même de la majesté, si le dernier membre de la période a plus d'étendue que les premiers (*q*), et s'il se termine par une de ces syllabes longues où la voix se repose en finissant (*r*).

Convenance et clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution (*s*).

1°. *La convenance.* On reconnut de bonne

(*i*) Theophr. ap. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 16, tom. 5, pag. 105. Demetr. Phaler. ibid. pag. 179.
(*k*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 9, tom. 2, pag. 592.
(*l*) Demetr. Phaler. ibid. cap. 16. — (*m*) Id. ibid. cap. 15. — (*n*) Id. ibid. cap. 4. — (*o*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 49, tom. 1, p. 326. — (*p*) Demetr. Phaler. ibid. cap. 15. — (*q*) Id. ibid. cap. 18. — (*r*) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 8, tom. 2, p. 591. — (*s*) Id. ibid. cap. 2, pag. 584.

heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, et les petites par des expressions pompeuses, c'étoit revêtir de haillons les maîtres du monde, et de pourpre les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'ame a différens langages, suivant qu'elle est en mouvement et en repos ; qu'un vieillard ne s'exprime pas comme un jeune homme, ni les habitans de la campagne comme ceux de la ville. De là il suit que la diction doit varier suivant le caractere de celui qui parle et de ceux dont il parle, suivant la nature des matieres qu'il traite, et des circonstances où il se trouve (*t*). Il suit encore que le style de la poésie, celui de l'éloquence, de l'histoire et du dialogue different essentiellement l'un de l'autre (*u*), et même que, dans chaque genre, les mœurs et les talens d'un auteur jettent sur sa diction des différences sensibles (*x*).

2°. *La clarté.* Un orateur, un écrivain doit avoir fait une étude sérieuse de sa langue. Si vous négligez les regles de la grammaire, j'aurai souvent de la peine à pénétrer votre pensée. Employer des mots amphibologiques, ou des circonlocutions inutiles ; placer mal-à-propos les conjonctions qui lient les membres d'une phrase ; confondre le pluriel avec le singulier ; n'avoir aucun égard à la dis-

(*t*) Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 7, p. 591. — (*u*) Id. ibid. cap. 1, tom. 2, p. 584. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 19. Cicer. orat. cap. 20, tom. 1, pag. 436.
(*x*) Cicer. ibid. cap. 11, pag. 428.

tinction établie dans ces derniers temps, entre les noms masculins et les noms féminins ; désigner par le même terme les impressions que reçoivent deux de nos sens, et appliquer le verbe *voir* aux objets de la vue et de l'ouïe *; distribuer au hasard, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une phrase, de maniere qu'un lecteur ne puisse pas deviner la ponctuation de l'auteur : tous ces défauts concourent également à l'obscurité du style (*y*). Elle augmentera, si l'excès des ornemens et la longueur des périodes égarent l'attention du lecteur, et ne lui permettent pas de respirer (*z*) ; si, par une marche trop rapide, votre pensée lui échappe, comme des coureurs de la lice, qui, dans un instant, se dérobent aux yeux du spectateur (*a*).

Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées (*b*) ; mais si vous ne les détournez jamais de leur acception, votre style ne sera que familier et rampant ; vous le releverez par des tours nouveaux et des expressions figurées (*c*).

---

* C'est ce qu'avoit fait Eschyle. (in Prom. v. 21.) Vulcain dit que Prométhée ne *verra* plus ni voix ni figure d'homme.

(*y*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 5, tom. 2, pag. 585. Id. rhetor. ad Alex. cap. 26, pag. 632. — (*z*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 208. — (*a*) Id. ibid. cap. 202. — (*b*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, tom. 2, pag. 585. — (*c*) Id. ibid.

La prose doit régler ses mouvemens sur des rhythmes faciles à reconnoître, et s'abstenir de la cadence affectée à la poésie (*d*). La plupart en bannissent les vers, et cette proscription est fondée sur un principe qu'il faut toujours avoir devant les yeux; c'est que l'art doit se cacher (*e*), et qu'un auteur qui veut m'émouvoir ou me persuader, ne doit pas avoir la mal-adresse de m'en avertir. Or, des vers semés dans la prose annoncent la contrainte et les prétentions. Quoi! lui dis-je, s'il vous en échappoit quelqu'un dans la chaleur de la composition, faudroit-il le rejeter, au risque d'affoiblir la pensée? S'il n'a que l'apparence du vers, répondit Euclide, il faut l'adopter, et la diction s'en embellit (*f*); s'il est régulier, il faut le briser, et en employer les fragmens dans la période, qui en devient plus sonore (*g*). Plusieurs écrivains, et Isocrate lui-même, se sont exposés à la censure, pour avoir négligé cette précaution (*h*).

Glycere, en formant une couronne, n'est pas plus occupée de l'assortiment des couleurs, que

---

(*d*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 8, tom. 2, pag. 591. Cicer. de clar. orat. cap. 8, tom. 1, pag. 343. Id. orat. cap. 20, pag. 436; cap. 51, p. 463. — (*e*) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 2, pag. 585. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 37, tom. 1, p. 228. — (*f*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 184. Hermog. de form. orat. lib. 2, tom. 1, pag. 122. — (*g*) Demetr. Phaler. ibid. cap. 183. — (*h*) Demetr. Phaler. ibid. cap. 118. Hieronym. ap. Cicer. orat. cap. 86, tom. 1, pag. 468.

ne l'est, de l'harmonie des sons, un auteur dont l'oreille est délicate. Ici les préceptes se multiplient. Je les supprime ; mais il s'élève une question que j'ai vu souvent agiter. Peut-on placer de suite deux mots dont l'un finit, et l'autre commence par la même voyelle ? Isocrate et ses disciples évitent soigneusement ce concours ; Démosthene, en bien des occasions ; Thucydide et Platon, rarement (*i*). Des critiques le proscrivent avec rigueur (*k*) ; d'autres mettent des restrictions à la loi, et soutiennent qu'une défense absolue nuiroit quelquefois à la gravité de la diction (*l*).

J'ai ouï parler, dis-je alors, des différentes especes de styles, tels que le noble, le grave, le simple, l'agréable, &c. (*m*). Laissons aux rhéteurs, répondit Euclide, le soin d'en tracer les divers caracteres. Je les ai tous indiqués en deux mots : si votre diction est *claire* et *convenable*, il s'y trouvera une proportion exacte entre les mots, les pensées et le sujet. (*n*). On ne doit rien exiger de plus.

Méditez ce principe, et vous ne serez point étonné des assertions suivantes. L'éloquence du barreau differe essentiellement de celle de la tribune. On pardonne à l'orateur des négligences

(*i*) Cicer. orat. cap. 44, tom. 1, p. 457. — (*k*) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 26, tom. 2, p. 632. — (*l*) Demetr. Phaler. ibid. cap. 322 et 323. — (*m*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 12, tom. 2, pag. 598. Demetr. Phaler. ibid. cap. 36. — (*n*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 590.

et des répétitions dont on fait un crime à l'écrivain (*o*). Tel discours applaudi à l'assemblée générale, n'a pas pu se soutenir à la lecture, parce que c'est l'action qui le faisoit valoir ; tel autre, écrit avec beaucoup de soin, tomberoit en public, s'il ne se prêtoit pas à l'action (*p*). L'élocution, qui cherche à nous éblouir par sa magnificence, devient excessivement froide lorsqu'elle est sans harmonie, lorsque les prétentions de l'auteur paroissoient trop à découvert, et pour me servir de l'expression de Sophocle, lorsqu'il enfle ses joues avec excès, pour souffler dans une petite flûte (*q*). Le style de quelques orateurs est insoutenable par la multiplicité des vers et des mots composés qu'ils empruntent de la poésie (*r*). D'un autre côté, Alcidamas nous dégoûte par une profusion d'épithetes oiseuses, et Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin (*s*).

La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos ames. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, et qui se donnent des contorsions pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entre eux, en parlant du rocher que Polyphême lança contre le

(*o*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 12, tom. 2, pag. 597. — (*p*) Id. ibid. — (*q*) Longin. de subl. §. 3.
(*r*) Demetr. Phaler. de eloc. cap. 117. — (*s*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 3, tom. 2, pag. 587.

vaisseau d'Ulysse, dit : « On voyoit paître tranquillement les chevres sur ce rocher, pendant « qu'il fendoit les airs (*t*) ».

Je me suis souvent apperçu, dis-je, de l'abus des figures ; et peut-être faudroit-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes (*u*). Les mots propres, répondit Euclide, forment le langage de la raison ; les expressions figurées, celui de la passion. La raison peut dessiner un tableau, et l'esprit y répandre quelques légers ornemens ; il n'appartient qu'à la passion de lui donner le mouvement et la vie. Une ame qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, et se fait une langue nouvelle. En découvrant parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance ou d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dis : *Achille s'élance comme un lion*, je fais une comparaison. Si, en parlant d'Achille, je dis simplement : *Ce lion s'élance*, je fais une métaphore (*x*). *Achille plus léger que le vent*, c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Thersite, vous aurez une antithese. Ainsi la comparaison rapproche deux objets ; la métaphore les

(*t*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 115. — (*u*) Id. ibid. cap. 67. — (*x*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 4, tom. 2, pag. 588.

confond ;

confond ; l'hyperbole et l'antithese ne les séparent qu'après les avoir rapprochés.

Les comparaisons conviennent à la poésie plutôt qu'à la prose (*y*) ; l'hyperbole et l'antithese, aux oraisons funebres et aux panégyriques, plutôt qu'aux harangues et aux plaidoyers. Les métaphores sont essentielles à tous les genres et à tous les styles. Elles donnent à la diction un air étranger ; à l'idée la plus commune, un air de nouveauté (*z*). Le lecteur reste un moment suspendu, et bientôt il saisit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachoit que pour lui donner la satisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur assimiler la vieillesse à la paille (*a*), à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant stérile et prête de se réduire en poudre. Mais on adopta cet emblême, parce qu'il peint d'un seul trait le passage de la jeunesse florissante à l'infructueuse et fragile décrépitude.

Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprise, et qu'ils ne durent qu'un instant ; vous n'obtiendrez plus le même succès, en employant la même figure ; bientôt elle ira se confondre avec les mots ordinaires, comme tant d'autres métaphores que le besoin a multipliées,

(*y*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 4, tom. 2, p. 588. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 90. — (*z*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, tom. 2, p. 585. — (*a*) Id. ibid. cap. 10. tom. 2, pag. 593.

dans toutes les langues, et sur-tout dans la nôtre. Ces expressions, *une voix claire, des mœurs âpres, l'œil de la vigne* (*b*), ont perdu leur considération en se rendant familieres.

Que la métaphore mette, s'il est possible, la chose en action. Voyez comme tout s'anime sous le pinceau d'Homere; la lance est avide du sang de l'ennemi, le trait impatient de le frapper (*c*).

Préférez, dans certains cas, les métaphores qui rappellent des idées riantes. Homère a dit: *L'Aurore aux doigts de rose*, parce qu'il s'étoit peut-être apperçu que la nature répand quelquefois sur une belle main des teintes couleur de rose, qui l'embellissent encore. Que deviendroit l'image, s'il avoit dit: *L'Aurore aux doigts de pourpre* (*d*)?

Que chaque figure présente un rapport juste et sensible. Rappellez-vous la consternation des Athéniens, lorsque Périclès leur dit: *Notre jeunesse a péri dans le combat; c'est comme si on avoit dépouillé l'année de son printemps* (*e*). Ici l'analogie est parfaite; car la jeunesse est aux différentes périodes de la vie, ce que le printemps est aux autres saisons.

On condamne avec raison cette expression d'Euripide: *La rame souveraine des mers*, parce

(*b*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 87 et 88.
(*c*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 11, tom. 2, pag. 595. — (*d*) Id. ibid. cap. 2, p. 586. — (*e*) Id. ibid. cap. 10, pag. 594.

qu'un titre si brillant ne convient pas à un pareil instrument (*f*). On condamne encore cette autre expression de Gorgias : *Vous moissonnez avec douleur ce que vous avez semé avec honte* (*g*), sans doute, parce que les mots *semer* et *moissonner* n'ont été pris jusqu'à présent dans le sens figuré, que par les poëtes. Enfin on désapprouve Platon, lorsque, pour exprimer qu'une ville bien constituée ne doit point avoir de murailles, il dit qu'il faut en laisser dormir les murailles couchées par terre (*h*).

Euclide s'étendit sur les divers ornemens du discours. Il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des réparties pleines de sel (*i*) *. Il convint que la plupart de ces formes n'ajoutent rien à nos connoissances, et montrent seulement avec quelle rapidité l'esprit parvient aux résultats, sans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint aussi que certaines manieres de parler sont tour-à-tour approuvées et rejetées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot sur la maniere de régler la voix et le geste, après avoir rappellé que

(*f*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, tom. 2, pag. 586. — (*g*) Id. ibid. cap. 3, p. 587. — (*h*) Plat. de leg. lib. 6, tom. 2, p. 778. Longin. de subl. §. 3. — (*i*) Aristot. ibid. cap. 11, tom. 2, p. 596. Demetr. Phal. de elocut. cap. 271.

* Voyez la note à la fin du volume.

Démosthene regarde l'action comme la premiere, la seconde et la troisieme qualité de l'orateur (*k*) : Par-tout, ajouta-t-il, l'éloquence s'assortit au caractere de la nation. Les Grecs de Carie, de Mysie et de Phrygie sont grossiers encore, et ne semblent connoître d'autre mérite que le luxe des Satrapes auxquels ils sont asservis : leurs orateurs déclament, avec des intonations forcées, des harangues surchargées d'une abondance fastidieuse (*l*). Avec des mœurs séveres et le jugement sain, les Spartiates ont une profonde indifférence pour toute espece de faste : ils ne disent qu'un mot, et quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

Qu'un étranger écoute nos bons orateurs, qu'il lise nos meilleurs écrivains, il jugera bientôt qu'il se trouve au milieu d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit et de goût. Il trouvera dans tous le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer ; il trouvera presque toujours ces qualités estimables, relevées par des traits qui réveillent l'attention par des graces piquantes qui embellissent la raison (*m*).

Dans les ouvrages même où regne la plus

(*k*) Cicer. de clar. orat. cap. 38, tom. 1, pag. 368. — (*l*) Id. orat. cap. 8, tom. 1, pag. 425 ; cap. 18, p. 433. — (*m*) Cicer. orat. cap. 9, tom. 1, pag. 426. Id. de opt. gen. orat. ibid. p. 541. Quintil. lib. 6, cap. 3, p. 373 et 395.

grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondroit volontiers avec le langage le plus commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable! Combien le sera-t-il d'y découvrir ces charmes ravissans, dont il ne s'appercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits (*n*)!

Je lui demandai quel étoit celui des auteurs qu'il proposoit pour modèle du style. Aucun en particulier, me répondit-il; tous en général (*o*). Je n'en cite aucun personnellement, parce que deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon et Démosthène, pèchent quelquefois, l'un par excès d'ornemens (*p*), l'autre par défaut de noblesse (*q*). Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non seulement on apprend à colorer sa diction (*r*), mais on acquiert encore ce goût exquis et pur qui dirige et juge les productions du génie; sentiment rapide, et tellement répandu parmi nous, qu'on le prendroit pour l'instinct de la nation.

Vous savez en effet avec quel mépris elle rejette tout ce qui, dans un discours, manque de

(*n*) Cicer. orat. cap. 23, tom. 1, pag. 438. — (*o*) Id. ibid. cap. 9, p. 426. — (*p*) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. tom. 6, p. 758. — (*q*) Æschin. de fals. leg. pag. 412. Cicer. orat. cap. 8, pag. 426. — (*r*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 14, tom. 1, pag. 205.

correction et d'élégance; avec quelle promptitude elle se récrie, dans ses assemblées, contre une expression impropre, ou une intonation fausse; combien nos orateurs se tourmentent pour contenter des oreilles si délicates et si séveres (*s*). Elles se révoltent, lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglans, d'injures sales et grossieres? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter l'admiration? Le fréquent usage des hyperboles (*t*), l'éclat de l'antithese et de tout le faste oratoire (*u*), des gestes et des cris forcenés (*x*).

Euclide répondit que ces excès étoient condamnés par les bons esprits. Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation? Tous les ans, au théâtre, ne préfere-t-elle pas des pieces détestables à des pieces excellentes (*y*)? Des succès passagers et obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les

(*s*) Cicer. orat. cap. 8, tom. 1, p. 425. — (*t*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 11, tom. 2, pag. 597. — (*u*) Isocr. panath. tom. 2, pag. 181. — (*x*) Æschin. in Timarch. p. 264. Plut. in Nic. tom. 1, p. 528. — (*y*) Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.

richesses de la poésie (z). Un autre dresse, arrondit, équarrit, alonge des périodes dont on oublie le commencement, avant que de parvenir à la fin (a). D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui-même (b).

Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent par-tout; et leurs triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le goût, et qui n'est composée que des citoyens éclairés. Ce sont eux qui, tôt ou tard, fixent les décisions de la multitude (c); et vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre parmi nous que par-tout ailleurs.

Il me semble que l'éloquence est parvenue à sa plus haute période (d). Quel sera désormais son destin? Il est aisé de le prévoir, lui dis-je; elle s'amollira, si vous êtes subjugués par quelque puissance étrangere (e); elle s'anéantiroit, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. Euclide entrevit ma pensée, et me pria de l'éten-

(z) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, tom. 2, pag. 584. — (a) Demetr. Phal. de elocut. cap. 4. — (b) Id. ibid. cap. 191. — (c) Lucian. in Hermot. tom. 1, cap. 2, pag. 853. — (d) Theophr. ap. Phot. biblioth. p. 394. — (e) Cicer. de clar. orat. cap. 9, tom. 1, pag. 344. Id. de orat. lib. 2, cap. 23, p. 214.

dre. A condition, répondis-je, que vous me pardonnerez mes paradoxes et mes écarts.

J'entends par philosophie, une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiroient pas à son aspect, comme les fantômes et les ombres à la naissance du jour.

Prenons pour juge un des génies qui habitent les spheres célestes, et qui ne se nourrissent que de vérités pures. Il est au milieu de nous; je mets sous ses yeux un discours sur la morale; il applaudit à la solidité des principes, à la clarté des idées, à la force des preuves et à la propriété des termes. Cependant, lui dis-je, ce discours ne réussira point, s'il n'est traduit dans la langue des orateurs. Il faut symmétriser les membres de cette période, et déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des sons plus agréables (*f*). Je ne me suis pas toujours exprimé avec assez de précision. Les assistans ne me pardonneront pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon style est trop simple; j'aurois dû l'éclairer par des points lumineux (*g*). Qu'est-ce que ces points lumineux, demande le génie? — Ce sont des hyperboles, des comparaisons,

(*f*) Demetr. Phal. de elocut. cap. 139. — (*g*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 25, tom. 1, p. 303. Id. orat. cap. 25, p. 440. Id. de clar. orat. cap. 79, pag. 402.

des

des métaphores et d'autres figures destinées à mettre les choses fort au-dessus, ou fort au-dessous de leur valeur (*h*).

Ce langage vous étonne sans doute; mais nous autres hommes, sommes faits de maniere que pour défendre, même la vérité, il nous faut employer le mensonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poëtes, où elles sont dessinées à grands traits, et d'où quelques orateurs les transportent dans la prose. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement.

Je vais rendre le nom de mon héros à jamais célebre parmi tous les hommes (*i*). Arrêtez, dit le génie; pouvez-vous assurer que votre ouvrage sera connu et applaudi dans tous les temps et dans tous les lieux? Non, lui dis-je, mais c'est une figure. *Ses aïeux, qui furent l'œil de la Sicile* (*k*), *s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel* (*l*). J'entends le génie qui dit tout bas: Le ciel appuyé sur un petit rocher de ce petit globe qu'on appelle la terre! quelle extravagance! *Des paroles plus douces que le miel coulent de ses levres* (*m*); *elles tombent sans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent sur la campagne* (*n*). Qu'ont de commun les paro-

(*h*) Quintil. lib. 9, cap. 2, pag. 547. — (*i*) Isocr. in Evag. tom. 2, pag. 71. — (*k*) Pind. olymp. 2, v. 17. — (*l*) Id. pyth. 1, v. 36. — (*m*) Homer. iliad. lib. 1, v. 249. — (*n*) Id. ibid. lib. 3, v. 222.

les avec le miel et la neige, dit le génie ? *Il a cueilli la fleur de la musique*(o), *et sa lyre éteint la foudre embrâsée* (p). Le génie me regarde avec étonnement, et je continue : *Il a le regard et la prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars, et la force de Neptune* (q) ; *le nombre des beautés dont il a fait la conquête, égale le nombre des feuilles des arbres, et celui des flots qui viennent successivement expirer sur le rivage de la mer* (r). A ces mots, le génie disparoît, et s'envole au séjour de la lumiere.

Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Euclide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentimens, et qu'elles effaroucheroient un esprit qui n'y seroit pas accoutumé. Mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. Ne vous en flattez pas, répondis-je, l'homme n'auroit plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvoit acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis, la langue ne pourroit soutenir l'impression du lait et du miel ; ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessée ; l'odeur de la rose

(o) Pind. olymp. 1, v. 22. — (p) Pind. pyth. 1, v. 8. — (q) Homer. iliad. 2, v. 169 et 478. Eustath. t. 1. — (r) Anacr. od. 32.

nous feroit tomber en convulsion; le moindre bruit déchireroit nos oreilles, et nos yeux apercevroient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit: donnez-lui la vue la plus perçante, et la justesse la plus rigoureuse, combien seroit-il révolté de l'impuissance et de la fausseté des signes qui représentent nos idées! Il se feroit sans doute une autre langue; mais que deviendroit celle des passions, que deviendroient les passions elles-mêmes, sous l'empire absolu d'une raison si pure et si austere! Elles s'éteindroient ainsi que l'imagination, et l'homme ne seroit plus le même.

Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur et de ses mains, l'annonce qu'insuffisance et besoin. Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur dès qu'il veut les franchir. Vous croyez qu'en se civilisant, il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer, dans l'ordre général de la société, des loix faites par des hommes, aux loix naturelles, ouvrages des dieux; dans les mœurs, l'hypocrisie à la vertu; dans les plaisirs, l'illusion à la réalité; dans la politesse, les manieres au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans l'éloquence, le mérite du style à

celui des pensées (*s*); par-tout, l'artifice à la vérité. J'ose le dire, les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, et le secret d'attacher un masque sur tous les visages.

Je vois par-tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne se propose pas d'autre fin, et qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles, des tons et des couleurs agréables. Aussi, loin d'étudier ses préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote; je lui demandois à quels signes on reconnoît un bon ouvrage; il me répondit: S'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose (*t*).

Après avoir discuté ces idées avec Euclide, nous sortîmes, et nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faisant, il me montra une lettre qu'il venoit de recevoir d'une femme de ses amies, et dont l'orthographe me parut vicieuse; quelquefois l'*é* s'y trouvoit remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. J'ai toujours été surpris, lui dis-je, de cette négligence de la part des Athéniennes. Elles écrivent, répondit-il, comme elles parlent, et comme on parloit autrefois (*u*). Il s'est donc fait, repris-je, des changemens dans

(*s*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, tom. 2, pag. 584.
(*t*) Id. de mor. lib. 2, cap. 5, tom. 2, pag. 22.
(*u*) Plat. in Cratyl. tom. 1, pag. 418.

la prononciation ? En très-grand nombre, répondit-il ; par exemple, on disoit anciennement *himéra* (jour), après on a dit *héméra*, le premier *e* fermé ; ensuite *hèméra*, le premier *è* ouvert.

L'usage, pour rendre certains mots plus sonores ou plus majestueux, retranche des lettres, en ajoute d'autres, et par cette continuité d'altérations, ôte toute espérance de succès à ceux qui voudroient remonter à l'origine de la langue (*x*). Il fait plus encore, il condamne à l'oubli des expressions dont on se servoit communément autrefois, et qu'il seroit peut-être bon de rajeunir.

En entrant dans la premiere cour du Lycée, nous fûmes attirés par des cris perçans qui venoient d'une des salles du gymnase. Le rhéteur Léon et le sophiste Pythodore s'étoient engagés dans une dispute très-vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. Approchez, nous dit le premier ; voilà Pythodore qui soutient que son art ne differe pas du mien, et que notre objet à tous deux est de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devroit rougir de porter le nom de sophiste !

Ce nom, répondit Pythodore, étoit honorable autrefois ; c'est celui dont se paroient tous ceux qui, depuis Solon jusqu'à Périclès, consacrerent

(*x*) Lys. in Theomn. pag. 18. Plat. ibid. et pag. 414. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 1, pag. 234.

leur temps à l'étude de la sagesse; car au fond, il ne désigne pas autre chose. Platon voulant couvrir de ridicules quelques-uns de ceux qui en abusoient (*y*), parvint à le rendre méprisable parmi ses disciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate (*z*), que vous respectez sans doute, et à l'orateur Antiphon, que vous faites profession d'estimer (*a*). Mais il n'est pas question ici d'un vain titre. Je le dépose en votre présence, et je vais, sans autre intérêt que celui de la vérité, sans autres lumieres que celles de la raison, vous prouver que le rhéteur et le sophiste emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

J'ai peine à retenir mon indignation, reprit Léon : quoi! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles (*b*), qui habituent leurs disciples à s'armer d'équivoques et de sophismes, et à soutenir également le pour et le contre, vous osez les comparer à ces hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux, celle de l'état dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui consacrer! Je ne compare point les hommes, dit Pythodore; je ne parle que de

(*y*) Plat. in Gorg. in Protag. in Hipp. &c. — (*z*) AEschin. in Timarch. p. 287. — (*a*) Xenoph. memor. lib. 1, p. 729. — (*b*) Mnesarch. ap. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 18, tom. 1, pag. 148.

l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

Ne convenez-vous pas que vos disciples et les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance (*c*)? — Oui; mais les premiers fondent leurs raisonnemens sur de grandes probabilités, et les seconds sur des apparences frivoles. — Et qu'entendez-vous par le probable? — Ce qui paroît tel à tous les hommes, ou à la plupart des hommes (*d*). — Prenez-garde à votre réponse; car il suivroit de là que ces sophistes, dont l'éloquence entraînoit les suffrages d'une nation, n'avançoient que des propositions probables. — Ils n'éblouissoient que la multitude; les sages se garantissoient de l'illusion.

C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter pour savoir si une chose est probable ou non? — Sans doute, répondit Léon; et j'ajoute à ma définition qu'en certains cas, on doit regarder comme probable, ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entre eux (*e*). Etes-vous content? — Il arrive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plu-

(*c*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, tom. 2, pag. 514 et 517; lib. 3, cap. 1, p. 584. — (*d*) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, tom. 1, pag. 180. — (*e*) Id. ibid.

part des sages, et ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entre eux? — A la bonne heure. — Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances, imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés? — Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

Le voici, dit Pythodore, que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion que, de votre propre autorité, vous avez rendue probable; et que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste (*f*). — Mais le premier est de bonne foi, et l'autre ne l'est pas. — Alors ils ne différeroient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes (*g*); je veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

Vous accusez les sophistes de soutenir le pour et le contre: je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique, ne donnent pas des règles pour défendre avec succès deux opinions contraires (*h*). — J'en conviens; mais on exhorte le jeune élève à ne point abuser de cette

(*f*) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 24, tom. 2, pag. 581. — (*g*) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, tom. 2, p. 514.
(*h*) Id. ibid. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 7 et 53, tom. 1, pag. 199 et 243.

voie (*i*) : il doit la connoître pour éviter les pi
ges qu'un ennemi adroit pourroit semer auto
de lui (*k*). —— C'est-à-dire, qu'après avoir n
entre les mains d'un jeune homme un poigna
et une épée, on lui dit : Lorsque l'ennemi vc
serrera de près, et que vous serez fortement r
mué par l'intérêt, l'ambition et la vengeanc
frappez avec un de ces instrumens, et ne vc
servez pas de l'autre, quand même il devr
vous donner la victoire (*l*). J'admirerois cet
modération ; mais pour nous assurer s'il peut
effet l'exercer, nous allons le suivre dans le co
bat, ou plutôt souffrez que je vous y condu
moi-même.

Supposons que vous soyez chargé d'accuser
homme dont le crime n'est pas avéré, et qu'il
soit permis de vous rappeller les leçons que
instituteurs donnent tous les jours à leurs élev
je vous dirai : Votre premier objet est de persu
der (*m*) ; et pour opérer cette persuasion, il fa
plaire et toucher (*n*). Vous avez de l'esprit et c
talens, vous jouissez d'une excellente réput
tion ; tirons parti de ces avantages (*o*). Ils c

(*i*) Plat. in Gorg. tom. 1, pag. 457. —— (*k*) Aris
rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag 514. —— (*l*) Cicer
orat. lib. 3, cap. 14, tom. 1, pag. 293. —— (*m*) Aris
ibid. cap. 2, pag. 515. —— (*n*) Id. ibid. lib. 3, cap
tom. 2, p. 584 Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, tom
p. 541. Quintil. lib. 3, cap. 5, p. 154. —— (*o*) Ari
ibid. lib. 1, cap. 2, pag. 515. —— (*p*) Aristot. rhe

déja préparé la confiance (*p*) ; vous l'augmenterez en semant dans l'exorde et dans la suite du discours, des maximes de justice et de probité (*q*) ; mais sur-tout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumieres et l'équité (*r*). Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée ; il vous sera facile de les obtenir. Rien de si aisé, disoit Socrate, que de louer les Athéniens au milieu d'Athenes ; conformez-vous à leur goût, faites passer pour honnête tout ce qui est honoré (*s*).

Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent ; exposez dans le plus beau jour le mérite réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez ; excusez ses défauts, ou plutôt, annoncez-les comme des excès de vertu ; transformez l'insolence en grandeur d'ame, la témérité en courage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colere en expressions de franchise ; vous éblouirez les juges (*t*).

Comme le plus beau privilege de la rhétorique est d'embellir et de défigurer, d'aggrandir et de rappetisser tous les objets (*u*), ne craignez pas

---

lib. 2, cap. 1, tom. 2, pag. 547 ; id. rhet. ad Alexand. p. 650. — (*q*) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 9, tom. 2, p. 530, &c. — (*r*) Id. rhet. ad Alexand. cap. 37, tom. 2, p. 643. — (*s*) Id. rhet. lib. 1, cap. 9, tom. 2, p. 532. — (*t*) Id. ibid. — (*u*) Isocr. panegyr. tom. 1, pag. 123. Plat. in Phædr. tom. 3, pag. 267. Aristot. rhet. lib 2, cap. 18, p. 568. Sext. empir. adv. rhet. lib. 2, p. 298.

de peindre votre adversaire sous de noires couleurs ; trempez votre plume dans le fiel ; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions (*x*), de répandre des ombres sur son caractere : est-il circonspect et prudent ? dites qu'il est suspect et capable de trahison (*y*).

Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds ; ils commencent par donner des éloges à la partie adverse ; et après avoir écarté loin d'eux tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur (*z*). Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au-lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, et vous lirez sa défaite dans les yeux des juges (*a*). S'il n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avoit commise ; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas long-temps, par un de nos ora-

---

(*x*) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 4 et 7, tom. 2, p. 617 et 620. (*y*) Id. rhet. lib. 1, cap. 9, tom. 2, p. 532. — (*z*) Id. ibid. lib. 3, cap. 15, tom. 2, pag. 602.

(*a*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 18, tom. 2, pag. 606. Cicer. orat. cap. 26, pag. 441. Id. de orat. lib. 2, cap. 54, pag. 244.

teurs *, chargé de deux causes différentes (*b*).

Les loix écrites vous sont-elles contraires ? ayez recours à la loi naturelle, et montrez qu'elle est plus juste que les loix écrites. Si ces dernieres vous sont favorables, représentez fortement aux juges qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de les suivre (*c*).

Votre adversaire, en convenant de sa faute, prétendra peut-être que c'est par ignorance ou par hasard qu'il l'a commise; soutenez-lui que c'est de dessein prémédité (*d*). Offre-t-il le serment pour preuve de son innocence ? dites, sans balancer, qu'il n'a d'autre intention que de se soustraire, par un parjure, à la justice qui l'attend. Proposez-vous, de votre côté, de confirmer par un serment ce que vous venez d'avancer ? dites qu'il n'y a rien de si religieux et de si noble que de remettre ses intérêts entre les mains des dieux (*e*).

Si vous n'avez pas de témoins, tâchez de diminuer la force de ce moyen; si vous en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir (*f*).

---

* Léodamas poursuivant l'orateur Callistrate, et ensuite le général Chabrias.

(*b*) Aristot. ibid. lib. 1, t. 2, cap. 7, p. 527. — (*c*) Id. ibid. cap. 15, tom. 2, pag. 543. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, pag. 296. — (*d*) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 5, tom. 2, pag. 618. — (*e*) Id. rhet. lib. 1, cap. 15, tom. 2, p. 546. Quintil lib. 5, cap. 6. — (*f*) Aristot. ibid. pag. 544. Quintil. ibid. cap. 7.

Vous est-il avantageux de soumettre à la question les esclaves de la partie adverse ? dites que c'est la plus forte des preuves. Vous l'est-il que les vôtres n'y soient pas appliqués ? dites que c'est la plus incertaine et la plus dangereuse de toutes (*g*).

Ces moyens facilitent la victoire ; mais il faut l'assurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cause que vos juges : ce n'est qu'après les avoir terrassés, que vous triompherez de votre adversaire. Remplissez-les d'intérêt et de pitié en faveur de votre partie ; que la douleur soit empreinte dans vos regards et dans les accens de votre voix. S'ils versent une larme, si vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez sur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, associez leurs passions aux vôtres, soulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colere (*h*) ; et s'il est distingué par ses emplois et par ses richesses, soulevez aussi leur jalousie, et rapportez-vous-en à la haine qui la suit de près (*i*).

Tous ces préceptes, Léon, sont autant de chefs

(*g*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, tom. 2, pag. 545. Quintil. lib. 5, cap. 4. — (*h*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 19, tom. 2, pag. 607. Id. rhetor. ad Alex. cap. 37, pag. 646. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 44, tom. 1, pag. 234. Id. orat. cap. 37 et 38, p. 451. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 2, pag. 290. — (*i*) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 10, tom. 2, pag. 562. Id. rhet. ad Alex. pag. 648. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 51, pag. 240.

d'accusation contre l'art que vous professez. Jugez des effets qu'ils produisent, par la réponse effrayante d'un fameux avocat de Byzance, à qui je demandois dernièrement, ce qu'en certains cas ordonnoient les loix de son pays. Ce que je veux, me dit-il (*k*).

Léon vouloit rejeter uniquement sur les orateurs les reproches que faisoit Pythodore à la rhétorique. Eh! non, reprit ce dernier avec chaleur; il s'agit ici des abus inhérens à cet art funeste: je vous rappelle ce qu'on trouve dans tous les traités de réthorique; ce que pratiquent tous les jours les orateurs les plus accrédités, ce que tous les jours les instituteurs les plus éclairés nous ordonnent de pratiquer, ce que nous avons appris, vous et moi, dans notre enfance.

Rentrons dans ces lieux, où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il étoit question de dresser des histrions, des décorateurs et des athletes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leurs voix, leur attitude, leurs gestes (*l*); avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mêlange perfide de la trahison et de la force. Que d'impostures! que de barbarie!

(*k*) Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, pag. 297.
(*l*) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, tom. 2, pag. 584. Cicer. orat. cap. 18, tom. 1, pag. 434.

Sont-ce là les ornemens de l'éloquence ? est-ce là le cortege de l'innocence et de la vérité ? Je me croyois dans leur asyle, et je me trouve dans un repaire affreux, où se distillent les poisons les plus subtils, et se forgent les armes les plus meurtrieres : et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes et ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, et que l'admiration et le crédit sont la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos rhéteurs. Mais, dites-moi : quel est donc ce principe dont j'ai déja parlé, et sur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges ? eh ! pourquoi les émouvoir ? juste ciel ! eux qu'il faudroit calmer s'ils étoient émus ! eux qui n'eurent jamais tant besoin du repos des sens et de l'esprit ! Quoi ! tandis qu'il est reconnu sur toute la terre, que les passions pervertissent le jugement, et changent à nos yeux la nature des choses (*m*), on prescrit à l'orateur de remuer les passions dans son ame, dans celles de ses auditeurs, dans celles de ses juges (*n*); et l'on a le front de soutenir que de tant de mouvemens impétueux et désordonnés, il peut résulter une décision équitable !

(*m*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, tom. 2, pag. 515; lib. 2, cap. 1, pag. 547. (*n*) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, pag. 590. Cicer. orat. cap. 38, tom. 1, pag. 451.

Allons dans les lieux où se discutent les grands intérêts de l'état. Qu'y verrons-nous ? des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des passions violentes, et produire des ravages horribles ; un peuple imbécille venir chercher des louanges qui le rendent insolent, et des émotions qui le rendent injuste ; des orateurs nous avertir sans cesse d'être en garde contre l'éloquence de leurs adversaires. Elle est donc bien dangereuse cette éloquence ? Cependant elle seule nous gouverne, et l'état est perdu (*o*).

Il est un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite est d'appareiller les mensonges les plus révoltans, et les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires et souvent méprisables. Quand cette espece d'adulation s'introduisit, la vertu dut renoncer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions ; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

Il suit de là que la justice est sans cesse outragée dans son sanctuaire, l'état dans nos assemblées générales, la vérité dans les panégyriques et les oraisons funebres. Certes, on a bien raison de dire que la rhétorique s'est perfectionnée dans ce siecle : car je défie les siecles suivans d'ajouter un degré d'atrocité à ses noirceurs.

(*o*) Plat. in Gorg. tom. 1, pag. 466. Cicer. pro Flacc. cap. 7, tom. 5, pag. 244.

A ces mots, un Athénien qui se préparoit depuis long-temps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un sourire dédaigneux : Pythodore condamne donc l'éloquence ? Non, répondit-il; mais je condamne cette rhétorique qui entraîne nécessairement l'abus de l'éloquence. Vous avez sans doute vos raisons, reprit le premier, pour proscrire les graces du langage. Cependant on a toujours dit, et l'on dira toujours que la principale attention de l'orateur doit être de s'insinuer auprès de ceux qui l'écoutent en flattant leurs oreilles (*p*). Et moi je dirai toujours, répliqua Pythodore, ou plutôt la raison et la probité répondront toujours que la plus belle fonction, l'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges.

Et comment voulez-vous qu'on les éclaire, dit avec impatience un autre Athénien, qui devoit à l'adresse des avocats le gain de plusieurs procès ? Comme on les éclaire à l'Aréopage, repartit Pythodore, où l'orateur, sans mouvement et sans passions, se contente d'exposer les faits le plus simplement et le plus sèchement qu'il est possible (*q*); comme on les éclaire en Crete, à Lacédémone et dans d'autres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écou-

(*p*) Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, tom. 1, p. 541. Id. de clar. orat. cap. 21, pag. 354. Id. orat. cap. 44, pag. 456, &c. — (*q*) Lys. in Simon. pag. 88. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 512.

tent (*r*) ; comme on les éclairoit parmi nous, il n'y a pas un siecle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvoient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes (*s*).

Je reviens à ma premiere proposition. J'avois avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes (*t*) ; je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer (*u*).

Au reste, j'apperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellens philosophes. J'aurois pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote (*x*) ; mais de si grandes autorités

(*r*) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, tom. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292. — (*s*) Cicer. de clar. orat. cap. 12, tom. 1, p. 346. Quintil. lib. 2, cap. 15, pag. 123. Sext. Empir. ibid. pag. 304. — (*t*) Plat. in Gorg. tom. 1, p. 520. — (*u*) Cicer. orat. cap. 19, tom. 1, pag. 434. — (*x*) Plat. in Gorg. tom. 1, p. 463, &c. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 24, pag. 581 ; lib. 3, cap. 1, pag. 584.

sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il étoit tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

Fin du Chapitre cinquante-huitieme.

CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.

J'AVOIS souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avois souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles (*a*). C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes, placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées (*b*); et le prêteur n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille,

(*a*) Lys. de sacr. oliv. pag. 144. Demosth. in Callicl. pag. 1116 et 1117. Harpocr. et Suid. in Ἔρκος.

(*b*) Harpocr. in Ἄστυ. Id. Hesych. et Suid. in Ὄρος. Poll. lib. 3, cap. 9, §. 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, pag. 360.

qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi (*c*).

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin, les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne est entourée ; mais il peut les conduire dans le chemin public (*d*), et c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin (*e*).

Apollodore avoit une possession considérable auprès d'Eleusis. Il m'y mena. C'étoit au temps de la moisson. La campagne étoit couverte d'épis jaunissans, et d'esclaves qui les faisoient tomber sous la faulx tranchante. De jeunes enfans les ramassoient, et les présentoient à ceux qui en formoient des gerbes (*f*).

On s'étoit mis à l'ouvrage au lever de l'aurore (*g*). Tous ceux de la maison devoient y participer (*h*). Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparoient la viande (*i*) : des femmes faisoient cuire des lentilles (*k*), et versoient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le diné des moissonneurs (*l*),

---

(*c*) Pet. leg. Att. p. 387. — (*d*) Demosth. in Callicl. pag. 1119. — (*e*) Id ibid. pag. 1118. — (*f*) Homer. iliad. lib. 18, v. 555. — (*g*) Hesiod. oper. v. 578.

(*h*) Eustath. in iliad. lib. 18, p. 1162. — (*i*) Schol. Theocr. in idyll. 10, v. 54. — (*k*) Theocr. ibid.

(*l*) Homer. ibid.

qui s'animoient au travail par des chansons dont la plaine retentissoit.

Courage, amis, point de repos;
Aux champs qu'on se disperse;
Sous la faulx de Cérès que l'épi se renverse.
Déesse des moissons, préside à nos travaux.
Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux?
Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Présente à l'Aquilon les frêles chalumeaux:
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille.
Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille (*m*).

Dans les autres couplets, on enviοit le sort de la grenouille qui a toujours de quoi boire en abondance: on plaisantoit sur l'économie de l'intendant des esclaves, et l'on exhortoit les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent (*n*).

Les gerbes transportées dans l'aire, y sont disposées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant d'une main un fouet, et de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui: quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, et la repoussent sous les pieds des animaux, jusqu'à ce

(*m*) Theocr. idyll. 10, v. 54. Traduction de M. de Chabanon. — (*n*) Id. ibid. Mém. de l'acad. des bell. lettr. tom. 9, pag. 350.

qu'elle soit entièrement brisée (*o*). D'autres en jettent des pelletées en l'air (*p*) ; un vent frais qui, dans cette saison, se leve communément à la même heure, transporte les brins de paille à une légere distance, et laisse tomber à-plomb les grains que l'on renferme dans des vases de terre cuite (*q*).

Quelques mois après, nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachoient les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevoient à l'appui des échalas (*r*). De jeunes garçons et de jeunes filles en remplissoient des paniers d'osier, et les portoient au pressoir (*s*). Avant de les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarmens chargés de grappes (*t*); ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix jours, et de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours (*u*).

Les uns conservent le vin dans des tonneaux (*x*), les autres dans des outres (*y*), ou dans des vases de terre (*z*).

(*o*) Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 5, pag. 863. — (*p*) Homer. odyss. lib. 12, v. 127. Eustath. ibid pag. 1675, lin. 50. — (*q*) Hesiod. oper. v. 475 et 600. Procl. ibid. — (*r*) Homer. iliad. lib. 18, v. 563. — (*s*) Id. ibid. v. 567. Eustath. tom. 2, pag. 2163, lin. 45. Anacr. od. 52. — (*t*) Anacr. od. 50. Note de madame Dacier. — (*u*) Hesiod. oper. v. 610. Homer. odyss. lib. 7, v. 123. — (*x*) Anacr. od. 52. — (*y*) Homer. odyss. lib. 9, v. 196. — (*z*) Id. ibid. v. 204. Herodot. lib. 3, cap. 6.

Pendant qu'on fouloit la vendange, nous écoutions avec plaisir les chansons du pressoir (*a*); c'est ainsi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîné des vendangeurs, et dans les différens intervalles de la journée, où la danse se mêloit au chant (*b*).

La moisson (*c*) et la vendange (*d*) se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance, et qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins; et le vin, comme le présent d'un dieu qui veille à nos plaisirs; la reconnoissance pour Cérès s'annonce par une joie vive et tempérée; celle pour Bacchus, par tous les transports du délire.

Au temps des semailles et de la fenaison, on offre également des sacrifices; pendant la récolte des olives et des autres fruits, on pose de même sur les autels les prémices des présens qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont senti que dans ces occasions le cœur a besoin de se répandre, et

---

(*a*) Anacr. od. 52. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, § 55. — (*b*) Homer. iliad. lib. 18, v. 572. — (*c*) Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in vers. 1. Schol. Homer. in iliad. 9, v. 530. Etymol. magn. in Θαλύσ. Diod. Sic. lib. 5, pag. 336. Corsin. fast. Attic. dissert. 13, tom. 2, pag. 302. Meurs. in Ἀθῶα. et in Θαλύσ. — (*d*) Theophr. charact. cap. 3. Castellan. de fest. Græcor. in Dionys.

d'adresser

d'adresser des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulieres, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale : car les habitans de la campagne ne connoissent gueres les joies feintes. Toute leur ame se déploie dans les spectacles rustiques et dans les jeux innocens qui les rassemblent. Je les ai vus souvent autour de quelques outres remplies de vin, et frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens sautoient dessus à cloche-pied ; et par des chûtes fréquentes excitoient un rire universel (*e*). A côté, des enfans se poursuivoient courant sur un seul pied (*f*). D'autres jouoient à pair ou non (*g*); d'autres à colin-maillard (*h*). D'autres, s'appuyant tour-à-tour sur les pieds et sur les mains, imitoient en courant le mouvement d'une roue (*i*). Quelquefois une ligne tracée sur le terrein, les divisoient en deux bandes ; on jouoit à jour ou nuit *. Le parti qui avoit perdu prenoit la fuite ; l'autre couroit pour l'atteindre et faire des prisonniers (*k*). Ces amuse-

(*e*) Hesych. in Ἀσκωλ. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1646, lin. 21 ; lib. 24, pag. 1769, lin. 47. Schol. Aristoph. in Plut. v. 1130. Pœrnut. de nat. deor. cap. 30. — (*f*) Poll. lib. 9, cap. 7, §. 121. — (*g*) Meurs. de lud. Græc. in Ἀρτιάζ. — (*h*) Id. ibid. in Μυῖα.

(*i*) Plat. in conv. tom. 3, pag. 190.

* Ce jeu ressembloit à celui de croix ou pile.

(*k*) Meurs. de lud. Græc. in Ὄστρακ.

mens ne sont qu'à l'usage des enfans dans la ville; mais à la campagne, les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

Euthymene, un de nos amis, s'étoit toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance et la fidélité d'un esclave qu'il avoit mis à la tête des autres (*l*). Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant (*m*), il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Acharnes, à 60 stades d'Athenes (*n*) *.

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé autrefois languissante s'étoit rétablie. Sa femme et ses enfans partageoient et augmentoient son bonheur. Notre vie est active et n'est point agitée, nous dit-il; nous ne connoissons pas l'ennui, et nous savons jouir du présent.

Il nous montra sa maison récemment construite. Il l'avoit exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, et qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation (*o*). L'appartement des femmes étoit séparé de celui des hommes par des bains, qui empêchoient toute communication entre les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Chaque piece

(*l*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 855. — (*m*) Id. ibid. pag. 854. — (*n*) Thucyd. lib. 2, cap. 21.

* Environ deux lieues un quart.

(*o*) Xenoph. memor. lib. 3, pag. 777; lib. 5, p. 844.

répondoit à sa destination ; on conservoit le blé dans un endroit sec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais par-tout une extrême propreté. Couronnes et encens pour les sacrifices, habits pour les fêtes, armure et vêtemens pour la guerre, convertures pour les différentes saisons, ustensiles de cuisine, instrumens à moudre le blé, vases à pétrir la farine, provisions pour l'année et pour chaque mois en particulier, tout se trouvoit avec facilité, parce que tout étoit à sa place et rangé avec symmétrie (*p*). Les habitans de la ville, disoit Euthymene, ne verroient qu'avec mépris un arrangement si méthodique. Il ne savent pas qu'il abrege le temps les recherches, et qu'un sage cultivateur doit dépenser ses momens avec la même économie que ses revenus.

J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il, une femme de charge, intelligente et active. Après m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets déposés entre ses mains. Et comment récompensez-vous ses services, lui dis-je ? Par l'estime et par la confiance, répondit-il ; depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires, elles sont devenues les siennes (*q*). Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zele et de la fi-

(*p*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 843. — (*q*) Id. id. pag. 845.

160252

délité. Ils sont mieux chauffés et mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur (*r*), et les retiennent dans leur devoir, mieux que ne feroit la crainte des supplices.

Nous nous sommes partagé, ma femme et moi, les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors (*s*). Je me suis chargé de cultiver et d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes peres. Laodice veille sur la recette et sur la dépense, sur l'emplacement et sur la distribution du blé, du vin, de l'huile et des fruits qu'on remet entre ses mains: c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, et leur apprenant à la préparer pour en faire des vêtemens (*t*). Son exemple adoucit leurs travaux; et quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes, diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit: ils ont tant de droits et de dédommagemens à réclamer!

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards et d'autres oiseaux domestiques (*u*), nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les jacinthes,

---

(*r*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 855 et 857. — (*s*) Id. ibid. pag. 838. — (*t*) Id. ibid. pag. 839, &c.
(*u*) Hesych. in Κόκκικοι.

les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs (*x*), les roses de différentes especes (*y*), et toutes sortes de plantes odoriférantes (*z*). Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cultiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux (*a*); que nous en couronnons nos têtes dans nos repas et dans nos cérémonies saintes; que nous les répandons sur nos tables et sur nos lits; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits; toutes les fois que j'envoie au marché d'Athenes du bois, du charbon (*b*), des denrées et des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs qui sont enlevées à l'instant.

Euthymene nous conduisit ensuite dans son champ qui avoit plus de 40 stades de circuit (*c*)*, et dont il avoit retiré l'année précédente plus de 1000 médimnes d'orge, et de 800 mesures de vin (*d*). Il avoit six bêtes de somme qui portoient tous les jours au marché, du bois et plusieurs sortes de matériaux, et qui lui rendoient par jour

(*x*) Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683. — (*y*) Theophr. ap. Athen. pag. 682. — (*z*) Theoph. hist. plant. lib. 6, cap. 6, pag. 643. — (*a*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 811. — (*b*) Aristoph. in Achar. v. 212. — (*c*) Demosth. in Phœnip. pag. 1023.

* Environ une lieue et demie.

(*d*) Demosth. in Phœnip. pag. 1025.

12 drachmes (*e*) *. Comme il se plaignoit des inondations qui emportoient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avoit pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidens. On m'a souvent proposé des échanges avantageux, répondit-il, et vous allez voir pourquoi je les ai refusés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprès. Voici les tombeaux de ma famille (*f*), nous dit-il. Là-même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon pere fut déposé; à côté, celle de ma mere. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux; je crois les voir et les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre sacrée. Mon fils, dit-il ensuite à un jeune enfant qui le suivoit, après ma mort, vous me placerez auprès des auteurs de mes jours; et quand vous aurez le malheur de perdre votre mere, vous la placerez auprès de moi; souvenez-vous-en. Son fils le promit, et fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes est plein de vignobles (*g*). Toute l'Attique est couverte d'oliviers; c'est l'espece d'arbre qu'on y soigne le plus. Euthymene

(*e*) Demosth. in Phœnip. pag. 1023.

* 10 livres 10 sols. Voyez la note à la fin du volume.

(*f*) Demosth. in Callicl. pag. 1117. Id. in Macart. pag. 1040. — (*g*) Aristoph. in Acharn. v. 511.

en avoit planté un très-grand nombre, et surtout le long des chemins qui bornoient sa terre : il les avoit éloignés de neuf pieds l'un de l'autre ; car il savoit que leurs racines s'étendent au loin(*h*). Il n'est permis à personne d'en arracher dans son fonds plus de deux par an, à moins que ce ne soit pour quelque usage autorisé par la religion. Celui qui viole la loi, est obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes * à l'accusateur, et cent autres au fisc. On en prélève le dixieme pour le trésor de Minerve (*i*).

On trouve souvent des bouquets d'oliviers laissés en réserve, et entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déesse. On les afferme (*k*), et le produit est uniquement destiné au maintien de son culte. Si le propriétaire en coupoit un seul, quand même ce ne seroit qu'un tronc inutile, il seroit puni par l'exil et par la confiscation de ses biens. C'est l'Aréopage qui connoît des délits relatifs aux diverses especes d'oliviers, et qui envoie de temps en temps des inspecteurs pour veiller à leur conservation (*l*).

(*h*) Xenoph. memor. pag. 865. Plut. in Sol. tom. 1, pag. 91.

* 90 livres.

(*i*) Demosth. in Macart. p. 1839. Pett. leg. Att. pag. 391. — (*k*) Lys. in Areop. pag. 133. — (*l*) Id. ibid. pag. 136 et 143. Markl. conject. ad cap. 7. Lys. p. 748, ad cal. edit. Taylor.

En continuant notre tournée, nous vîmes défiler auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés et suivis de chiens destinés à écarter les loups (*m*). Chaque mouton étoit enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique, empruntée des Mégariens (*n*), garantit la toison des ordures qui la saliroient, et la défend contre les haies qui pourroient la déchirer. J'ignore si elle contribue à rendre la laine plus fine; mais je puis dire que celle de l'Attique est très-belle (*o*), et j'ajoute que l'art de la teinture est parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais (*p*).

J'appris en cette occasion que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage; que pour provoquer leur soif, on mêle souvent du sel dans leur nourriture, et qu'en été sur-tout, on leur en distribue chaque cinquieme jour une mesure déterminée : c'est un médimne * pour cent brebis. J'appris encore qu'en faisant usage de sel, elles donnent plus de lait (*q*).

Au pied d'un petit côteau qui terminoit une prairie, on avoit placé au milieu des romarins et

---

(*m*) Xenoph. memor. lib. 2, pag. 757 et 759.

(*n*) Diog. Laert. lib. 6, §. 41. — (*o*) Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 2. Plut. de audit. tom. 2, pag. 42. Athen. lib. 5, pag. 219. — (*p*) Plat. de rep. lib. 4, tom. 2, pag. 429.

* Environ 4 boisseaux.

(*q*) Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 20, t. 1, p. 906.

des genêts, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous disoit Euthymene, avec quel empressement les abeilles exécutent les ordres de leur souveraine; car c'est elle qui, ne pouvant souffrir qu'elles restent oisives, les envoie dans cette belle prairie, rassembler les riches matériaux dont elle regle l'usage; c'est elle qui veille à la construction des cellules et à l'éducation des jeunes abeilles; et quand les éleves sont en état de pourvoir à leur subsistance, c'est elle encore qui en forme un essaim (*r*), et les oblige de s'expatrier sous la conduite d'une abeille qu'elle a choisie *.

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendoit une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînoient des tombereaux de fumier, dont les autres attelés à des charrues, traçoient de pénibles sillons (*s*). On y semera de l'orge, disoit Euthymene; c'est l'espece de blé qui réussit le mieux dans l'Attique (*t*). Le froment qu'on y recueille, donne à la vérité un pain très-agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie; et l'on a remarqué plus d'une fois que les athletes Béotiens, quand ils séjournent à Athenes, consomment en froment

(*r*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 837 et 839.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*s*) AElian. var. hist. lib. 5, cap. 14. — (*t*) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 8, pag. 947.

deux cinquiemes de plus qu'ils n'en consomment dans leur pays (*u*). Cependant ce pays confine à celui que nous habitons : tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat. En voulez-vous une autre preuve ? L'île de Salamine touche à l'Attique, et les grains y mûrissent beaucoup plus tard que chez nous (*x*).

Les discours d'Euthymene, les objets qui s'offroient à mes regards, commençoient à m'intéresser. J'entrevoyois déja que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur une aveugle routine, mais sur une longue suite d'observations. Il paroît, disoit notre guide, que les Egyptiens nous en communiquerent autrefois les principes (*y*) Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grece, dont la plupart, en reconnoissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons (*z*). Je sais que d'autres villes Grecques ont les mêmes prétentions que nous (*a*). Mais à quoi serviroit de discuter leurs titres ? Les arts de premiere nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations ; et leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience ; et quantité d'écrivains en

(*u*) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 4, pag. 932. — (*x*) Id. ibid. cap. 3, p. 913. — (*y*) Diod. Sic. lib. 1, pag. 13, 14 et 25; lib. 5, pag. 336. — (*z*) Isocr. paneg. tom. 1, pag. 133. Justin. lib. 2, cap. 6.
(*a*) Goguet, orig. des loix, tom. 2, pag. 177.

ont recueilli des préceptes. Des philosophes célebres, tels que Démocrite, Archytas, Epicharme nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne (*b*); et plusieurs siecles auparavant, Hésiode les avoit chantés dans un de ses poëmes (*c*); mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions, qu'il n'ose pas interroger la nature et lui proposer de nouvelles loix. Ainsi, lui dis-je alors, si j'avois un champ à cultiver, il ne suffiroit pas de consulter les auteurs dont vous venez de faire mention? Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrein, ni à chaque climat.

Supposons que vous vous destiniez un jour à la noble profession que j'exerce, je tâcherois d'abord de vous convaincre que tous vos soins, tous vos mouvemens sont dus à la terre, et que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous (*d*); car elle n'est si bienfaisante, que parce qu'elle est juste (*e*).

J'ajouterois à ce principe, tantôt les regles qu'a confirmées l'expérience des siecles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumieres des autres. Je vous dirois, par

(*b*) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, tom. 2, pag. 308. Varr. de re rustic. lib. 1, cap. 1. Colum. de re rustic. lib. 1, cap. 1. — (*c*) Hesiod. oper. et dies. — (*d*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 868. — (*e*) Id. ibid. p. 832.

exemple : choisissez une exposition favorable (*f*); étudiez la nature des terreins et des engrais propres à chaque production (*g*); sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes especes (*h*), dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier (*i*), ou le fumier avec la graine (*k*).

S'il étoit question de la culture du blé en particulier, j'ajouterois : multipliez les labours; ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de recolter, mais celui de l'année précédente (*l*); semez plutôt ou plus tard, suivant la température de la saison (*m*); plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légere (*n*); mais semez toujours également (*o*). Votre blé monte-t-il trop haut? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons (*p*), car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux : le grain s'alonge et devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille? ne la coupez qu'à moitié; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, et lui servira d'engrais (*q*). Serrez votre

---

(*f*) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 1. — (*g*) Id. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 946. — (*h*) Id. de caus. plant. lib. 3, cap. 25. — (*i*) Id. ibid. cap. 7. — (*k*) Id. hist. plant. lib. 7, cap. 5, p. 792. — (*l*) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 11, pag. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, tom. 2, p. 127. Geopon. lib. 2, cap. 16. — (*m*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 861. — (*n*) Theophr. ibid. cap. 6, p. 939. — (*o*) Xenoph. ibid. — (*p*) Theophr. ibid. cap. 7, pag. 942. — (*q*) Xenoph. ibid. pag. 862.

blé dans un endroit bien sec (*r*) ; et pour le garder long-temps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, et même de l'arroser (*s*).

Euthymene nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, et s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques, relatives à ces divers objets, et souvent contradictoires entre elles, se sont introduites dans les différens cantons de la Grece.

Presque par-tout on soutient les vignes avec des échalas (*t*). On ne les fume que tous les quatre ans, et plus rarement encore. Des engrais plus fréquens finiroient par les brûler (*u*).

La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde et plus durable (*x*).

Dans un terrein nouvellement défriché, vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisieme année, et plus tard dans un terrein cultivé depuis long-temps (*y*). A l'égard de la saison, les uns

---

(*r*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 844. — (*s*) Theophr. de caus. plant. lib. 4, cap. 15. — (*t*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 866. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 25. — (*u*) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 13. — (*x*) Id. ibid. cap. 19. — (*y*) Id. ibid. cap. 18.

soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille qu'on fait, soit en hiver, soit au printemps ; de la premiere, que la plaie en peut se fermer, et que les yeux risquent de se dessécher par le froid ; de la seconde, que la seve s'épuise, et inonde les yeux laissés auprès de la plaie (z).

D'autres établissent des distinctions relatives à la nature du sol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrein maigre et sec ; au printemps, celles qui sont dans une terre humide et froide ; en hiver, celles qui sont dans un terrein ni trop sec ni trop humide. Par ces divers procédés, les premieres conservent la seve qui leur est nécessaire ; les secondes perdent celle qui leur est inutile : toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve, disent-ils, que dans les terres humides, il faut différer la taille jusqu'au printemps, et laisser couler une partie de la seve, c'est l'usage où l'on est de semer à travers les vignes de l'orge et des feves, qui absorbent l'humidité, et qui empêchent la vigne de s'épuiser en rameaux inutiles.

Une autre question partage les vignerons (a) : faut-il tailler long ou court ? Les uns se reglent sur la nature du plant ou du terrein ; d'autres sur

(z) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 20.
(a) Id. ibid. cap. 19.

la moëlle des sarmens. Si cette moëlle est abondante, il faut laisser plusieurs jets, et fort courts, afin que la vigne produise plus de raisins. Si la moëlle est en petite quantité, on laissera moins de jets, et on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux et peu de grappes, exigent qu'on taille long les jets qui sont au sommet, et court les jets les plus bas, afin que la vigne se fortifie par le pied, et qu'en même temps les rameaux du sommet produisent beaucoup de fruits.

Il est avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles se fortifient; car les vignes que l'on taille long, donnent à la vérité plus de fruits, mais périssent plutôt (*b*).

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne (*c*), ni de plusieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit souvent les vignerons répandre sur les raisins une poussiere légere pour les garantir des ardeurs du soleil, et pour d'autres raisons qu'il seroit trop long de rapporter (*d*). On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raisin, plus exposé au soleil mûrisse plutôt (*e*).

Voulez-vous rajeunir un sep de vigne prêt de périr de vétusté? Déchaussez-le d'un côté; éplu-

(*b*) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 20. — (*c*) Id. ibid. cap. 21. — (*d*) Id. ibid. cap. 22. — (*e*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 866.

chez et nettoyez ses racines; jetez dans la fosse diverses especes d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien la premiere année, mais au bout de trois ou quatre ans, il aura repris son ancienne vigueur. Si dans la suite vous le voyez s'affoiblir encore, faites la même opération de l'autre côté; et cette précaution prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne (*f*).

Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légèrement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moëlle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, et les mettre en terre. L'expérience réussit mieux, si, avant de planter le serment, on met sa partie inférieure ainsi préparée, dans un oignon marin. On connoît d'autres procédés pour parvenir au même but (*g*).

Desirez-vous tirer du même sep, des raisins, les uns blancs, les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une et de l'autre couleur (*h*)? Prenez un sarment de chaque espece; écrasez-les dans leur parties supérieures,

---

(*f*) Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 15. — (*g*) Id. de caus. plant. lib. 5, cap. 5. Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re rust. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9. Plin. lib. 17, cap. 21, tom. 2, pag. 74. Traité de la vigne, tom. 1, p. 29. — (*h*) Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5.

de

de maniere qu'elles s'incorporent, pour ainsi dire, et s'unissent étroitement; liez-les ensemble, et dans cet état mettez les deux sarmens en terre.

Nous demandâmes ensuite à Euthymene quelques instructions sur les potagers et sur les arbres fruitiers. Les plantes potageres, nous dit-il, levent plutôt, quand on se sert de graines de deux ou trois ans (*i*). Il en est qu'il est avantageux d'arroser avec l'eau salée (*k*). Les comcombres * ont plus de douceur, quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours (*l*). Ils réussissent mieux dans les terreins naturellement un peu humides, que dans les jardins où on les arrose fréquemment (*m*). Voulez-vous qu'ils viennent plutôt? Semez-les d'abord dans des vases, et arrosez-les avec de l'eau tiede (*n*); mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que si vous les aviez arrosés avec de l'eau froide (*o*). Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espece de

(*i*) Aristot. problem. §. 20, quæst. 36, tom. 2, pag. 773. — (*k*) Theophr. ibid. lib. 2, cap. 7.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*l*) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 12. Id. hist. plant. lib. 7, cap. 3, Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de rust. lib. 12, cap. 3, Plin. lib. 19, cap. 5, tom. 2, pag. 165. — (*m*) Aristot. probl. t. 2, p. 776. — (*n*) Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 6. — (*o*) Aristot. probl. p. 775. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 8.

tube. Pour les garder plus long-temps, vous aurez soin de les couvrir, et de les tenir suspendus dans un puits (*p*).

C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres (*q*) : il faut creuser la fosse au moins un an auparavant (*r*) ; on la laisse long-temps ouverte, comme si l'air devoit la féconder (*s*). Suivant que le terrein est sec ou humide, les proportions de la fosse varient. Communément on lui donne 2 pieds $\frac{1}{2}$ de profondeur, et 2 pieds de largeur (*t*).

Je ne rapporte, disoit Euthymene, que des pratiques connues et familieres aux peuples policés : et qui n'excitent pas assez leur admiration, repris-je aussi-tôt. Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier et connoître les besoins, les écarts et les ressources de la nature ; pour la rendre docile, et varier ou corriger ses productions ! Je fus surpris, à mon arrivée en Grece, de voir fumer et émonder les arbres (*u*) ; mais ma surprise fut extrême, lorsque je vis des fruits dont on avoit trouvé le secret de diminer le noyau, pour augmenter le volume de la chair (*x*) ; d'autres fruits, et sur-tout des grenades, qu'on faisoit grossir sur l'arbre même, en

(*p*) Aristot. probl. pag. 773. Theophr. ibid. lib. 5, cap. 6. — (*q*) Id. ibid. lib. 3, cap. 3 et 4. — (*r*) Id. ibid. cap. 5. — (*s*) Id. ibid. cap. 18. — (*t*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 864. — (*u*) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2. — (*x*) Id. ibid. lib. 1, cap. 18.

les enfermant dans un vase de terre cuite (*y*); des arbres chargés de fruits de différentes especes (*z*), et forcés de se couvrir de productions étrangeres à leur nature.

C'est par la greffe, me dit Euthymene, qu'on opere ce dernier prodige, et qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts (*a*). Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espece. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, &c. (*b*).

Les figues mûrissent plutôt, quand elles ont été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier sauvage, qu'on a soin de planter tout auprès (*c*); cependant on préfere celles qui mûrissent naturellement, et les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence (*d*).

On prétend que les grenades ont plus de douceur, quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, et qu'on jette du fumier de cochon sur ses racines; que les amandes ont plus de goût, quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre, et

(*y*) Aristot. probl. §. 20, tom. 2, pag. 772.
(*z*) Theophr. ibid. lib. 5, cap. 5. — (*a*) Id. ibid. lib. 1, cap. 6 et 7. — (*b*) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, tom. 2, pag. 1016. — (*c*) Id. ibid. pag. 1017. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 12. Tournef. voyag. du Levant, tom. 1, pag. 338. — (*d*) Theophr. ibid. cap. 13.

qu'on en laisse couler la seve pendant quelque temps (*e*) ; que les oliviers ne prosperent point, quand ils sont à plus de 300 stades de la mer (*f*) *. On prétend encore que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres ; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvages (*g*), et les grenadiers des jardins dans celui des myrtes (*h*) ; on ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des sexes dans les arbres et dans les plantes (*i*). Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux et d'autres productions de la nature ; ensuite sur l'exemple des palmiers, dont les femelles ne sont fécondées que par le duvet ou la poussiere qui est dans la fleur du mâle (*k*). C'est en Egypte et dans les pays voisins qu'on peut observer cette espece de phénomene. Car en Grece, les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne le amenent jamais à une parfaite maturité (*l*).

En général, les fruits ont dans l'Attique une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voisi-

---

(*e*) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 7, tom. 2, p. 1017. — (*f*) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 2, pag. 550.

* 11 lieues 850 toises.

(*g*) Aristot. ibid. cap. 6, pag. 1017. — (*h*) Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 9, pag. 243. — (*i*) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 2, pag. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 9, pag. 146. — (*k*) Theophr. ibid. lib. 2, pag. 113. — (*l*) Id. ibid. lib. 3, cap. 5, pag. 124.

nes (*m*). Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier. C'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athenes (*n*).

Euthymene nous parloit avec plaisir des travaux de la campagne, avec transports des agrémens de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courboient au dessus de nos têtes, il nous disoit : Quand je me promene dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moissons, ces arbres, ces plantes n'existent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais soulager les besoins. Quelquefois je me fais des illusions pour accroître mes jouissances. Il me semble alors que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annoncés par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les graces.

Une émulation sans rivalité forme les liens qui m'unissent avec mes voisins. Ils viennent souvent se ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance et la franchise regnent dans nos entretiens. Nous nous

---

(*m*) Aristot. problem. tom. 2, pag. 774. — (*n*) Antiphon. apud Athen. lib. 3, cap. 7, pag. 84. Salmas. exercit. in Plin. pag. 966.

communiquons nos découvertes ; car bien différens des autres artistes, qui ont des secrets (*o*), chacun de nous est aussi jaloux d'instruire les autres que de s'instruire soi-même.

S'adressant ensuite à quelques habitans d'Athenes qui venoient d'arriver, il ajoutoit : vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs, mais cette indépendance que les loix vous accordent, la tyrannie de la société vous la ravit sans pitié : des charges à briguer et à remplir ; des hommes puissans à ménager ; des noirceurs à prévoir et à éviter ; des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature ; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles ; le poids insupportable de l'oisiveté ; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

Vos fêtes sont si magnifiques ! et les nôtres si gaies ! vos plaisirs si superficiels et si passagers ! les nôtres si vrais et si constans ! Les dignités de la république imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art, sans lequel l'industrie et le commerce tomberoient en décadence (*p*) ?

Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartemens, la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voûte de verdure ? et vos repas, quelquefois si somp-

(*o*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 858. — (*p*) Id. ibid. pag. 831.

tueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, et ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains ? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver, et dans les chaleurs de l'été (*q*) ; dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des Zéphyrs, sur un gazon qui invite au sommeil ; tantôt auprès d'une flamme étincelante (*r*), nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme et de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre ; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, sans en troubler la tranquillité !

Ah ! si le bonheur n'est que la santé de l'ame, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où regne une juste proportion entre les besoins et les desirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, et l'intérêt toujours accompagné du calme ?

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymène. Nous lui dîmes que, dans quelques-uns de ses écrits (*s*), Xénophon proposoit d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveroient le mieux leurs champs. Ce moyen, répondit-il, pourroit encourager l'agriculture ; mais la répu-

(*q*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 832. — (*r*) Id. ibid. — (*s*) Id. Hier. pag. 916.

blique est si occupée à distribuer des graces à des hommes oisifs et puissans, qu'elle ne peut gueres penser à des citoyens utiles et ignorés.

Etant partis d'Acharnes, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant quelques châteaux entourés de murailles épaisses et de tours élevées, tels que ceux de Phylé, de Décélie, de Rhamnonte. Les frontieres de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons; et en cas d'invasion, on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier (*t*).

Rhamnonte est situé auprès de la mer. Sur une éminence voisine s'éleve le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue, haute de dix coudées*, est de la main de Phidias, et mérite d'en être par la beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perses avoient apporté en ces lieux pour dresser un trophée. Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son éleve Agoracrite qu'il aimoit beaucoup (*u*).

De là nous descendîmes au bourg de Marathon. Ses habitans s'empressoient de nous raconter les

(*t*) Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 479.

* Environ 14 de nos pieds.

(*u*) Pausan. lib. 1, cap. 32, pag. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, pag. 725. Suid. et Hesych. in Ῥαμν. Meurs. de popul. Attic. in Ῥαμν.

principales

principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remportèrent autrefois contre les Perses. Ce célebre événement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre, pendant la nuit, les cris des combattans et les hennissemens des chevaux (*x*). Ils nous montroient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille; ce sont de petites colonnes sur lesquelles on s'est contenté de graver leurs noms. Nous nous prosternâmes devant celle que les Athéniens consacrerent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laissé mourir dans un cachot. Elle n'est distinguée des autres que parce qu'elle en est séparée (*y*).

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentissoit de cris de joie. On y célébroit la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg (*z*). Sa statue nous parut d'une haute antiquité. C'est la même, nous disoit-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride (*a*). Toutes les filles des Athéniens doivent être vouées à la Déesse, après qu'elles ont atteint leur cinquieme année, avant qu'elles aient passé leur dixieme (*b*). Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parens, et ayant

(*x*) Pausan. lib. 1, cap. 32, pag. 79. — (*y*) Id. ibid. — (*z*) Meurs. de popul. Attic. in Βραυρ. Id. in Græc. fer. Castell. de fest. Græc. — (*a*) Pausan. lib. 1, cap. 23, pag. 55; et cap. 33, pag. 80. — (*b*) Aristoph. in Lysistr. v. 644. Schol ibid. Harpocr. et Hesych. in Αρκ. et in Δεκα.

à leur tête la jeune prêtresse de Diane (c), assisteront aux cérémonies qu'elles embellissoient de leur présence, et pendant lesquelles des rhapsodes chantoient des fragmens de l'iliade (d). Par une suite de leur dévouement, elles viennent, avant que de se marier, offrir des sacrifices à cette Déesse (e).

On nous pressoit d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui se renouvelle chaque cinquieme année (f) en l'honneur de Bacchus, et qui, attirant dans ces lieux la plupart des courtisannes d'Athenes, se célébroit avec autant d'éclat que de licence (g). Mais la description qu'on nous en fit ne servit qu'à nous en dégoûter, et nous allâmes voir les carrieres du mont Pentelique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc si renommé dans la Grece, et si souvent mis en œuvre par les plus habiles statuaires (h). Il semble que la nature s'est fait un plaisir de multiplier, dans le même endroit, les grands hommes, les grands artistes, et la matiere la plus propre à conserver le souvenir des uns et des au-

(c) Dinarch. in Aristogit. p. 106. Demosth. in Conon. p. 1112. — (d) Hesych. in Βραυρ. — (e) Suid. in ἀρκ. — (f) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 107. — (g) Suid. in Βραυρ. Schol. in Demosth. orat. adv. Conon. pag. 1415. — (h) Theophr. de lap. §. 14. Strab. lib. 9, pag. 399. Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. Pausan. lib. 1, cap. 32, pag. 78; lib. 5, cap. 10, pag. 398; lib. 8, cap. 28, pag. 658, &c.

tres. Le mont Hymette (*i*) et d'autres montagnes de l'Attique (*k*) recelent dans leur sein de semblables carrières.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panormos, offre aux vaisseaux un asyle sûr et commode. Il est entouré de vallées et de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élevent en amphithéâtre, et vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins et d'autres especes d'arbres (*l*).

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos*(*m*). Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines dont les sommets arrondis et séparés les uns des autres semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature (*n*). Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer (*o*). Et quelle fut notre joie, en apprenant que Platon étoit dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avoit pressé pendant longtemps de venir à sa maison de campagne! Quelques-uns de ses disciples l'avoient accompagné

(*i*) Strab. lib. 9, pag. 399. Plin. lib. 17, cap. 1, tom. 2, pag. 48; lib. 36, cap. 3, tom. 2, pag. 724; et cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18. — (*k*) Xenoph. rat. redit. pag. 920. Liv. lib. 31, cap. 26.

(*l*) Chandl. travels in Greece, pag. 157.

* C'est-à-dire maritime.

(*m*) Thucyd. lib. 2, cap. 55. — (*n*) Well. a journ. pag. 447. — (*o*) Xenoph. rat. redit. pag. 928.

dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites ; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnoissance, et Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial (*p*). Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons (*q*), et qu'on pourroit y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeoient de fortes avances. Outre l'achat des instrumens, et la construction des maisons et des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent 300 ou 600 drachmes *, et quelquefois davantage (*r*). Quand on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec des citoyens qui en possedent un grand nombre, et on leur donne pour chaque esclave une obole par jour †.

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permission, que la ré-

(*p*) Xenoph. rat. redit. p. 924. — (*q*) Id. ibid. p. 927.

* 270 livres, ou 540 livres.

(*r*) Demosth. in Aphob. 1, pag. 896.

† 3 sols.

publique seule peut accorder (*s*). Il s'adresse aux magistrats chargés du département des mines. Si sa proposition est acceptée, on l'inscrit dans un registre, et il s'oblige à donner, outre l'achat du privilege, la 24e. partie du profit (*t*). S'il ne satisfait pas à ses obligations, la concession revient au fisc qui la met à l'encan (*u*).

Autrefois les sommes provenues, soit de la vente, soit de la rétribution éventuelle des mines, étoient distribuées au peuple. Thémistocle obtint de l'assemblée générale qu'elles seroient destinées à construire des vaisseaux (*x*). Cette ressource soutint la marine pendant la guerre du Péloponese. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, si malheureusement célebre par l'expédition de Sicile, louoit, à un entrepreneur, mille esclaves dont il retiroit par jour 1000 oboles ou 166 drachmes deux tiers *. Hipponicus, dans le même temps, en avoit six cents, qui, sur le même pied, lui rendoient 600 oboles, ou 100 drachmes par jour †(*y*). Suivant ce calcul, Xénophon proposoit au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffit d'une premiere

(*s*) Id. in Pantæn. pag. 992. — (*t*) Suid. in Ἀγυιάς. — (*u*) Demosth. in Phœnip. pag. 1022. — (*x*) Plut. in Themist. tom. 1, pag. 113.

* 150 livres.

† 90 livres.

(*y*) Xenoph. rat. redit. pag. 925.

mise pour en acquérir 1200, et en augmenter successivement le nombre jusqu'à 10000. Il en auroit alors résulté tous les ans, pour l'état, un bénéfice de 100 talens (z) *.

Ce projet, qui pouvoit exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté; et, vers la fin de cette guerre, on s'apperçut que les mines rendoient moins qu'auparavant (a).

Divers accidens peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, et j'en ai vu plusieurs qui s'étoient ruinés faute de moyens et d'intelligence (b). Cependant les loix n'avoient rien négligé pour les encourager; le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'état (c): des peines sont décernées contre les concessionnaires qui l'empêcheroient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines et ses instrumens, soit en mettant le feu à sa fabrique ou aux étais qu'on place dans les souterreins (d); soit en anticipant sur son domaine; car les concessions faites à chaque particulier, sont circonscrites dans des bornes qu'il n'est pas permis de passer (e).

(z) Xenoph. rat. redit. pag. 926.

* 540000 livres.

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 773. — (b) Demosth. in Phœnip. p. 1022 et 1025. — (c) Id. ibid. — (d) Poll. lib. 7, cap. 23, §. 98. Petit. leg. Attic. pag. 549.

(e) Demosth. in Pantæn. pag. 992.

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides et mal-sains (*f*). Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines pour arracher des entrailles de la terre, ces métaux qui sont destinés à n'être découverts et même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits (*g*), on a construit des forges et des fourneaux (*h*), où l'on porte le minérai, pour séparer l'argent des matieres avec lesquelles il est combiné (*i*). Il l'est souvent avec une substance sablonneuse, rouge, brillante, dont on a tiré, pour la premiere fois, dans ces derniers temps, le cinabre artificiel (*k*)*.

On est frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraste que présentent les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns, sans crainte et sans danger, recueillent sur sa surface le blé, le vin, l'huile et les autres fruits auxquels il leur est permis de participer; ils sont en général bien nourris, bien vêtus, ils ont des momens de plaisirs, et au milieu de leurs peines ils respirent un air libre, et jouissent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrieres de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours prêts

(*f*) Xenoph. memor. lib. 3, pag. 773. — (*g*) Vitruv. lib. 7, cap. 7. — (*h*) Demosth. ibid. pag. 988. Suid. et Harpocr. in Κίνναβαρι. — (*i*) Phot. lex. man. in Κίνναβαρι.

(*k*) Theophr. de lapid. §. 104. Plin. lib. 33, cap. 7, tom. 2, pag. 624. Corsin. fast. Attic. tom. 3, pag. 262.

* Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant. J. C.

de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funebres, et n'ont autour d'eux qu'une atmosphere grossiere et souvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reste de sentimens que pour souffrir, et de forces que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge, d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinoit à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines; il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athenes d'environ 330 stades (*l*) *: on y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée, auquel il ressemble par sa disposition générale, six colonnes de front, et treize de retour (*m*).

Du sommet du promontoire, on distingue, au bas de la montagne, le port et le bourg de Sunium, qui est une des fortes places de l'Attique (*n*). Mais un plus grand spectacle excitoit notre admiration. Tantôt nous laissions nos yeux s'égarer sur les vastes plaines de la mer, et se reposer ensuite sur les tableaux que nous offroient les îles voisines; tantôt d'agréables souvenirs sembloient

(*l*) Strab. lib. 9, pag. 399.
* Environ 12 lieues et demie.
(*m*) Le Roi, ruines de la Grece, part. 1, p. 84.
(*n*) Demosth. de cor. p. 479. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

rapprocher de nous les îles qui se déroboient à nos regards. Nous disions : De ce côté de l'horizon est Ténos, où l'on trouve des vallées si fertiles ; et Délos, où l'on célebre des fêtes si ravissantes. Alexis me dit tout bas : Voilà Céos, où je vis Glycere pour la premiere fois. Philoxene me montroit, en soupirant, l'île qui portoit le nom d'Helene. C'étoit là que, dix ans auparavant, ses mains avoient dressé, entre des myrtes et des cyprès, un monument à la tendre Coronis ; c'étoit là que, depuis dix ans, il venoit à certains jours arroser de larmes ces cendres éteintes, et encore cheres à son cœur. Platon, sur qui les grands objets faisoient toujours une forte impression, sembloit attacher son ame sur les gouffres que la nature a creusés au fond des mers.

Cependant l'horizon se chargeoit au loin de vapeurs ardentes et sombres ; le soleil commençoit à pâlir ; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvroit de couleurs lugubres, dont les teintes varioient sans cesse. Déja le ciel tendu et fermé de toutes parts, n'offroit à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétroit, et qui s'appesantissoit sur la terre. Toute la nature étoit dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquoit jusqu'au fond de nos ames. Nous cherchâmes un asyle dans le vestibule du temple, et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette barriere de ténebres et de feux

suspendue sur nos têtes ; des nuages épais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrens sur la terre ; les vents déchaînés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abymes. Tout grondoit, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes ; et de tous ces bruits réunis, il se formoit un bruit épouvantable qui sembloit annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain ; le ciel brilla d'une clarté plus pure ; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étoient élevées jusqu'aux cieux, traînoit à peine ses flots jusques sur le rivage.

A l'aspect de tant de changemens inopinés et rapides, nous restâmes quelque temps immobiles et muets. Mais bientôt ils nous rappellerent ces questions sur lesquelles la curiosité des hommes s'exerce depuis tant de siecles : Pourquoi ces écarts et ces révolutions dans la nature ? Faut-il les attribuer au hasard ? Mais d'où vient que, sur le point de se briser mille fois, la chaîne intime des êtres se conserve toujours ? Est-ce une cause intelligente qui excite et appaise les tempêtes ? mais quel but se propose-t-elle ? D'où vient qu'elle foudroie les déserts, et qu'elle épargne les nations coupables ? De là nous remontions à l'existence des dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos

idées, et nous conjurions Platon de les rectifier. Il étoit dans un recueillement profond; on eût dit que la voix terrible et majestueuse de la nature retentissoit encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prieres, et par les vérités qui l'agitoient intérieurement, il s'assit sur un siege rustique, et nous ayant fait placer à ses côtés *, il commença par ces mots :

Foibles mortels que nous sommes (*o*) ! est-ce à nous de pénétrer les secrets de la divinité, nous, dont les plus sages ne sont auprès d'elle que ce qu'un singe est auprès de nous (*p*) ? Prosterné à ses pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, et qui vous paroissent conformes à la raison (*q*).

Si j'étois obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers et sur la cause du mal, je serois forcé de parler par énigmes (*r*); mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu et mes amis pour témoins, j'aurai la douceur de rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce est un Dieu unique, immuable, infini (*s*); centre de toutes les

* Voyez la planche relative à ce chapitre.

(*o*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 29. — (*p*) Heracl. ap. Plat. in Hipp. Maj. tom. 3, p. 289. — (*q*) Plat. in Tim. tom. 3, p. 29. — (*r*) Id. epist. 2, ad Dionys. tom. 3, pag. 312. Id. in Tim. tom. 3, pag. 28. — (*s*) Id. in Phædon. tom. 1, pag. 78, &c.

perfections, source intarissable de l'intelligence et de l'être (*t*), avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé sa puissance au-dehors, il étoit; car il n'a point eu de commencement (*u*): il étoit en lui-même, il existoit dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expressions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon sujet.

Egalement éternelle, la matiere subsistoit dans une fermentation affreuse, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux, qui cherchoit à réunir les parties, et de principes destructifs, qui les séparoient à l'instant; susceptible de toutes les formes, incapable d'en conserver aucune: l'horreur et la discorde erroient sur ses flots bouillonnans (*x*). La confusion effroyable que vous venez de voir dans la nature, n'est qu'une foible image de celle qui régnoit dans le chaos.

De toute éternité, Dieu, par sa bonté infinie, avoit résolu de former l'univers, suivant un modele toujours présent à ses yeux (*y*), modele immuable, incréé, parfait; idée semblable à

(*t*) Plat. in Cratyl. tom. 1, pag. 396. — (*u*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 96. Plat. in Tim. passim. Id. in Phædon. tom. 2, p. 78. — (*x*) Tim. de anim. mund. ibid. p. 94. Plat. in Tim. tom. 3, p. 30, 51, &c. Diog. Laert. lib. 3, §. 69. Cicer. acad. lib. 1, tom. 2, p. 70. — (*y*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. ibid. p. 29. Senec. epist. 65.

celle que conçoit un artiste, lorsqu'il convertit la pierre grossiere en un superbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde visible n'est que la copie et l'expression (z). Tout ce qui, dans l'univers, tombe sous nos sens, tout ce qui se dérobe à leur activité, étoit tracé d'une maniere sublime dans ce premier plan; et comme l'Etre suprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produisoit le monde, avant qu'il l'eût rendu sensible.

Ainsi existoient de toute éternité, Dieu auteur de tout bien, la matiere principe de tout mal, et ce modele suivant lequel Dieu avoit résolu d'ordonner la matiere (a)*.

Quand l'instant de cette grande opération fut arrivée, la sagesse éternelle donna ses ordres au chaos, et aussi-tôt toute la masse fut agitée d'un mouvement fécond et inconnu. Ses parties, qu'une haine implacable divisoit auparavant, coururent se réunir, s'embrasser et s'enchaîner. Le feu brilla pour la premiere fois dans les ténebres; l'air se sépara de la terre et de l'eau (b). Ces quatre

(z) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 28. — (a) Tim. ibid. pag. 94. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 11, tom. 2, pag. 882. Id. de anim. procr. pag. 1014. Diog. Laert. lib. 3, §. 69. Bruck. hist. philos. tom. 1, p. 678 et 691.

* Archytas, avant Platon, avoit admis trois principes, Dieu, la matiere et la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, pag. 32).

(b) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 53.

élémens furent destinés à la composition de tous les corps (*c*).

Pour en diriger les mouvemens, Dieu qui avoit préparé une ame *, composée en partie de l'essence divine, et en partie de la substance matérielle (*d*), la revêtit de la terre, des mers et de l'air grossier, au-delà duquel il étendit les déserts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers (*e*), partent comme des rayons de flamme, qui sont plus ou moins purs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'insinuent dans les corps, et animent leurs parties, et qui, parvenus aux limites du monde, se répandent sur sa circonférence, et forment tout autour une couronne de lumiere (*f*).

A peine l'ame universelle eut-elle été plongée dans cet océan de matiere qui la dérobe à nos regards (*g*), qu'elle essaya ses forces, en ébranlant ce grand tout à plusieurs reprises, et que tournant rapidement sur elle-même, elle entraîna tout l'univers docile à ses efforts.

Si cette ame n'eût été qu'une portion pure de la substance divine, son action, toujours simple et constante, n'auroit imprimé qu'un mouvement

---

(*c*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 32.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*d*) Tim. de anim. mund. apud Plat. tom. 3, pag. 95. Plat. ibid. pag. 34. — (*e*) Tim. ibid. Plat. ibid. p. 36. — (*f*) Mém. de l'acad des bell. lettr. tom. 32, pag. 19. — (*g*) Plat. in Tim. pag. 36.

uniforme à toute la masse. Mais comme la matiere fait partie de son essence, elle jeta de la variété dans la marche de l'univers. Ainsi pendant qu'une impression générale, produite par la partie divine de l'ame universelle, fait tout rouler d'orient en occident, dans l'espace de vingt-quatre heures, une impression particuliere, produite par la partie matérielle de cette ame, fait avancer d'occident en orient, suivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planetes (*h*).

Pour concevoir la cause de ces deux mouvemens contraires, il faut observer que la partie divine de l'ame universelle est toujours en opposition avec la partie matérielle; que la premiere se trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, et la seconde dans les couches d'air qui environnent la terre (*i*): et qu'enfin, lorsqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'ame, ne pouvant résister entièrement à la direction générale donnée par la partie divine, ramassa les restes du mouvement irrégulier qui l'agitoit dans le chaos, et parvint à le communiquer aux spheres qui entourent notre globe.

Cependant l'univers étoit plein de vie. Ce fils unique, ce Dieu engendré (*k*), avoit reçu la fi-

(*h*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 96. Plat. ibid. p. 38. — (*i*) Tim. ibid. p. 96. — (*k*) Tim. ibid. p. 94. Bruck. hist. phil. tom. 1, p. 705.

gure sphérique, la plus parfaite de toutes (*l*). Il étoit assujetti au mouvement circulaire, le plus simple de tous, le plus convenable à sa forme (*m*). L'Etre suprême jeta des regards de complaisance sur son ouvrage (*n*); et l'ayant rapproché du modele qu'il suivoit dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçoient dans la copie.

Mais il en étoit un qu'elle ne pouvoit recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, et dont ce monde visible n'étoit pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile (*o*) de l'immobile éternité *; le temps qui commençant et achevant sans cesse le cercle des jours et des nuits, des mois et des années, semble ne connoître, dans sa course, ni commencement ni fin, et mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel; le temps enfin, qui n'auroit point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étoient chargés de distinguer ses parties fugitives, et d'enrégistrer, pour ainsi dire, ses mou-

(*l*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 33. — (*m*) Id. ibid. pag. 34. — (*n*) Id. ibid. p. 37. — (*o*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 97. Plat. in Tim. pag. 37.

* Rousseau, dans son ode au prince Eugene, a pris cette expression de Platon.

temps

vemens (*p*). Dans cette vue l'Etre suprême alluma le soleil (*q*), et le lança avec les autres planetes dans la vaste solitude des airs. C'est de là que cet astre inonde le ciel de sa lumiere, qu'il éclaire la marche des planetes, et qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure et celle de Vénus, entraînées par la sphere à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter et Saturne ont aussi des périodes particulieres et inconnues au vulgaire (*r*).

Cependant l'auteur de toutes choses adressa la paroles aux génies à qui il venoit de confier l'administration des astres (*s*). « Dieux, qui me devez la naissance, écoutez mes ordres souverains. « Vous n'avez pas de droit à l'immortalité; mais « vous y participerez par le pouvoir de ma volonté, plus forte que les liens qui unissent les « parties dont vous êtes composés. Il reste pour « la perfection de ce grand tout, à remplir d'habitans les mers, la terre et les airs. S'ils me « devoient immédiatement le jour, soustraits à « l'empire de la mort, ils deviendroient égaux « aux dieux mêmes. Je me repose donc sur vous « du soin de les produire. Dépositaires de ma « puissance, unissez à des corps périssables les

(*p*) Plat. in Tim. pag. 38. — (*q*) Id. ibid. pag. 39. — (*r*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 96. Plat. in Tim. pag. 39. — (*s*) Plat. ibid. pag. 40 et 41.

« germes d'immortalité que vous allez recevoir
« de mes mains. Formez en particulier des êtres
« qui commandent aux autres animaux, et vous
« soient soumis; qu'ils naissent par vos ordres;
« qu'ils croissent par vos bienfaits; et qu'après
« leur mort, ils se réunissent à vous, et partagent
« votre bonheur ».

Il dit: et soudain versant dans la coupe où il avoit pétri l'ame du monde, les restes de cette ame tenus en réserve, il en composa les ames particulieres; et joignant à celles des hommes une parcelle de l'essence divine (*t*), il leur attacha des destinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtroit des mortels capables de connoître la divinité, et de la servir; que l'homme auroit la prééminence sur la femme; que la justice consisteroit à triompher des passions, et l'injustice à y succomber; que les justes iroient dans le sein des astres jouir d'une félicité inaltérable; que les autres seroient métamorphosés en femmes; que si leur injustice continuoit, ils reparoîtroient sous différentes formes d'animaux, et qu'enfin ils ne seroient rétablis dans la dignité primitive de leur être, que lorsqu'ils se seroient rendus dociles à la voix de la raison (*u*).

Après ces décrets immuables, l'Etre suprême

(*t*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 99.
— (*u*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 42.

sema les ames dans les planetes ; et ayant ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir successivement de corps mortels, de pourvoir à leurs besoins, et de les gouverner, il rentra dans le repos éternel (*x*).

Aussi-tôt les causes secondes ayant emprunté de la matiere, des particules des quatre élémens, les attacherent entre elles par des liens invisibles (*y*), et arrondirent autour des ames les différentes parties des corps destinés à leur servir de chars, pour les transporter d'un lieu dans un autre (*z*).

L'ame immortelle et raisonnable fut placée dans le cerveau, dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvemens (*a*). Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formerent une ame mortelle, privée de raison, où devoient résider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait disparoître les biens, l'audace et la peur qui ne conseillent que des imprudences, la colere si difficile à calmer, l'espérance si facile à séduire, et toutes les passions fortes, apanage nécessaire de notre nature. Elle occupe, dans le corps humain, deux régions séparées par une cloison intermédiaire. La partie irascible, revêtue de force et de courage, fut

(*x*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 42. — (*y*) Id. ibid. pag. 43. — (*z*) Id. ibid. pag. 69. — (*a*) Tim. de anim. mund. ap. Plat. tom. 3, pag. 99 et 100. Plat. in Tim. pag. 69.

placée dans la poitrine, où, plus voisine de l'ame immortelle, elle est plus à portée d'écouter la voix de la raison; où d'ailleurs tout concourt à modérer ses transports fougueux, l'air que nous respirons, les boissons qui nous désalterent, les vaisseaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen que la raison, instruite des efforts naissans de la colere, réveille tous les sens par ses menaces et par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, et le retient, malgré lui-même dans la dépendance (*b*).

Plus loin, et dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'ame mortelle, qui ne s'occupe que des besoins grossiers de la vie; animal avide et féroce, qu'on éloigna du séjour de l'ame immortelle, afin que ses rugissemens et ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui; et ne pouvant le gouverner par la raison, elle le subjugue par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscere brillant et poli, les objets les plus propres à l'épouvanter (*c*). Alors il ne voit dans ce miroir que des rides affreuses et menaçantes, que des spectres effrayans qui le remplissent de chagrins et de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux fu-

(*b*) Plat. in. Tim. tom. 3, pag. 70. — (*c*) Id. ibid. pag. 71.

nestes, succedent des peintures plus douces et plus riantes. La paix regne autour de lui ; et c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette portion aveugle et grossiere de notre ame, fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilege ne pouvoit être le partage de l'ame immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile jamais à la raison, et ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie et dans l'enthousiasme (*d*).

Les qualités de la matiere, les phénomenes de la nature, la sagesse qui brille en particulier dans la disposition et dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention me meneroient trop loin, et je reviens à celui que je m'étois d'abord proposé.

Dieu n'a pu faire, et n'a fait que le meilleur des mondes possibles (*e*), parce qu'il travailloit sur une matiere brute et désordonnée, qui sans cesse opposoit la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore aujourd'hui (*f*); et de là les tempêtes, les tremblemens de terre, et tous les bouleversemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs, en nous formant,

(*d*) Plat. in Tim. tom. 3, p. 71. — (*e*) Id. ibid. p. 30 et 56. Senec. epist. 65. — (*f*) Plat. in Theæt. tom. 2, pag. 176.

furent obligés d'employer les mêmes moyens que lui (*g*) ; et de là les maladies du corps, et celles de l'ame encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, et dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême ; tout ce qui s'y trouve de défectueux vient du vice inhérent à la matiere (*h*).

(*g*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 44. — (*h*) Id. ibid. p. 47 ; et in politic. tom. 2, pag. 273.

Fin du Chapitre cinquante-neuvieme.

CHAPITRE LX.

Evénemens remarquables arrivés en Grece et en Sicile (depuis l'année 357 jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée.

J'AI dit plus haut * que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys, son neveu et son beau-frere, s'étoit enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous laquelle elle gémissoit. En sortant d'Athenes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassembloit depuis quelque temps.

Il y trouva 3000 hommes, levés la plupart dans le Péloponese, tous d'une valeur éprouvée et d'une hardiesse supérieure aux dangers (*a*). Ils ignoroient encore leur destination, et quand ils apprirent qu'ils alloient attaquer une puissance défendue par 100000 hommes d'infanterie, 10000 de cavalerie, 400 galeres, des places très-fortes, des richesses immenses et des alliances redoutables (*b*), ils ne virent plus dans l'entreprise pro-

* Voyez le chapitre XXXIII de cet ouvrage.

(*a*) Plat. epist. 7, tom. 3, p. 333. Arist. rhet. cap. 9, tom. 2, p. 623. Diod. Sic. lib. 16, pag. 420.

(*b*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 413. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5.

jetée que le désespoir d'un proscrit qui veut tout sacrifier à sa vengeance. Dion leur représenta qu'il ne marchoit point contre le plus puissant empire de l'Europe, mais contre le plus méprisable et le plus foible des souverains (*c*). « Au « reste, ajouta-t-il, je n'avois pas besoin de sol- « dats; ceux de Denys seront bientôt à mes or- « dres. Je n'ai chosi que des chefs, pour leur « donner des exemples de courage et des leçons « de discipline (*d*). Je suis si certain de la révo- « lution, et de la gloire qui en doit réjaillir sur « nous, que, dussé-je périr à notre arrivée en « Sicile, je m'estimerois heureux de vous y avoir « conduits (*e*) ».

Ces discours avoient déja rassuré les esprits, lorsqu'une éclipse de lune leur causa de nouvelles alarmes *; mais elles furent dissipées, et par la fermeté de Dion, et par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomene, déclara que la puissance du roi de Syracuse étoit sur le point de s'éclipser (*f*). Les soldats s'embarquerent aussi-tôt, au nombre de 800 (*g*). Le reste des troupes devoit les suivre, sous la con-

(*c*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, tom. 2, pag. 404. — (*d*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 967. — (*e*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, tom. 2, pag. 405.

* Cette éclipse arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.

(*f*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 968. — (*g*) Id. ibid. pag. 967.

duite

duite d'Héraclide. Dion n'avoit que deux vaisseaux de charge et trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre et de bouche (*h*).

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique et sur des rochers, où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'étoit une place forte qui appartenoit aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut-être aussi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les besoins des troupes fatiguées d'une pénible navigation. Dion vouloit leur ménager un repos nécessaire; mais ayant appris que Denys s'étoit, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurerent leur général de les mener au plus tôt à Syracuse (*i*).

Cependant le bruit de son arrivée, se répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur et d'espérance. Déja ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine se sont rangés sous ses ordres; déja ceux de Syracuse et des campagnes voisines accourent en foule. Il distribue à 5000 d'entre eux les armes qu'il avoit apportées du Péloponese (*k*). Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent

(*h*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 968. — (*i*) Id. ibid. pag. 969. — (*k*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 414.

aux portes de la ville (*l*). Il entre à la tête de ses troupes qui marchent en silence, suivi de 50000 hommes qui font retentir les airs de leurs cris (*m*). Au son bruyant des trompettes, les cris s'appaisent, et le héraut qui le précede, annonce que Syracuse est libre, et la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, et l'on n'entend plus qu'un mêlange confus de clameurs perçantes et de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues. Le peuple égaré par l'excès de ses sentimens se proterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains ; et ne pouvant assouvir sa joie, il se jette avec fureur sur cette race odieuse d'espions et de délateurs dont la ville étoit infectée, les saisit, se baigne dans leur sang, et ces scenes d'horreur ajoutent à l'alégresse générale (*n*).

Dion continuoit sa marche auguste, au milieu des tables dressées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique, il s'arrête, et d'un endroit élevé, il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, et le conjure de ne placer à la tête de la république que des chefs en état de la conduire dans des circonstances si difficiles.

(*l*) Plut. in Dion. tom. 1, p. 970. — (*m*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 445. — (*n*) Plut. in Dion, tom. 1, p. 970.

On le nomme ainsi que son frere Mégaclès : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on vouloit les revêtir, ils ne l'accepterent qu'à condition qu'on leur donneroit pour associés vingt des principaux habitans de Syracuse, dont la plupart avoient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion (*o*), se rendit par mer à Syracuse, et entra dans la citadelle, autour de laquelle on avoit construit un mur qui la tenoit bloquée. Il envoya aussi-tôt des députés à Dion (*p*), qui leur enjoignit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses. Diminution dans les impôts, exemption du service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu, Denys promettoit tout ; mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour premiere condition du traité.

Le Roi, qui méditoit une perfidie, traîna la négociation en longueur, et fit courir le bruit qu'il consentoit à se dépouiller de son autorité (*q*); en même temps il manda les députés du peuple, et les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composoient la garnison attaquerent le

(*o*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 969. Diod. Sic. lib. 16, pag. 415. — (*p*) Plut. ibid. pag. 971. — (*q*) Id. ibid. Diod. Sic. ibid. pag. 416. Polyæn. strateg. lib. 5, *cap.* 2, §. 7.

mur d'enceinte, en démolirent une partie, et repousserent les troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étoient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource, pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne et qu'elles hésitent d'imiter. Il se jette seul à travers les vainqueurs, en terrasse un grand nombre, est blessé, porté à terre, et enlevé par des soldats Syracusains, dont le courage ranimé prête au sien de nouvelles forces. Il monte aussi-tôt à cheval, rassemble les fuyards, et de sa main qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'instant même, va décider de leur esclavage ou de leur liberté ; il vole tout de suite au camp des troupes du Péloponese, et les amene au combat. Les barbares, épuisés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une foible résistance, et vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracusains distribuerent 100 mines * à chacun des soldats étrangers, qui, d'une commune voix, décernerent une couronne d'or à leur général (*r*).

* 9000 livres.

(*r*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 971.

Denys comprit alors qu'il ne pouvoit triompher de ses ennemis qu'en les désunissant, et résolut d'employer, pour rendre Dion suspect au peuple, les mêmes artifices dont on s'étoit autrefois servi pour le noircir auprès de lui. De là ces bruits sourds qu'il faisoit répandre dans Syracuse, ces intrigues et ces défiances dont il agitoit les familles, ces négociations insidieuses et cette correspondance funeste qu'il entretenoit, soit avec Dion, soit avec le peuple. Toutes ses lettres étoient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portoit cette adresse : *A mon Pere.* Les Syracusains, qui la crurent d'Hipparinus, fils de Dion, n'oserent en prendre connoissance ; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avoit prévu que s'il refusoit de la lire publiquement, il exciteroit de la défiance ; que s'il la lisoit, il inspireroit de la crainte. Elle étoit de la main du Roi. Il en avoit mesuré les expressions ; il y développoit tous les motifs qui devoient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple. Son épouse, son fils, sa sœur étoient renfermés dans la citadelle ; Denys pouvoit en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces succédoient des plaintes et des prieres également capables d'émouvoir une ame sensible et généreuse. Mais le poison le plus amer étoit caché dans les paroles suivantes : « Rappellez-vous le zele avec « lequel vous souteniez la tyrannie, quand vous « étiez auprès de moi ! Loin de rendre la liberté

« à des hommes qui vous haïssent, parce qu'ils « se souviennent des maux dont vous avez été « l'auteur et l'instrument, gardez le pouvoir qu'ils « vous ont confié, et qui fait seul votre sûreté, « celle de votre famille et de vos amis (*s*) ».

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille que du succès de cette lettre. Dion parut aux yeux du peuple dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment, il dut entrevoir la perte de son crédit : car dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponese. Héraclide, qui jouissoit d'une grande considération à Syracuse (*t*), ne sembloit destiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formoit des projets que sa légereté ne lui permettoit pas de suivre. Il trahissoit tous les partis, sans assurer le triomphe du sien, et il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avoit rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'étoit ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avoit ni les vertus, ni les talens de ce grand homme, mais il le surpassoit dans l'art de gagner

(*s*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 972. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, §. 8. — (*t*) Diod. Sic. lib. 16, p. 419.

les cœurs (*u*). Dion les repoussoit par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et de sa raison. Ses amis l'exhortoient vainement à se rendre plus liant et plus accessible. C'étoit en vain que Platon lui disoit dans ses lettres, que, pour être utile aux hommes, il falloit commencer par leur être agréable (*x*). Héraclide, plus facile, plus indulgent, parce que rien n'étoit sacré pour lui, corrompoit les orateurs par ses largesses, et la multitude par ses flatteries. Elle avoit déja résolu de se jeter entre ses bras; et dès la premiere assemblée, elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant; il représenta que la nouvelle charge n'étoit qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, et le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus réguliere qu'il avoit eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, et se contenta de lui faire des reproches en particulier (*y*).

Héraclide affecta de paroître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenoit, épioit, exécutoit ses ordres avec l'empressement de la reconnoissance, tandis que, par des brigues secretes, il opposoit à

(*u*) Plut. in Dion. tom. 1, p. 972. — (*x*) Plut. epist. 4, tom. 3, p. 321. — (*y*) Plut. in Dion. tom. 1, p. 972.

ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposoit-il des voies d'accommodement avec Denys, on le soupçonnoit d'intelligence avec ce prince ; cessoit-il d'en proposer, on disoit qu'il vouloit éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité (z).

Ces accusations absurdes éclaterent avec plus de force, après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du Roi, commandée par Philistus * ; la galere de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitemens barbares, jusqu'à le traîner ignominieusement dans les rues (a). Denys eut éprouvé le même sort, s'il n'avoit remis la citadelle à son fils Apollocrate, et trouvé le moyen de se sauver en Italie, avec ses femmes et ses trésors. Enfin Héraclide qui, en qualité d'amiral, auroit dû s'opposer à sa fuite, voyant les habitans de Syracuse animés contre lui, eut l'adresse de détourner l'orage sur Dion, en proposant tout-à-coup le partage des terres (b).

Cette proposition, source éternelle de divi-

(z) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 973.

* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C. Diod. Sic. lib. 16, pag. 419.

(a) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 974. Diod. ibid.

(b) Plut. ibid.

sions dans plusieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettoit plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, et dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procéderoit au partage des terres, qu'on réformeroit les troupes du Péloponese, et que l'administration des affaires seroit confiée à vingt-cinq nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide (*c*).

Il ne s'agissoit plus que de déposer et de condamner Dion. Comme on craignoit les troupes étrangeres dont il étoit entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses; mais ces braves guerriers, qu'on avoit humiliés en les privant de leur solde, qu'on humilioit encore plus en les jugeant capables d'une trahison, placerent leur général au milieu d'eux, et traverserent la ville, poursuivis et pressés par tout le peuple. Ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude et de perfidie, pendant que Dion employoit, pour le calmer, des prieres et des marques de tendresse. Les Syracusains, honteux de l'avoir laissé échapper, envoyerent, pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes qui prirent la fuite dès qu'il eut donné le signal du combat.

Il se retira sur les terres des Léontins (*d*), qui

(*c*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 975. — (*d*) Plut. ibid. Diod. Sic. lib. 16, pag. 420.

non seulement se firent un honneur de l'admettre, ainsi que ses compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble générosité, voulurent encore lui ménager une satisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambassadeurs à Syracuse, pour se plaindre de l'injustice exercée contre les libérateurs de la Sicile, et reçu les députés de cette ville chargés d'accuser Dion, ils convoquerent leurs alliés. La cause fut discutée dans la diete, et la conduite des Syracusains condamnée d'une commune voix.

Loin de souscrire à ce jugement, ils se félicitoient de s'être à la fois délivré des deux tyrans qui les avoient successivement opprimés; et leur joie s'accrut encore par quelques avantages remportés sur les vaisseaux du Roi qui venoient d'approvisionner la citadelle, et d'y jeter des troupes commandées par Nypsius de Naples (*e*).

Ce général habile crut s'appercevoir que le moment de subjuguer les rébelles étoit enfin arrivé. Rassurés par leurs foibles succès, et encore plus par leur insolence, les Syracusains avoient brisé tous les liens de la subordination et de la décence. Leurs jours se dissipoient dans les excès de la table, et leurs chefs se livroient à des désordres qu'on ne pouvoit plus arrêter. Nypsius sort de la citadelle, renverse le mur dont on l'avoit une

(*e*) Plut. in Dion. tom. 1, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, pag. 420.

seconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, et le met au pillage. Les troupes de Syracuse sont repoussées, les habitans égorgés, leurs femmes et leurs enfans chargés de fers, et menés à la citadelle. On s'assemble, on délibere en tumulte; la terreur a glacé les esprits, et le désespoir ne trouve plus de ressource. Dans ce moment quelques voix s'élevent, et proposent le rappel de Dion et de son armée. Le peuple aussi-tôt le demande à grands cris! « Qu'il paroisse; que les « dieux nous le ramenent; qu'il vienne nous en« flammer de son courage (*f*) ».

Des députés choisis font une telle diligence, qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le visage baigné de larmes, et l'attendrissent par la peinture des maux qu'éprouve sa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambassadeurs conjurent les assistans de sauver une ville trop digne de leur haine et de leur pitié.

Quand ils eurent achevé, un morne silence régna dans l'assemblée. Dion voulut le rompre, mais les pleurs lui coupoient la parole. Encouragé par ses troupes qui partageoient sa douleur: « Guerriers du Péloponese, dit-il, et vous fide« les alliés, c'est à vous de délibérer sur ce qui

(*f*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 976. Diod. Sic. lib. 16, pag. 422.

« vous regarde. De mon côté je n'ai pas la li-
« berté du choix ; Syracuse va périr, je dois la
« sauver, ou m'ensevelir sous ses ruines. Je me
« range au nombre de ses députés, et j'ajoute :
« Nous fûmes les plus imprudens, et nous som-
« mes les plus infortunés des hommes. Si vous
« êtes touchés de nos remords, hâtez-vous de
« secourir une ville que vous avez sauvée une
« premiere fois ; si vous n'êtes frappés que de
« nos injustices, puissent du moins les dieux ré-
« compenser le zele et la fidélité dont vous m'a-
« vez donné des preuves si touchantes ! et n'oubliez
« jamais ce Dion, qui ne vous abandonna point
« quand sa patrie fut coupable, et qui ne l'aban-
« donne pas quand elle est malheureuse ».

Il alloit poursuivre ; mais tous les soldats émus s'écriant à la fois : « Mettez-vous à notre tête ; « allons délivrer Syracuse » ; les ambassadeurs, pénétrés de joie et de reconnoissance, se jettent à leur cou, et bénissent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas (*g*).

A peine est-il en chemin, qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parloient au nom de la plus saine partie des citoyens ; les seconds au nom de la fac-

(*g*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 977.

tion opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avoient reparu, et semoient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avoit résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, et de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle présomption, sollicitoient vivement le retour des soldats du Péloponese (*h*).

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançoit lentement vers Syracuse, et n'en étoit plus qu'à 60 stades *, lorsqu'il vit arriver coup-sur-coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, son plus cruel ennemi. Les assiégés avoient fait une nouvelle sortie; les uns achevoient de détruire le mur de circonvallation; les autres, comme des tygres ardens, se jetoient sur les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe; d'autres enfin, pour opposer une barriere impénétrable aux troupes étrangeres, lançoient des tisons et des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle (*i*).

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il apperçoit déja les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élevent dans les airs; il entend les

(*h*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 977.

* Environ deux lieues et un quart.

(*i*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 977.

cris insolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paroît : son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, et les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle (*k*). Ils ont choisi ce poste, afin d'être protégés par les débris presque inaccessibles du mur qu'ils viennent de détruire, et encore plus par cette enceinte épouvantable de feux que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguoient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur et de dieu dont ils l'avoient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes divisées en colonnes, et entraînées par son exemple, s'avançoient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le sang et les cadavres dont les places et les rues étoient couvertes ; à travers l'affreuse obscurité d'une fumée épaisse, et la lueur, encore plus affreuse, des feux dévorans ; parmi les ruines des maisons qui s'écrouloient avec un fracas horrible à leurs côtés ou sur leurs têtes. Parvenues au dernier retranchement, elles le franchirent avec le même courage, malgré la résistance opiniâtre et féroce des soldats de Nypsius, qui furent taillés en pieces, ou contraints de se renfermer dans la citadelle.

(*k*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 978.

Le jour suivant, les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie, se trouverent dans une tranquillité profonde. Les orateurs et les autres chefs de factions s'étoient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide et de Théodote, son oncle. Ils connoissoient trop Dion, pour ignorer qu'ils le désarmeroient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui représentoient avec chaleur qu'il ne déracineroit jamais du sein de l'état l'esprit de sédition, pire que la tyrannie, s'il refusoit d'abandonner les deux coupables aux soldats, qui demandoient leur supplice; mais il répondit avec douceur: « Les autres généraux passent leur vie « dans l'exercice des travaux de la guerre, pour « se ménager un jour des succès qu'ils ne doivent « souvent qu'au hasard. Elevé dans l'école de « Platon, j'ai appris à dompter mes passions; et « pour m'assurer d'une victoire que je ne puisse « attribuer qu'à moi-même, je dois pardonner et « oublier les offenses. Eh quoi! parce qu'Héra- « clide a dégradé son ame par sa perfidie et ses « méchancetés, faut-il que la colere et la ven- « geance souillent indignement la mienne? Je ne « cherche point à le surpasser par les avantages « de l'esprit et du pouvoir; je veux le vaincre à « force de vertus, et le ramener à force de bien- « faits (*l*) ».

(*l*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 978.

Cependant il serroit la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observoit plus aucune discipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mere, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galeres. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entiere destruction de la plus puissante des tyrannies (*m*).

Apollocrate alla joindre son pere Denys, qui étoit alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque, sa sœur, Hipparinus, son fils, vinrent au-devant de lui et reçurent ses premieres caresses. Aréte les suivoit, tremblante, éperdue, desirant et craignant de lever sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque l'ayant prise par la main : « Comment « vous exprimer, dit-elle à son frere, tout ce que « nous avons souffert pendant votre absence ? « Votre retour et vos victoires nous permettent « enfin de respirer. Mais, hélas, ma fille, con- « trainte, aux dépens de son bonheur et du mien, « de contracter un nouvel engagement, ma fille « est malheureuse au milieu de la joie universelle.

(*m*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 980. Demosth. in Leptin. pag. 565.

« De quel œil regardez-vous la fatale nécessité « où la réduisit la cruauté du tyran? Doit-elle « vous saluer comme son oncle ou comme son « époux? » Dion ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choisie; car il ne vouloit pas habiter le palais des rois (*n*).

Mon dessein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulois simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre, jusqu'à la fin de sa carrière, un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres que semblable à lui-même, et dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquitter en public et en particulier de ce qu'il devoit aux compagnons de ses travaux, et aux citoyens qui avoient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses: simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne se permettoit d'être magnifique que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçoit l'admiration non seulement

(*n*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 980.

de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grece entiere ; tandis que Platon l'avertissoit dans une de ses lettres que toute la terre avoit les yeux attachés sur lui (*o*), il les fixoit sur ce petit nombre de spectateurs éclairés qui, ne comptant pour rien ni ses exploits, ni ses succès, l'attendoient au moment de la prospérité pour lui accorder leur estime ou leur mépris (*p*).

De son temps, en effet, les philosophes avoient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devoit se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façonner l'ame du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avoit depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avoient suivi dans son expédition (*q*). Déja, d'après leurs lumieres, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balanceroit la puissance du souverain et celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appellé aux suffrages que dans certaines occasions, comme on le pratique à Corinthe (*r*).

(*o*) Plat. epist. 4, t. 3, p. 320. — (*p*) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. — (*q*) Id. ibid. p. 967. — (*r*) Plat. epist. 7, tom. 3, p. 335. Plut. in Dion. tom. 1, p. 981.

Il n'osoit cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude, il ne devoit pas adopter un projet qui détruisoit la démocratie. Les partisans de Dion lui proposerent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent. Il avoit toujours résisté; mais, à force d'importunités, on lui arracha son aveu (*s*). Les Syracusains se souleverent, et quoiqu'il parvint à les appaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement que les circonstances sembloient justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son ame de remords, et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre, plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athenes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié, dont il n'étoit pas digne (*t*), et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'apperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait pour se rendre

(*s*) Plut. in Dion. tom. 1, p. 981. Nep. in Dion. cap. 6. — (*t*) Plat. epist. 7, pag. 333 et 334. Plut. in Dion. tom. 1, pag. 981.

maître de la Sicile. La multitude avoit besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité, pour s'en revêtir ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturoient qu'il ne résisteroit pas toujours à l'attrait d'une couronne (*u*), et lui faisoient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponese, et que l'honneur attachoit à sa suite, avoient péri dans les combats (*x*). Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettoient la licence et les factions qui avoient pendant si long-temps exercé leur activité.

D'après ces notions, Callippe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disoit-il, laissoient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats; il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetoient avec indignation avoient beau dénoncer à leur général les menées secrettes de Callippe, il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidele (*y*).

(*u*) Plut. in Brut. tom. 1, pag. 1016. — (*x*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 981. — (*y*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 982. Nep. ibid. cap. 8.

La conjuration faisoit tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, et qui, depuis quelque temps, alarmoient sa famille. Mais tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux mourir mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis (z).

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers (a); et quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étoient des ames lâches et corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse (b), soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

Comme son épouse et sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes; et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigerent le grand serment.

C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats

(z) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 982. — (a) Plat. epist. 7, tom. 3, pag. 353. — (b) Id. ibid. pag. 351.

mêmes ; il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterreins du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoins de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet (*c*).

Il choisit le jour de la fête de Proserpine, et s'étant assuré que Dion n'étoit pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe (*d*). Les uns entourerent la maison ; les autres pénétrerent dans une piece au rez-de-chaussée, où Dion s'entretenoit avec plusieurs de ses amis, qui n'oserent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés, qui s'étoient présentés sans armes, se précipiterent sur lui, et le tourmenterent long-temps dans le dessein de l'étouffer. Comme il respiroit encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongerent dans le cœur (*e*). Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré son épée, et n'avoit pas osé frapper son ancien bienfaiteur (*f*). C'est ainsi

(*c*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 982. Nep. ibid. cap. 8. — (*d*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 432. — (*e*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 983. Nep. ibid. cap. 9. — (*f*) Plat. epist. 7, tom. 3, pag. 334.

que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4e. année après son retour en Sicile (*g*)*.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans, qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurerent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville (*h*).

Cependant, à l'exception d'une légere émeute où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer (*i*), et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frere de Denys (*k*), Callippe, par-tout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misere, treize mois après la mort de Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme (*l*).

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athenes, qui se glorifie tant de sa li-

---

(*g*) Nep. in Dion. cap. 10.

* L'an 353 Avant J. C.

(*h*) Nep. in Dion. cap. 10. — (*i*) Plut. in Brut. tom. 1, pag. 1011. — (*k*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 436.

(*l*) Plut. in Dion. pag. 983.

berté, s'épuisoit en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui, depuis quelques années, s'étoient séparés de son alliance*. Elle résolut de s'emparer de Byzance; et dans ce dessein, elle fit partir 120 galeres, sous le commandement de Thimothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où la flotte des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposoit de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente: Charès n'en proposa pas moins d'attaquer; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposerent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusoit de trahison, le peuple, enflammé de colere, les rappella sur-le-champ, et fit instruire leur procès (*m*)

Les victoires de Thimothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république (*n*), les honneurs qu'on lui avoit autrefois déférés, sa vieillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges: condamné à une amende de 100 talens †, qu'il n'étoit pas en état de payer, il se re-

* Voyez le chapitre XXXIII de cet ouvrage.

(*m*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 424. — (*n*) Æschin. de fals. legat. pag. 406.

† Cinq cent quarante mille livres.

ira

tira dans la ville de Chalcis en Eubée (*o*), plein d'indignation contre des citoyens qu'il avoit si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif (*p*). Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisoient valoir Charès : ils lui attribuoient les qualités d'un robuste athlete. Il est dans la vigueur de l'âge, disoient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. « C'est un tel homme qu'il faut à « l'armée. — Sans doute, dit Timothée, pour « porter le bagage (*q*) ».

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges, la conduite du général qui avoit conjuré sa perte : « Mon sujet « m'entraîne, dit-il ; il vient de m'ouvrir un che- « min à travers les actions de Charès (*r*) ». Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusoit de s'être laissé corrompre

(*o*) Nep. in Timoth. cap. 3. — (*p*) Id. ibid. cap. 4. — (*q*) Plut. apophth. tom. 2, p. 187. Id. an seni, &c. ibid. pag. 783. — (*r*) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 10, tom. 2, pag. 595.

à prix d'argent. « Répondez-moi, lui dit-il d'un « ton d'autorité : auriez-vous commis une pareille « infamie ? Non, certes ! répondit l'orateur, Et « vous voulez, reprit-il, qu'Iphicrate ait fait ce « qu'Aristophon n'auroit pas osé faire (*s*) » !

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts ; et lui-même laissoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit sous sa robe. Il fut absous (*t*), et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit : « J'ai long-temps porté les armes pour « le salut de ma patrie ; je serois bien dupe si je « ne les prenois pas quand il s'agit du mien (*u*) ».

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres (*x*) il se mit avec son armée à la solde du Satrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès, roi de Perse, et qui alloit succomber sous des forces supérieures aux siennes (*y*). L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue ; et Charès écrivit aussi-tôt au peuple d'Athenes, qu'il venoit de remporter sur les Perses une victoire aussi glorieuse que

(*s*) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 23, tom. 2, pag. 576. — (*t*) Nep. in Iphicr. cap. 3. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, §. 29. — (*u*) Polyæn. ibid. — (*x*) Demosth. Philip. tom. 1, p. 50. — (*y*) Diod. Sic. lib. 16, p. 434.

celle de Marathon (z) : mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagere. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappellerent leur général, et se hâterent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de secouer leur joug (a). Ainsi finit cette guerre *, également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuisés d'hommes et d'argent, tomberent sous la domination de Mausole, roi de Carie (b); de l'autre, outre les secours qu'elle tiroit de leur alliance, Athenes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate (c). Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrasement général, et développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grece.

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés †, les Thébains, qui, de concert avec les Thessaliens, dirigeoient les opérations de ce tribunal, accuserent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres con-

(z) Plut. in Arat. tom. 1, pag. 1034. — (a) Diod. Sic. ibid. pag. 424.

* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C.

(b) Demosth. de Rod. libert. pag. 144. — (c) Nepos in Timoth. cap. 4.

† Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.

sacrées à ce dieu, et les firent condamner à une forte amende (*d*). L'esprit de vengeance guidoit les accusateurs. Les Thessaliens rougissoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées sur eux (*e*). Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thebes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée (*f*).

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacroit au dieu les campagnes des Phocéens; il autorisoit de plus la ligue Amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette derniere clause regardoit les Lacédémoniens, contre lesquels il existoit, depuis plusieurs années, une sentence restée sans exécution (*g*).

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes (*h*). Peu de temps auparavant deux particuliers de la Phocide voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritiere, inté-

---

(*d*) Diod. Sic. lib. 16, p. 425. — (*e*) Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799. — (*f*) Duris, ap. Athen. lib. 13, cap. 1, p. 560. — (*g*) Diod. Sic. lib. 16, p. 425 et 430.

(*h*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, tom. 2, pag. 390. Duris, ap. Athen. lib. 13, pag. 560

resserent toute la nation à leur querelle, et formerent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomele, que ses richesses et ses talens avoient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement que céder à l'injustice, étoit la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avoient des droits légitimes, non seulement sur les terres qu'on leur faisoit un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandoit que leur confiance, pour les soustraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des Amphictyons (*i*).

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonnes les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilege. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré, ils furent mis en fuite, et leurs campagnes

(*i*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 425. Pausan. lib. 10, cap. 2, pag. 802.

dévastées enrichirent les vainqueurs (*k*). La guerre dura dix ans et quelques mois (*l*). J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

(*k*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 426. — (*l*) AEschin. de fals. legat. p. 415. Id. in Ctes. p. 452. Diod. Sic. ibid. p. 418 et 455. Pausan. lib. 9, p. 724; lib. 10, p. 802.

Fin du Chapitre soixantieme.

CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grece, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse.

PENDANT mon séjour en Grece, j'avois si souvent entendu parler de l'Egypte et de la Perse, que je ne pus résister au desir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner : il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence ; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal ; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2e. année de la 106e. olympiade *. Le midi de la Grece jouissoit alors d'un calme profond ; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

Philomele, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambassadeurs ; mais l'on étoit bien loin de présumer que de si légeres dissentions entraîneroient la

* Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.

ruine de cette Grece qui, cent vingt-six ans auparavant, avoit résisté à toutes les forces de la Perse.

Philippe avoit de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens et d'autres peuples barbares. Il méditoit la conquête des villes Grecques situées sur les frontieres de son royaume, et dont la plupart étoient alliées ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offensés de ce qu'il retenoit Amphipolis qui leur avoit appartenu, essayoient des hostilités contre lui, et n'osoient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHENES.

La 3e. année de la 106e. olympiade.

(Depuis le 26 Juin de l'année julienne proleptique 354, jusqu'au 14 Juillet de l'année 353 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

La Grece est pleine de divisions (*a*). Les uns condamnent l'entreprise de Philomele, les autres la justifient. Les Thébains avec tout le corps des Béotiens, les Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures particulieres à venger, menacent de venger l'ou-

---

(*a*) Diod. Sic. lib. 16, p. 430.

trage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens et quelques villes du Péloponese se déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains.....

Philomele protestoit au commencement qu'il ne toucheroit pas aux trésors du temple (*b*). Effravé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens et les Thessaliens.....

Ces jours passés, l'armée des Phocéens, s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout-à-coup celle des Béotiens supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomele couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher, que de tomber entre les mains de l'ennemi (*c*).....

(*b*) Diod. Sic. lib. 16, p. 429 et 431. — (*c*) Id. ibid. p. 432, Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

SOUS L'ARCHONTE UDÉMUS.

La 4e. année de la 105e. olympiade.

(*Depuis le 14 Juillet de l'an 353, jusqu'au 3 Juillet de l'an 352 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la derniere assemblée des Phocéens, les plus sages opinoient pour la paix; mais Onomarque, qui avoit recueilli les débris de l'armée, a si bien fait par son éloquence et son crédit, qu'on a résolu de continuer la guerre, et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomele. Il leve de nouvelles troupes. L'or et l'argent tirés du trésor sacré ont été convertis en monnoie, et plusieurs de ces belles statues de bronze qu'on voyoit à Delphes, en casques et en épées (*d*)....

Le bruit a couru que le roi de Perse, Artaxerxès, alloit tourner ses armes contre la Grece. On ne parloit que de ses immenses préparatifs. Il ne lui faut pas moins, disoit-on, de 1200 chameaux pour porter l'or destiné à la solde des troupes (*e*).

On s'est assemblé en tumulte; au milieu de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeller à la défense de la Grece toutes les nations qui l'habitent, et même le roi de Macédoine (*f*),

(*d*) Diod. Sic. lib. 16, p. 433. — (*e*) Demosth. de class. p. 136. — (*f*) Epist. Phil. ap. Demosth. p. 114.

de prévenir Artaxerxès, et de porter la guerre dans ses états. Démosthene, qui, après avoir plaidé avec distinction dans les tribunaux de justice, se mêle, depuis quelque temps, des affaires publiques, s'est élevé contre cet avis; mais il a fortement insisté sur la nécessité de se mettre en état de défense. Combien nous faut-il de galeres? combien de fantassins et de cavaliers? quels sont les fonds nécessaires? où les trouver? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de si sages mesures nous serviroient contre Artaxerxès, s'il attaquoit la Grece; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquoit pas (*g*). On a su depuis que ce prince ne pensoit point à nous, et nous ne pensons plus à rien.

Je ne saurois m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement et de confiance. Nos têtes se renversent, et se replacent dans un clein d'œil. On abandonne à sa légereté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ses fautes: mais que penser d'une nation entiere pour qui le présent n'a ni passé ni avenir, et qui oublie ses craintes, comme on oublie un éclair et un coup de tonnerre?...

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine qu'avec mépris (*h*).

(*g*) Demosth. de Rhod. libert. pag. 144. — (*h*) Id. ibid. pag. 147.

Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos états; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros et de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, et que, dernièrement encore, il a fait une descente chez nous, à Marathon, et s'est rendu maître de la galere sacrée (*i*). Cet affront reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théâtre de notre gloire, nous a fait rougir; mais chez nous, les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tout temps, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, et en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siege de cette ville, il passoit une riviere à la nage (*k*). Une fleche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit (*l*); et malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvoit, il regagna tranquillement le rivage d'où il étoit parti. Son médecin Critobule a retiré

(*i*) Demosth. in Phil. 1, pag. 52. — (*k*) Calliath. ap. Plut. in parall. tom. 2, p. 307. — (*l*) Strab. lib. 7, p. 330; lib. 8, p. 374. Diod. Sic. lib. 16, p. 434. Justin. lib. 7, cap. 6.

très-habilement la fleche (*m*); l'œil n'est pas difforme, mais il est privé de la lumiere *.

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiege maintenant le château d'Hérée, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athenes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale; on doit lever une contribution de 60 talens †, armer 40 galeres, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur quarante-cinquieme année (*n*) ¶. Ces préparatifs demandent du temps; l'hiver approche, et l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avoit à redouter les projets du roi de Perse, et les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivoit des ambassadeurs du roi de Lacédémone, et d'autres de la part de Mégalopolitains, qu'il tient assiégés. Archidamus proposoit de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grece sur le pied où elles étoient avant les dernieres guerres. Toutes les usurpations devoient être restituées, tous les nouveaux établissemens détruits. Les Thébains nous

(*m*) Plin. lib. 7, cap. 37, tom. 1, p. 395.

* Un parasite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil. (Ælian. hist. anim. lib. 9, cap. 7.)

† Trois cent vingt-quatre mille livres.

(*n*) Demosth. Olynth. 3, p. 35.

¶ C'étoit vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.

ont enlevé Orope, ils seront forcés de nous la rendre; ils ont rasé Thespies et Platée, on les rétablira; ils ont construit Mégalopolis en Arcadie, pour arrêter les incursions des Lacédémoniens; elle sera démolie. Les orateurs, les citoyens étoient partagés. Démosthene (*o*) a montré clairement que l'exécution de ce projet affoibliroit, à la vérité, les Thébains nos ennemis, mais augmenteroit la puissance des Lacédémoniens nos alliés; et que notre sûreté dépendoit uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les suffrages se sont réunis en faveur de son avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens; les Thébains et d'autres peuples, aux Mégalopolitains; on a déja livré plusieurs combats; on conclura bientôt la paix (*p*), et l'on aura répandu beaucoup de sang.

On n'en a pas moins versé dans nos provinces septentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, perpétuent une guerre que la religion et la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel accident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Pheres en Thessalie, s'est ligué avec les Phocéens, pour assujettir les Thessaliens. Ces derniers ont imploré l'assis-

(*o*) Demosth. pro Megalop. p. 154. — (*p*) Diod. Sic. lib. 16, p. 438.

tance de Philippe, qui est bien vîte accouru à leur secours; après quelques actions peu décisives, deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyoit réduit aux dernieres extrémités; ses soldats commençoient à l'abandonner, quand tout-à-coup on l'a vu reparoître en Thessalie. Ses troupes, et celles des Thessaliens ses alliés, montoient à plus de 23000 fantassins, et à 3000 chevaux. Onomarque, à la tête de 20000 hommes de pied, et de 300 cavaliers, s'étoit joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, ont été battus et poussés vers le rivage de la mer, d'où l'on appercevoit, à une certaine distance, la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart, s'étant jetés à la nage, ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps, pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très-considérable: 6000 ont perdu la vie dans le combat; 3000 s'étant rendus à discrétion, ont été précipités dans la mer, comme des sacrileges (*q*).

Les Thessaliens, en s'associant avec Philippe, ont détruit les barrieres qui s'opposoient à son ambition. Depuis quelques années, il laissoit les Grecs s'affoiblir, et du haut de son trône, comme d'une guérite (*r*), il épioit le moment où l'on

(*q*) Diod. Sic. lib. 16, p. 435. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802. — (*r*) Justin. lib. 8, cap. 1.

viendroit mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler des affaires de la Grece. Par-tout le peuple, qui ne pénetre pas ses vues, le croit animé du zele de la religion. Par-tout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, et que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avoit prévu lui-même; avant la bataille, il fit prendre à ses soldats des couronnes de lauriers, comme s'ils marchoient au combat au nom de la divinité de Delphes, à qui cet arbre est consacré (*s*).

Des intentions si pures, des succès si brillans portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme; on ne parle que de ce prince, de ses talens, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avoit dans son armée un soldat renommé par sa bravoure, mais d'une insatiable avidité (*t*). Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine; et son vaisseau ayant péri, il fut jeté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivoit un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mene dans sa maison, lui cede son lit, lui donne, pendant un mois entier, tous les soins et toutes les consolations que la pitié et l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent néces-

(*s*) Justin. lib. 8, cap. 2. — (*t*) Senec. de benef. lib. 4, cap. 37.

saire

saire pour se rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnoissance, lui dit le soldat en partant : qu'il me soit seulement permis de rejoindre le roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, et demande en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avoient porté. C'étoit celle de son bienfaiteur. Le roi accorde la demande sur-le-champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits, par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, et ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, et de faire appliquer avec un fer chaud une marque déshonorante sur le front du soldat.

On éleve cette action jusqu'aux nues : je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritoit plus d'être puni qu'un vil mercenaire. Car le sujet qui sollicite une injustice est moins coupable que le prince qui l'accorde sans examen. Que devoit donc faire Philippe après avoir flétri le soldat ? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, et promettre à tout son empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses graces.

SOUS L'ARCHONTE ARISTODEME.

L'an 1ere. de la 107e. olympiade.

(Depuis le 3 Juillet de l'an 362, jusqu'au 22 Juillet de l'an 361 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres, que pour prévenir les excursions de Philippe, et l'arrêter dans ses états, on avoit résolu de lever 60 talens, et d'envoyer en Thrace 40 galeres avec une forte armée. Après environ 11 mois de préparatifs, on étoit enfin venu à bout de recueillir 5 talens *, et d'armer 10 galeres (*u*); Charideme les devoit commander. Il étoit prêt à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe étoit malade, qu'il étoit mort. Nous avons désarmé aussi-tôt, et Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il alloit tomber sur la Phocide (*x*); il pouvoit de là se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine une flotte qui conduisoit aux Phocéens un corps de troupes. Nausiclès, qui étoit à leur tête, s'est hâté de les mettre à terre, et de se placer dans le détroit.

---

* 27000 livres.

(*u*) Demosth. Olynth. 3, p. 35. — (*x*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 437.

Philippe a suspendu ses projets, et repris le chemin de la Macédoine (*y*).

Nous nous sommes enorgueillis de cet événement. Nos alliés nous en ont félicités. Nous avons décerné des actions de graces aux dieux, des éloges aux troupes (*z*). Misérable ville, où s'emparer sans obstacle d'un poste, est un acte de bravoure, et n'être pas vaincu, un sujet de triomphe!.....

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthene parut à la tribune (*a*), il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence et la frivolité des Athéniens, l'ignorance et les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition et l'activité de Philippe.

Il proposa d'équiper une flotte, de mettre sur pied un corps de troupes, composé, du moins en partie, de citoyens (*b*); d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, et de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire décisive (*c*). Car, disoit-il, si nous n'allons pas au plus tôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous (*d*). Il fixa le nombre des soldats qu'il falloit enrôler, et s'occupa des moyens de leur subsistance.

(*y*) Diod. Sic. lib. 16, p. 436. Demosth. Philip. 1, p. 49. Oros. lib. 3, cap. 12. — (*z*) Demosth. de fals. leg. p. 306. Ulp. ibid. p. 355. — (*a*) Demosth. Philip. 1, p. 47. — (*b*) Id. ibid. p. 50. — (*c*) Id. ibid. p. 49.
(*d*) Id. ibid. p. 54.

Ce projet déconcerteroit les vues de Philippe, et l'empêcheroit de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enleve impunément les vaisseaux (*e*). Il réveilleroit en même temps le courage des peuples qui, obligés de se jeter entre ses bras, portent le joug de son alliance avec la crainte et la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux (*f*).

Démosthene développa ses vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à se reconnoître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passées et de leur situation présente.

« Voyez, s'écrioit-il, jusqu'à quel point d'au-
« dace Philippe est enfin parvenu (*g*) ? Il vous
« ôte le choix de la guerre et de la paix ; il vous
« menace ; il tient, à ce qu'on dit, des discours
« insolens. Peu satisfait de ses premieres con-
« quêtes, il en médite de nouvelles ; et tandis
» que vous êtes ici tranquillement assis, il vous
« enveloppe et vous enferme de tous côtés. Qu'at-
« tendez-vous donc pour agir ? La nécessité ? Eh
« justes Dieux ! en fut-il jamais une plus pressante
« pour des ames libres que l'instant du déshon-
« neur ? Irez-vous toujours dans la place publi-
« que vous demander s'il y a quelque chose de
« nouveau ? Eh ! quoi de plus nouveau qu'un

(*e*) Demosth. Philip. 1, p. 52. — (*f*) Id. ibid. p. 48. — (*g*) Id. ibid.

« homme de Macédoine qui gouverne la Grece « et veut subjuger Athenes ?..... Philippe est- « il mort ? Non ; mais il est malade. Eh ! que vous « importe ? Si celui-ci mouroit, vous vous en fe- « riez bientôt un autre par votre négligence et « votre lâcheté.

« Vous perdez le temps d'agir en délibérations « frivoles. Vos généraux, au-lieu de paroître à « la tête des armées, se traînent pompeusement « à la suite de vos prêtres, pour augmenter l'é- « clat des cérémonies publiques (*h*). Les armées « ne sont plus composées que de mercenaires, « la lie des nations étrangeres, vils brigands qui « menent leurs chefs tantôt chez vos alliés, dont « ils sont la terreur, tantôt chez les barbares qui « vous les enlevent au moment où leur secours « vous est nécessaire (*i*) ; incertitude et confusion « dans vos préparatifs (*k*) ; nul plan, nulle pré- « voyance dans vos projets et dans leur exécu- « tion. Les conjonctures vous commandent, et « l'occasion vous échappe sans cesse. Athletes « mal-adroits, vous ne pensez à vous garantir « des coups qu'après les avoir reçus. Vous dit-on « que Philippe est dans la Chersonnese ? aussi- « tôt un décret pour la secourir : qu'il est aux « Thermopyles ? autre décret pour y marcher. « Vous courez à droite et à gauche, par-tout où

(*h*) Demosth. Philip. 1, p. 51. — (*i*) Id. ibid. p. 50. — (*k*) Id. ibid. p. 52.

« il vous conduit lui-même, le suivant toujours, « et n'arrivant jamais que pour être témoins de « ses succès (*l*) ».

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu, dans le style de l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a servi de modele (*m*). En sortant, j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, et demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croyoit sans ressource, après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; et comme ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grece. Cette derniere campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné. Ils ont ravagé les terres des Locriens, et les leurs ont été dévastées par les Thébains (*n*).

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandoit pourquoi les grands hommes sont si rares, et ne se montrent que par intervalles. La question fut long-temps débattue. Chrysophile nia le fait, et soutint que la nature ne favorise pas plus un siecle et un pays qu'un

---

(*l*) Demosth. Philip. 2, p. 53. — (*m*) Dionys. Halic. de Thucyd. jud. cap. 53, tom. 6, p. 944. — (*n*) Diod. Sic. lib. 10, p. 436, &c.

autre. Parleroit-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il étoit né dans une condition servile? d'Homere, s'il avoit vécu dans ces temps où la langue n'étoit pas encore formée? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouveroit pas des Homeres et des Lycurgues, occupés des plus viles fonctions? La nature, toujours libre, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre; c'est au x circonstances à les développer.

SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2e. année de la 107e. olympiade,

(Depuis le 22 Juillet de l'an 361, jusqu'au 11 Juillet de l'an 360 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Artémise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frere et son époux (*o*). Vous savez que Mausole étoit un de ces rois que la cour de Suze tient en garnison sur les frontieres de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernoit, ayant recueilli ses cendres, les avoit, par un excès de tendresse, mêlées avec la bois-

(*o*) Diod. Sic. lib. 16, p. 443.

son qu'elle prenoit (*p*). On dit que sa douleur l'a conduite au tombeau (*q*). Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avoit inspirés. Il ajouta la trahison (*r*) au concours de quelques circonstances heureuses, pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes et de plusieurs villes Grecques. Artémise les a maintenues sous son obéissance (*s*).

Voyez, je vous prie, combien sont fausses et funestes les idées qui gouvernent ce monde, et sur-tout celles que les souverains se font du pouvoir et de la gloire. Si Artémise avoit connu les véritables intérêts de son époux, elle lui auroit appris à céder la mauvaise foi et les vexations aux grands empires; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, et à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espece de conquérant. L'un et l'autre épuiserent le sang et les fortunes de leurs sujets (*t*); dans quelle vue? Pour décorer la petite ville d'Halicarnasse, et illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artémise ne négligea aucun moyen pour la perpétuer: elle excita par des récompenses les

(*p*) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6, extern. n°. 1. — (*q*) Theop. ap. Harpocr. in Ἀρτεμ. Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 326. — (*r*) Demosth. de Rhod. libert. p. 144. — (*s*) Id. ibid. p. 147. — (*t*) Theop. ap. Harpocr. in Μαυσωλ.

talens

talens les plus distingués, à s'exercer sur les actions de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les orateurs de la Grece furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrerent en lice (*u*); et Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travaille à l'histoire de la Grece, l'emporta sur son maître, et eut la foiblesse de s'en vanter (*x*). Je lui demandois un jour si, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la sordide avarice avoit ruiné tant de familles (*y*), la plume ne lui tomboit pas souvent des mains? Il me répondit: J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en historien. Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, et que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artémise faisoit en même temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un quarré long, dont le pourtour est de 411 pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de 36 colonnes, sera décorée, sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grece, Briaxis, Scopas, Léocharès et Timothée. Au-dessus s'élevera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux.

(*u*) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Plut. x. rhet. vit. tom. 2, p. 838. Suid. in Isocr. Taylor. lect. Lys. cap. 3.

(*x*) Theop. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 464. — (*y*) Theop. ap. Harpocr. et Suid. in Μαύσωλ.

Ce char doit être de marbre, et de la main de Pythis. La hauteur totale du monument sera de 140 pieds (z) *.

Il est déjà fort avancé; et comme Idrieus, qui succede à sa sœur Artémise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feroient un honneur et un devoir de le terminer, sans exiger aucun salaire (a). Les fondemens en ont été jetés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole (b), sur un terrein qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend et se prolonge jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du roi; de l'autre le temple de Vénus et de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend le long du rivage; au-dessus est la place, et plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle et sur le temple de Mars, d'où s'éleve une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront re-

(z) Plin. lib. 36, cap. 4, tom. 2, p. 728.

* Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures Grecques, les 411 pieds du pourtour se réduiront à 388 de nos pieds, et 2 pouces en sus; les 140 pieds d'élévation, à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

(a) Plin. lib. 36, cap. 4, tom. 2, pag. 728.

(b) Vitruv. lib. 2, cap. 8.

posés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus beaux monumens de l'univers (*c*); mais il devroit être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Evagoras, qui régnoit auparavant dans cette île. Leur projet est de commencer par le siege de Salamine (*d*).

Le roi de Perse a de plus grandes vues; il se prépare à la conquête de l'Egypte. J'espere que vous aurez déja pris des mesures pour vous mettre en sûreté. Il nous a demandé des troupes; il en a demandé aux autres peuples de la Grece. Nous l'avons refusé; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes Grecques de l'Asie lui avoient déja promis 6000 hommes; les Thébains en donnent 1000, et ceux d'Argos 3000, qui seront commandés par Nicostrate. C'est un général habile, et dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules, et une massue à la main. Artaxerxès lui-même a desiré de l'avoir (*e*).

(*c*) Vitruv. lib. 2, cap. 8, Strab. lib. 14, p. 656. Plin. ibid. — (*d*) Diod. Sic. lib. 16, p. 440. — (*e*) Id ibid. pag. 442.

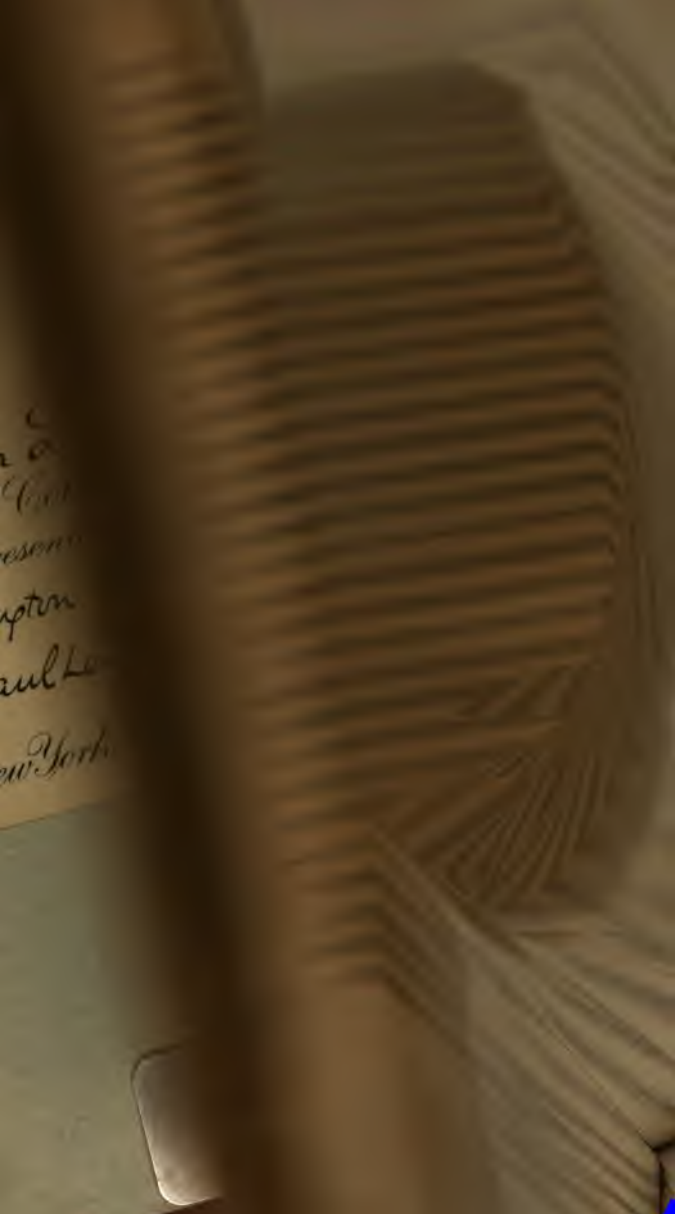

que sur le parjure, le mensonge
. Il est détesté de ses alliés, qu'il
és; de ses sujets et de ses soldats,
des expéditions qui les épuisent,
irent aucun fruit; des principaux
armée, qui sont punis s'ils ne réus-
niliés s'ils réussissent; car il est si
r pardonneroit plutôt une défaite
uccès trop brillant. Ils vivent dans
telles, toujours exposés aux ca-
rtisans, et aux soupçons ombra-
e qui s'est réservé toute la gloire
eillir en Macédoine (*h*).
st dans une situation déplorable.
s, plus de commerce. Pauvre et
ème, il s'affoiblit encore en s'ag-
. Le moindre revers détruira cette
Philippe ne doit qu'à l'incapacité
ux, et à la voie de corruption
rement introduite dans toute la

exaltent ses qualités personnelles;
que m'en ont dit des gens qui l'ont

té des mœurs n'a point de droit sur

. Olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap 7,
lib. 9, cap. 8. — (*h*) Demosth. Olynth.
Philip. epist. p. 118. — (*i*) Id. ibid.
ds. leg. p. 334, 341, &c.

Depuis quelque temps nous louons nos généraux, nos soldats, nos matelots aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur service des Grecs qu'ils payent chèrement. Différens motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic; le besoin de se débarrasser des mercenaires étrangers que la paix rend inutiles; et qui chargent l'état; le désir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre, une solde qui rétablisse leur fortune; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand Roi; l'espérance enfin d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu (*f*), les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de 300 talens *. Un roi de Macédoine nous outrage; un roi de Perse nous achete. Sommes-nous assez humiliés!

SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 11 Juillet de l'an 360, jusqu'au 30 Juin de l'an 349 avant J. C.)

Nous reçûmes les trois lettres suivantes dans le même jour.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne sauroit être durable:

(*f*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 438.

* 1,620,000 livres.

elle n'est fondée que sur le parjure, le mensonge et la perfidie (*g*). Il est détesté de ses alliés, qu'il a souvent trompés ; de ses sujets et de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, et dont ils ne retirent aucun fruit ; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent ; car il est si jaloux, qu'il leur pardonneroit plutôt une défaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, et aux soupçons ombrageux d'un prince qui s'est réservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine (*h*).

Ce royaume est dans une situation déplorable. Plus de moissons, plus de commerce. Pauvre et foible de soi-même, il s'affoiblit encore en s'aggrandissant (*i*). Le moindre revers détruira cette prospérité que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, et à la voie de corruption qu'il a honteusement introduite dans toute la Grece (*k*).

Ses partisans exaltent ses qualités personnelles; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droit sur

(*g*) Demosth. Olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap 7, p. 612. Justin. lib. 9, cap. 8. — (*h*) Demosth. Olynth. 2, p. 23, et ad Philip. epist. p. 118. — (*i*) Id. ibid.
(*k*) Id. de fals. leg. p. 334, 341, &c.

son estime; les vices en ont presque toujours sur son amitié (*l*); il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repousse l'homme éclairé qui lui donne des conseils (*m*), et court après la flatterie avec autant d'empressement que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des graces, être admis à sa société? ayez assez de santé pour partager ses débauches, assez de talens pour l'amuser et le faire rire. Des bons mots, des traits de satyre, des facéties, des vers, quelques couplets bien obscenes, tout cela suffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion et de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poëtes et de bouffons (*n*), qui l'applaudissent dans le mal et dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grece.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules, ce Callias, nagueres esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans (*o*): un autre esclave, Agathocle, s'est élevé par les mêmes moyens. Philippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête

(*l*) Demosth. Olynth. 2, pag. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6, pag. 260. — (*m*) Isocr. epist. ad Philip. tom. 1, p. 437. — (*n*) Demosth. ibid. Theop. ibid. lib. 10, p. 349. Id. ap. Polyb. in excerpt. Vales. pag. 21.
(*o*) Demosth. Olynth. p. 24.

d'un détachement de ses troupes (*p*). Enfin Thrasidée, le plus imbécille et le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie (*q*).

Ces hommes sans principes et sans mœurs sont publiquement appellés les amis du prince et les fléaux de la Macédoine (*r*). Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contens des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance (*s*). C'est avec eux qu'il se plonge dans la plus horrible crapule, passant les nuits à table, presque toujours ivre, presque toujours furieux, frappant à droite et à gauche, se livrant à des excès qu'on ne peut rappeller sans rougir (*t*).

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de son palais, c'est à la face des nations qu'il dégrade la majesté du trône. Dernièrement encore, chez les Thessaliens, si renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par ses saillies, sauter, danser et jouer tour-à-tour le rôle de bouffon et de pantomime (*u*) ?

(*p*) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, pag. 259.
(*q*) Id. ibid. cap. 13, p. 249. — (*r*) Id. ibid. lib. 4, cap. 19, p. 167. — (*s*) Id. ibid. lib. 6, p. 260.
(*t*) Id. ibid. et lib. 10, cap. 10, p. 439. — (*u*) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260.

Non, je ne saurois croire, Anacharsis, qu'un tel histrion soit fait pour subjuguer la Grece.

LETTRE D'APOLLODORE.

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me rassurer sur l'état de la Grece. On a beau me vanter le nombre de ses habitans, la valeur de ses soldats, l'éclat de ses anciennes victoires; on a beau me dire que Philippe borne ses conquêtes, et que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je me méfie de nos moyens, et me défie de ses vues.

Les peuples de la Grece sont affoiblis et corrompus. Plus de loix, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Par-tout de vils mercenaires pour soldats, et des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui acheve de les détruire; les autres n'ont de commun entre elles que des jalousies et des prétentions, qui les empêchent de se rapprocher (*x*). L'exemple d'Athenes pourroit peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres intérêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles et des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos peres bravoient les périls. L'éloquence impétueuse de

(*x*) Demosth. Philip. 4, p. 102. Id. de Coron. p. 475.

Démosthene ne sauroit nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers : Cendres éteintes, ossemens arides, levez-vous, venez venger la patrie !

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grece, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événemens, en profite quand il le peut, et leur cede quand il le faut (*y*). Observez que ses troupes sont très-bien disciplinées (*z*) ; qu'il les exerce sans cesse ; qu'en temps de paix, il leur fait faire des marches de 300 stades * avec armes et bagages (*a*) ; que, dans tout temps, il est à leur tête ; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrémité de son royaume à l'autre ; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver et l'été, qu'entre la fatigue et le repos (*b*). Observez que si l'intérieur de la Macédoine se ressent des malheurs de la guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles

---

(*y*) Demosth. Olynth. 1, p. 1. — (*z*) Id. ibid. 2, p. 23.

* Plus de 11 lieues.

(*a*) Polyæn. strateg., lib. 4, cap. 2, §. 10. — (*b*) Demosth. Philip. 4, p. 92. Id. epist. ad Philip. p. 119.

des peuples qu'il subjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports, dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que, depuis qu'il est sur le trône, il n'a qu'un objet; qu'il a le courage de le suivre avec lenteur; qu'il ne fait pas une démarche sans la méditer; qu'il n'en fait pas une seconde sans s'être assuré du succès de la premiere; qu'il est de plus avide, insatiable de gloire; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle se vend à plus haut prix (*c*). Observez enfin que ses opérations sont toujours dirigées suivant les temps et les lieux. Il oppose aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens et autres barbares, des combats et des victoires; aux nations de la Grece, des tentatives pour essayer leurs forces; des apologies, pour justifier ses entreprises; l'art de les diviser, pour les affoiblir, et celui de les corrompre, pour les soumettre (*d*).

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande et fatale contagion, qui desseche l'honneur jusque dans ses racines (*e*). Il y tient à ses gages, et les orateurs publics, et les principaux citoyens, et des villes entieres. Quelquefois il cede ses conquêtes à des alliés, qui par là deviennent les instrumens de sa grandeur, jusqu'à ce qu'ils en

(*c*) Demosth. Olynth. 2, p. 23. — (*d*) Id. de cor. p. 475 et 482. Justin. lib. 9, cap. 8. Diod. Sic. lib. 16, p. 451. — (*e*) Demosth. de Halon. p. 71. Id. de fals. leg. p. 334, 341, &c.

soient les victimes (*f*). Comme les gens à talens ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie (*g*), et leur offre un asyle à sa cour, quand ils ont à se plaindre de leur patrie (*h*).

Ses partisans sont en si grand nombre, et dans l'occasion si bien secondés par ses négociations secretes, que malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole et de ses sermens, malgré la persuasion où l'on devroit être que sa haine est moins funeste que son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jeter entre ses bras; et plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de foiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vue dans son berceau. Vous entendriez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe sont trop au-dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissemens progressifs et consolidés; il est question d'un prince, dont le génie centuple les ressources de l'état, et dont l'activité, non moins étonnante, multiplie, dans la même proportion, le nombre de ses troupes et les momens de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ces momens

(*f*) Demosth. de fals. leg. p. 315. — (*g*) Isocr. epist. ad Philip. — (*h*) AEschin. de fals. leg. p. 414.

s'écoulent dans la débauche et la licence. C'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable et le plus dissolu des hommes (*i*). Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plût aux dieux qu'au-lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts; qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres et de ses généraux, sans vigilance et sans suite dans ses entreprises! Philippe a peut-être le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avoit pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au peuple, lui disent sans cesse qu'une puissance fondée sur l'injustice et la perfidie, ne sauroit subsister. Sans doute, si les autres nations n'étoient pas aussi perfides, aussi injuste qu'elle. Mais le regne des vertus est passé, et c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis à l'immense carriere que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années, quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes et de circonstances favorables dont je viens d'esquisser

(*i*) Polyb. in excerpt. Vales. p. 22.

le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grece.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talens, les femmes (*k*) et le vin. Sur le trône, le plus grand des rois (*l*); dans la société, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractere! quelle politesse dans les manieres! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de graces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable (*m*), essentiellement bon; j'en suis certain, car il veut être aimé (*n*); et de plus, j'ai ouï dire à je ne sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colere s'allume et s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au-dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'in-

---

(*k*) Athen. lib. 13, pag. 578. Plut. conjug. præcept. tom. 2, p. 142. Id. apophth. pag. 178. — (*l*) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, tom. 3, p. 203. — (*m*) Id. ibid. — (*n*) Justin. lib. 9, cap. 8.

jures à la tribune ; ses sujets même lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses foiblesses (*o*) ; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente, et le prie de terminer son affaire. — « Je n'en ai pas le temps. — « Pourquoi donc restez-vous sur le trône » ? — Ce mot l'arrête, et sur-le-champ il se fait rapporter tous les procès qui étoient en souffrance (*p*). Une autre fois il s'endort pendant la plaidoirie, et n'en condamne pas moins une des partie à payer une certaine somme. « J'en appelle, « s'écrie-t-elle aussi-tôt. — A qui donc ? — Au « Roi plus attentif ». A l'instant il revoit l'affaire, reconnoît son erreur, et paie lui-même l'amende (*q*).

Voulez-vous savoir s'il oublie les services ? Il en avoit reçu de Philon, pendant qu'il étoit en ôtage à Thebes, il y a dix ans au moins. Dernièrement les Thébains lui envoyerent des députés. Philon étoit du nombre. Le roi voulut le combler de biens (*r*) ; et n'essuyant que des refus : pourquoi, lui dit-il, m'enviez-vous la gloire et le plaisir de vous vaincre en bienfaits (*s*) ?

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on

(*o*) Plut. apophth. tom. 2, pag. 177. — (*p*) Id. ibid. pag. 179. — (*q*) Id. ibid. p. 178. — (*r*) Demosth. de fals. leg. p. 314. — (*s*) Plut. apophth. tom. 2, p. 178.

exposoit en vente réclamoit son amitié. Le Roi surpris le fit approcher; il étoit assis. L'inconnu lui dit à l'oreille : Laissez tomber votre robe, vous n'êtes pas dans une position décente. Il a raison, s'écria Philippe : il est de mes amis; qu'on lui ôte ses fers (*t*).

J'aurois mille traits à vous raconter de sa douceur et de sa modération. Ses courtisans vouloient qu'il sévît contre Nicanor, qui ne cessoit de blâmer son administration et sa conduite. Il leur répondit : « Cet homme n'est pas le plus « méchant des Macédoniens; c'est peut-être moi « qui ai tort de l'avoir négligé ». Il prit des information; il sut que Nicanor étoit aigri par le besoin, et vint à son secours. Comme Nicanor ne parloit plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs : « Vous voyez bien « qu'il dépend d'un Roi d'exciter ou d'arrêter les « plaintes de ses sujets (*u*). » Un autre se permettoit contre lui des plaisanteries ameres et pleines d'esprit. On lui proposoit de l'exiler. « Je « n'en ferai rien, répondit-il, il iroit dire par- « tout ce qu'il dit ici (*x*).

Au siege d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansoit et lui demandoit une grace (*y*). « Je ne puis pas la

(*t*) Plut. apophth. tom. 2, pag. 178. — (*u*) Id. ibid. pag. 177. — (*x*) Id. ibid. — (*y*) Id. ibid.

« refuser, lui dit Philippe en riant, tu me tiens « à la gorge * ».

Sa cour est l'asyle des talens et des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes, la gaieté dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince ? S'il vient nous attaquer, nous nous battrons; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire et boire avec lui.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4e. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 30 Juin de l'an 349, jusqu'au 18 Juillet de l'an 348 avant J. C.)

Pendant que nous étions en Egypte et en Perse, nous profitions de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athenes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore, quelque temps après notre arrivée à Suze, une des capitales de la Perse.

* Le texte dit : « Prends tout ce que tu voudras, tu « tiens la clef dans ta main ». Le mot grec qui signifie *clavicule*, désigne aussi une *clef*.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis, outre des tombeaux creusés dans le roc, à une très-grande élevation, le palais des rois a étonné nos regards familiarisés, depuis quelques années, avec les monumens de l'Egypte. Il fut construit, dit-on, il y a près de deux siecles, sous le regne de Darius, fils d'Hystaspe, par des ouvriers Egyptiens, que Cambyse avoit amenés en Perse (*z*). Une triple enceinte de murs, dont l'une a 60 coudées de hauteur *, des portes d'airain, des colonnes sans nombre, quelques-unes hautes de 70 pieds †; de grands quartiers de marbre, chargés d'une infinité de figures en bas-reliefs (*a*); des souterreins où sont déposées des sommes immenses : tout y respire la magnificence et la crainte; car ce palais sert en même temps de citadelle (*b*).

Les rois de Perse en ont fait élever d'autres, moins somptueux à la vérité, mais d'une beauté surprenante, à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils passent les différentes saisons de l'année.

(*z*) Diod. Sic. lib. 2, p. 43.

* 85 de nos pieds.

† 66 de nos pieds 1 pouce 4 lignes.

(*a*) Chardin, Corn. Le Bruyn, &c. — (*b*) Diod. Sic. lib. 17, pag. 544.

Ils ont aussi de grands parcs qu'ils nomment paradis,(c), et qui sont divisés en deux parties: dans l'une, armés de fleches et de javelots, ils poursuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont soin d'y renfermer (d); dans l'autre, où l'art du jardinage a épuisé ses efforts, ils cultivent les plus belles fleurs et recueillent les meilleurs fruits : ils ne sont pas moins jaloux d'y élever des arbres superbes, qu'ils disposent communément en quinconces (e). On trouve en différens endroits de semblables paradis, appartenans aux Satrapes ou à de grands seigneurs (f).

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le souverain accorde à la culture des terres, non par des volontés passageres, mais par cette vigilance éclairée, qui a plus de pouvoir que les édits et les loix. De district en district il établit deux intendans, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier est chargé de maintenir la tranquillité publique; le second, de hâter les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ses devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre au gouverneur de la province, ou au souverain lui-même,

(c) Bris. de regn. Pers. lib. 1, p. 109. — (d) Xenoph. de instit. Cyr. lib. 1, p. 11. — (e) Id. memor. lib. 5, pag. 829. — (f) Id. de exped. Cyr. lib. 1, p. 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

qui, de temps en temps, parcourt une partie de ses états. Apperçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moissons, et de toutes les productions dont le sol est susceptible, il comble d'honneurs les deux chefs et augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes, ils sont aussitôt révoqués et remplacés. Des commissaires incorruptibles, et revêtus de son autorité, exercent la même justice dans des cantons où il ne voyage pas (*g*).

En Egypte, nous entendions souvent parler, avec les plus grands éloges, de cet Arsame que le roi de Perse avoit, depuis plusieurs années, appellé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montroit des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois et des agrès qu'on apportoit de toutes parts : on devoit ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disoient : Notre commerce étoit menacé d'une ruine prochaine ; le crédit d'Arsame l'a soutenu. On apprenoit en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir long-temps éprouvé les maux de l'anarchie (*h*), venoit de se soumettre à la Perse ; et c'étoit le fruit de la politique d'Arsame. Dans l'intérieur du royaume de vieux officiers nous disoient, les larmes aux yeux : Nous

(*g*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828. — (*h*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 440.

avions bien servi le roi ; mais dans la distribution des graces, on nous avoit oubliés : nous nous sommes adressés à Arsame, sans le connoître ; il nous a procuré une vieillesse heureuse, et ne l'a dit à personne. Un particulier ajoutoit : Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité ; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appella : je le trouvai plus affligé que je ne l'étois moi-même ; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont son ame gémissoit, et me fit promettre de recourir à lui toutes les fois que j'aurois besoin de protection. Je ne l'ai jamais imploré en vain.

Par-tout son influence secrete donnoit de l'activité aux esprits ; les militaires se félicitoient de l'émulation qu'il entretenoit parmi eux, et les peuples de la paix qu'il leur avoit ménagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation étoit remontée par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avoient fait perdre parmi les puissances étrangeres.

Arsame n'est plus dans le ministere. Il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ 40 parasanges *. Ses amis lui sont restés ; ceux dont il faisoit si bien valoir le mérite se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il étoit encore en place.

* Environ 46 lieues et un tiers.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, et je ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athenes seule auroit pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnoient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs; toujours embellie par les graces et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expressions impropres ni recherchées, et cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon: c'est le ton d'un homme qui possede, au plus haut degré, le don de plaire, et le sentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement quand il le retrouve, ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante; il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il soit rapide; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agrémens plus développés encore, semblent, à chaque moment, se montrer pour la premiere fois. Il apporte, dans les liaisons moins étroites, une facilité de

mœurs, dont Aristote avoit conçu le modele. On rencontre souvent, me disoit un jour ce philosophe, des caracteres si foibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde (*i*). Il est un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très-peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle, qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, et en quelque façon les douceurs: celui qui en est doué, évite également de flatter et de choquer l'amour-propre de qui que ce soit; il pardonne les foiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point empressé à donner des avis, et sait mettre tant de proportion et de vérité dans les égards et l'intérêt qu'il témoigne (*k*), que tous les cœurs croient avoir obtenu, dans le sien, le degré d'affection ou d'estime qu'ils desirent.

Tel est le charme qui les attire et les fixe auprès d'Arsame; espece de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire et à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités; il se hâta de relever ses défauts.

(*i*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, tom. 2, pag. 54. — (*k*) Id ibid. cap. 14, pag. 56.

Une autre fois il s'agissoit des opérations qu'il dirigea pendant son ministere : nous voulûmes lui parler de ses succès ; il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont il excite la reconnoissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux, et suffit à tous les besoins. Déja des terres abandonnées se sont couvertes de moissons ; déja les pauvres habitans des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur respect.

Mon cher Apollodore, c'est à l'histoire qu'il appartient de mettre à sa place un ministre qui, dépositaire de toute la faveur, et n'ayant aucune espece de flatteurs à ses gages, n'ambitionna jamais que la gloire et le bonheur de sa nation. Je vous ai fait part des premieres impressions que nous avons reçues auprès de lui. Je rappellerai peut-être dans la suite d'autres traits de son caractere. Vous me le pardonnerez, sans doute : des voyageurs ne doivent point négliger de si riches détails ; car enfin la description d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous savez qu'au voisinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long

de la mer, la Chalcidique, où s'établirent autrefois plusieurs colonies Grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très-peuplée, et qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices, et la grandeur de son enceinte (*l*).

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étoient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner, en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits (*m*); il augmenta leurs domaines par la cession d'Anthémonte et de Potidée, dont il s'étoit rendu maître (*n*). Touchés de ces avances généreuses, ils l'ont laissé pendant plusieurs années s'aggrandir impunément; et si par hasard ils en concevoient de l'ombrage, il faisoit partir aussi-tôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avoit eu le temps de se ménager dans la ville, calmoient facilement ses alarmes passageres (*o*).

Ils avoient enfin ouvert les yeux, et résolu de se jeter entre nos bras (*p*); d'ailleurs ils refusoient depuis long-temps de livrer au roi deux de ses freres d'un autre lit, qui s'étoient réfugiés chez

(*l*) Thucyd. lib. 1, cap. 63. Diod. Sic. lib. 16, pag. 412. — (*m*) Demosth. Olynth. 2, pag. 22. — (*n*) Id. Philipp. 2, pag. 66; Philip. 4, pag. 104. — (*o*) Id. Philip. 3, pag. 87 et 93. — (*p*) Id. Olynth. 3, pag. 36, &c.

eux,

eux, et qui pouvoient avoir des prétentions au trône de Macédoine (*q*). Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein conçu depuis long-temps, d'ajouter la Chalcidique à ses états. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée ; les autres tomberont bientôt entre ses mains (*r*). Olynthe est menacée d'un siege ; ses députés ont imploré notre secours. Démosthene a parlé pour eux (*s*) ; et son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe (*t*).

Charès est parti avec 30 galeres et 2000 hommes armés à la légere (*u*) ; il a trouvé, sur la côte voisine d'Olynthe, un petit corps de mercenaires au service du roi de Macédoine ; et content de l'avoir mis en fuite, et d'avoir pris le chef, surnommé le Coq, il est venu jouir de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus ; mais, après des sacrifices en actions de graces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple (*x*), qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant Olynthe nous ayant envoyé de nou-

(*q*) Justin. lib. 8, cap. 3. Oros. lib. 3, cap. 12, pag. 172. — (*r*) Diod. Sic. lib. 16, p. 450. — (*s*) Demosth. Olynth. Plut. x. rhetor. vit. tom. 2, p. 845. — (*t*) Suid. in Δημάδ. — (*u*) Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, tom. 6, p. 734. — (*x*) Theop. et Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8, pag. 532. Argum. Olynth. 3, ap. Demosth. pag. 34.

veaux députés, nous avons fait partir 18 galeres, 4000 soldats étrangers armés à la légere, et 150 chevaux (*y*), sous la conduite de Charideme, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance et ses débauches (*z*).

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangere (*a*), je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir dans l'Attique ? Il ne reste plus entre lui et nous que les Thessaliens qui sont ses alliés, les Thébains qui sont nos ennemis, et les Phocéens, trop foibles pour se défendre eux-mêmes (*b*).

LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendois qu'une imprudence de Philippe : il craignoit et ménageoit les Olynthiens (*c*) ; tout-à-coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles, à la distance de 40 stades *. Ils lui ont envoyé des députés. « Il faut que vous sortiez de la ville, « ou moi de la Macédoine ». Voilà sa réponse (*d*).

(*y*) Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, tom. 6, pag. 734. — (*z*) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436. — (*a*) Ulpian. in Demosth. Olynth. 1, p. 6. (*b*) Demosth. Olynth. 1, p. 4. — (*c*) Id. ibid. 3, p. 36.

* Environ une lieue et demie.

(*d*) Demosth. Philip. 3, p. 87.

Il a donc oublié que, dans ces derniers temps, ils contraignirent son pere, Amyntas, à leur céder une partie de son royaume, et qu'ils opposerent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens dont il avoit imploré l'assistance (*e*).

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, et qui sont défendus par une armée entiere ? Il faut compter d'abord plus de 10,000 hommes d'infanterie, et 1000 de cavalerie, levés dans la Chalcidique ; ensuite quantité de braves guerriers que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés (*f*) ; joignez-y les troupes de Charideme, et le nouveau renfort de 2000 hommes pesamment armés et de 300 cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir (*g*).

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition s'il en eût prévu les suites ; il a cru tout emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en secret. Les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis ; il leur avoit enlevé la ville de Pagase, ils la demandent ; il comptoit fortifier Magnésie, ils s'y opposent ; il perçoit des droits dans leurs ports et dans leurs marchés, ils veulent

(*e*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 559. Diod. Sic. lib. 15, pag. 341. — (*f*) Demosth. de fals. leg. pag. 335. — (*g*) Philoch. ap. Dionys. Halic. ad Amm. de Demosth. cap. 9, tom. 6, p. 735.

se les réserver. S'il en est privé, comment paiera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force ? On présume, d'un autre côté, que les Illyriens et les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secoueront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent (*h*).

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui ? L'événement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance et la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenoit des intelligences dans l'Eubée ; il y faisoit passer secrettement des troupes. Déja la plupart des villes étoient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grece entière. A la priere de Plutarque d'Erétrie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins (*i*). Nous comptions sur les partisans de la liberté et sur les étrangers que Plutarque avoit à sa solde. Mais la corruption avoit fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, et que nous fîmes marcher le reste de la cavalerie (*k*).

Phocion occupoit une éminence qu'un ravin

(*h*) Demosth. Olynth. 1, p. 4. — (*i*) Plut. in Phoc. tom. 1, pag. 747. — (*k*) Demosth. in Mid. pag. 629.

profond séparoit de la plaine de Tamynes (*l*). Les ennemis, qui le tenoient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposter. Il les vit s'avancer et resta tranquille. Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchemens à la tête des troupes étrangeres; il fut suivi de nos cavaliers; les uns et les autres attaquerent en désordre, et furent mis en fuite. Tout le camp frémissoit d'indignation; mais Phocion contenoit la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étoient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le signal, les repoussa vivement, et les poursuivit dans la plaine : le combat fut meurtrier, et la victoire complette. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'étoit distingué dans l'action (*m*).

Phocion a chassé d'Erétrie ce Plutarque qui la tyrannisoit, et de l'Eubée, tous ces petits despotes qui s'étoient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île; et après une campagne que les connoisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athenes.

Vous jugerez de sa sagesse et de son humanité par ces deux traits. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion, qui les

(*l*) Plut. in Phoc. tom. 1, pag. 747. — (*m*) Æschin. de fals. leg. pag. 422.

délivroit d'une foule de lâches et de mutins; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance et de cruauté (*n*)...

Dans une de nos dernieres conversations, Théodore nous entretint de la nature et du mouvement des astres. Pour tout compliment, Diogene lui demanda s'il y avoit long-temps qu'il étoit descendu du ciel (*o*). Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogene, assis auprès de lui, jetoit par intervalles les yeux sur le manuscrit, et s'étant apperçu qu'il tendoit à sa fin : Terre, terre ! s'écria-t-il ; mes amis, encore un moment de patience (*p*).

Un instant après, on demandoit à quelles marques un étranger, arrivant dans une ville, reconnoîtroit qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : « Si l'on y a besoin de médecins et de « juges (*q*) ».

(*n*) Plut. in Phoc. tom. 1, pag. 747. — (*o*) Diog. Laert. lib. 6, §. 39. — (*p*) Id. ibid. lib. 6, §. 38. Etymol. in Γάγαι. — (*q*) Plat. de rep. lib. 3, tom. 2, pag. 405.

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1ere. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 18 Juillet de l'an 348, jusqu'au 8 juillet de l'an 347 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride. Nous l'arrêtâmes : d'où venez-vous ? Savez-vous quelque chose du siege d'Olynthe ? J'étois allé à Potidée, nous dit-il ; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe (*r*). A ces mots, il nous quitte et disparoît. Nous rentrâmes, et quelques momens après, le désastre de cette ville répandit par-tout la consternation.

Olynthe n'est plus : ses richesses, ses forces, ses alliés, 14000 hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver (*s*). Philippe, repoussé à tous les assauts, perdoit journellement du monde (*t*). Mais des traîtres qu'elle renfermoit dans son sein hâtoient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avoit acheté ses magistrats et ses généraux. Les principaux d'entre eux, Euthycrate et Lasthene, lui livrerent une fois cinq cents cavaliers qu'ils comman-

(*r*) Agath. ap. Phoc. pag. 1335. — (*s*) Demosth. de fals. leg. pag. 335. Dionys. Halic. ep. ad Amm. tom. 6, pag. 736. — (*t*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 450.

doient (*u*) ; et après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussi-tôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples ; la flamme et le fer ont tout détruit ; et bientôt on se demandera où elle étoit située (*x*). Philippe a fait vendre les habitans, et mettre à mort deux de ses freres, retirés depuis plusieurs années dans cet asyle (*y*).

La Grece est dans l'épouvante ; elle craint pour sa puissance et pour sa liberté (*z*). On se voit partout entouré d'espions et d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des ames ? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent, et qui prouve par les faits, qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de somme, chargée d'or, ne puisse aisément franchir (*a*) ? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens (*b*). Il faut rendre justice aux vainqueurs ; indignés de cette perfidie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate et Lasthene s'en sont plaints à Philippe, qui leur a répondu : « Les « soldats Macédoniens sont encore bien grossiers ; « ils nomment chaque chose par son nom (*c*) ».

(*u*) Demosth. de fals. leg. p. 335. — (*x*) Id. Philip. 3, p. 89. Strab. lib. 2, p. 121. Diod. ibid. — (*y*) Oros. lib. 3, cap. 12. Justin. lib. 8, cap. 3. — (*z*) Agath. ap. Phoc. p. 1334. — (*a*) Plut. apophth. tom. 2, pag. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, tom. 8, p. 75.

(*b*) Demosth. de fals. leg. p. 335. — (*c*) Plut. ibid.

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuroient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînoient par troupeaux, dans les chemins publics, à la suite de leurs nouveaux maîtres (*d*), Philippe osoit remercier le ciel des maux dont il étoit l'auteur, et célébroit des jeux superbes en l'honneur de Jupiter Olympien (*e*). Il avoit appellé les artistes les plus distingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuses. Là, dans l'ivresse de la victoire et des plaisirs, le roi s'empressoit de prévenir ou de satisfaire les vœux des assistans, de leur prodiguer ses bienfaits ou ses promesses. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardoit un morne silence. Philippe s'en apperçut, et lui en fit des reproches : « Eh quoi ! lui disoit-il, doutez-vous « de ma générosité, de mon estime ? N'avez-vous « point de grace à solliciter » ? Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous ; mais je crains un refus. « Parlez, dit Phi- « lippe, et soyez sûr d'obtenir tout ce que vous « demanderez ».

« J'avois, reprit l'acteur, des liaisons étroites « d'hospitalité et d'amitié avec Apollophane de « Pydna. On le fit mourir sur de fausses imputa- « tions. Il ne laissa que deux filles, très-jeunes

(*d*) Demosth. de fals. leg. p. 341. — (*e*) Id. ibid. p. 322. AEschin. ibid. p. 420. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.

« encore. Leurs parens, pour les mettre en lieu « de sûreté, les firent passer à Olynthe. Elles « sont dans les fers; elles sont à vous, et j'ose les « réclamer. Je n'ai d'autre intérêt que celui de « leur honneur. Mon dessein est de leur consti- « tuer des dots, de leur choisir des époux, et « d'empêcher qu'elles ne fassent rien qui soit in- « digne de leur pere et de son ami ». Toute la salle rétentit des applaudissemens que méritoit Satyrus; et Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie et de la couronne Alexandre, frere de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens. Elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe!

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendois pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devois pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avoient à la tête de leur cavalerie, Apollonide, habile général, excellent citoyen: on le bannit tout-à-coup (*f*), parce que les par-

(*f*) Demosth. Philip. 3, pag. 93 et 94.

tisans de Philippe, étoient parvenus à le rendre suspect. Lasthene qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avoient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs et d'autres richesses qu'ils n'étoient pas en état d'acquérir; leurs liaisons avec Philippe étoit avérée, et les Olynthiens ne s'en apperçoivent pas. Pendant le siege, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le Roi, et les Olynthiens persistent dans leur aveuglement. On savoit par-tout qu'il avoit soumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de présens que par la valeur de ses troupes, et cet exemple est perdu pour les Olynthiens (*g*).

Celui d'Euthycrate et de Lasthene effraiera désormais les lâches qui seroient capables d'une pareille infâmie. Ces deux misérables ont péri misérablement (*h*). Philippe, qui emploie les traîtres, et les méprise, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pieces.

La prise d'Olynthe, au-lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs (*i*). Ils iront partout chercher des ennemis à Philippe, et indi-

---

(*g*) Demosth. de fals. leg. pag. 335. — (*h*) Id. de Cherson. p. 80. — (*i*) Id. de fals. leg. p. 295. AEschin. ibid. p. 404. Id. in Ctes. p. 437. Diod. Sic. lib. 16, p. 430.

quer une diete générale, pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer; toute la Grece sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitans qui avoient échappé aux flammes et à l'esclavage (*k*). A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnoîtra qu'il ne s'agit plus entre nous et lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations et de projets de paix.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de thargélion*.

Vous partagerez notre douleur. Une mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois †, le jour même de sa naissance (*l*).

(*k*) Senec. in excerpt. controv. tom. 3, pag. 516.

* Le 25 mai 347 avant J. C.

† Le 17 de mai 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine; on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le jour où mourut Platon; mais il paroît que la différence ne peut être que de quelques mois. (Voyez Dodwel. de Cycl. dissert. 10, p. 609, ainsi qu'une dissertation du P. Corsini, insérée dans un recueil de pieces, intitulé: *Symbolæ litterariæ*, t. 6, p. 80.)

(*l*) Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Senec. epist. 58.

Il n'avoit pu se dispenser de se trouver à un repas de noce (*m*). J'étois auprès de lui : il ne mangea, comme il faisoit souvent, que quelques olives (*n*). Jamais il ne fut si aimable, jamais sa santé ne nous avoit donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitois, il se trouve mal, perd connoissance, et tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles ; nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernieres lignes qu'il avoit écrites quelques momens auparavant (*o*), et les corrections qu'il faisoit par intervalles à son traité de la république (*p*) ; nous les arrosâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis l'ont accompagné au tombeau. Il est inhumé auprès de l'Académie (*q*). Il avoit 81 ans révolus (*r*).

Son testament contient l'état de ses biens (*s*) : deux maisons de campagne ; trois mines en argent comptant * ; quatre esclaves ; deux vases d'argent, pesant l'un 165 drachmes, l'autre 45 ;

(*m*) Hermip. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 2. — (*n*) Diog. Laert. lib. 6, §. 25. — (*o*) Cicer. de senect. cap. 5, tom. 3, pag. 298. — (*p*) Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 25, pag. 209. Quintil. lib. 8, cap. 6, pag. 529. Diog. Laert. lib. 3, §. 37. — (*q*) Pausan. lib. 1, cap. 30, pag. 76. — (*r*) Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Cicer. ibid. Senec. ep. 58, tom. 2, pag. 207. Censor. de die nat. cap. 14 et 15. Lucian. in Macrob. tom. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7, &c. — (*s*) Diog. Laert. lib. 3, §. 41.

* 270 livres.

un anneau d'or; la boucle d'oreille de même métal, qu'il portoit dans son enfance (*t*). Il déclare n'avoir aucune dette (*u*); il legue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frere, et donne la liberté à Diane, dont le zele et les soins méritoient cette marque de reconnoissance. Il regle de plus tout ce qui concerne ses funérailles et son tombeau (*x*). Speusippe, son neveu, est nommé parmi les exécuteurs de ses dernieres volontés, et doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent sur des matieres de philosophie. Il nous avoit dit plus d'une fois qu'étant en Sicile, il avoit eu avec le jeune Denys, roi de Syracuse, quelques légers entretiens sur la nature du premier principe et sur l'origine du mal; que Denys joignant à de si foibles notions, ses propres idées et celles de quelques autres philosophes, les avoit exposées dans un ouvrage qui ne dévoile que son ignorance (*y*).

Quelque temps après le retour de Platon, le Roi lui envoya le philosophe Archédémus, pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétoient. Platon, dans sa réponse que je viens de lire, n'ose pas s'expliquer sur le premier principe (*z*); il craint que sa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a

(*t*) Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 12, p. 271. — (*u*) Diog. Laert. lib. 3, §. 41. — (*x*) Dioscor. ap. Athen. lib. 1, cap. 15, pag. 507. — (*y*) Plat. epist. 7, tom. 3, pag. 441. — (*z*) Id. epist. 2, pag. 312.

gulièrement étonné ; je vais vous le rapporter en substance :

« Vous me demandez, fils de Denys, quelle « est la cause des maux qui affligent l'univers. « Un jour, dans votre jardin, à l'ombre de ces « lauriers (*a*), vous me dites que vous l'aviez « découverte. Je vous répondis que je m'étois « occupé toute ma vie de ce problème, et que « je n'avois trouvé jusqu'à présent personne qui « l'eût pu résoudre. Je soupçonne que frappé d'un « premier trait de lumiere, vous vous êtes depuis « livré avec une nouvelle ardeur à ces recher- « ches ; mais que n'ayant pas de principes fixes, « vous avez laissé votre esprit courir sans frein « et sans guide après de fausses apparences. Vous « n'êtes pas le seul à qui cela soit arrivé. Tous « ceux à qui j'ai communiqué ma doctrine ont « été dans les commencemens plus ou moins tour- « mentés de pareilles incertitudes. Voici le moyen « de dissiper les vôtres. Archédémus vous porte « ma premiere réponse. Vous la méditerez à loi- « sir. Vous la comparerez avec celles des autres « philosophes. Si elle vous présente de nouvelles « difficultés, Archédémus reviendra, et n'aura « pas fait deux ou trois voyages, que vous ver- « rez vos doutes disparoître.

« Maisgardez-vous de parler de ces matieres

(*a*) Plat. epist. 2, pag. 313.

« devant tout le monde. Ce qui excite l'admira-
« tion et l'enthousiasme des uns, seroit pour les
« autres un sujet de mépris et de risée. Mes dog-
« mes, soumis à un long examen, en sortent
« comme l'or purifié dans le creuset. J'ai vu de
« bons esprits qui, après trente ans de méditations,
« ont enfin avoué qu'ils ne trouvoient plus qu'évi-
« dence et certitude, où ils n'avoient pendant si
« long-temps trouvé qu'incertitude et obscurité.
« Mais je vous l'ai déja dit, il ne faut traiter que
« de vive voix un sujet si relevé. Je n'ai jamais
« exposé, je n'exposerai jamais par écrit mes
« vrais sentimens. Je n'ai publié que ceux de
Socrate. Adieu, soyez docile à mes conseils,
« et brûlez ma lettre, après l'avoir lue plusieurs
« fois ».

Quoi ! les écrits de Platon ne contiennent pas ses vrais sentimens sur l'origine du mal ? Quoi ! s'est fait un devoir de les cacher au public, lorsqu'il a développé avec tant d'éloquence le système de Timée de Locres ? Vous savez bien que dans cet ouvrage, Socrate n'enseigne point, et ne fait qu'écouter. Quelle est donc cette doctrine mystérieuse dont parle Platon ? à quels disciples l'a-t-il confiée ? Vous en a-t-il jamais parlé ? je me perds dans une foule de conjectures....

La perte de Platon m'en occasionne une autre à laquelle je suis très-sensible. Aristote nous quitte. C'est pour quelques dégoûts que je vous raconterai

raconterai à votre retour. Il se retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perse a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Mysie (*b*). Je regrette son amitié, ses lumières, sa conversation. Il m'a promis de revenir; mais quelle différence entre jouir et attendre! Hélas! il disoit lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille (*c*): j'applaudissois alors à sa définition; je veux la trouver fausse aujourd'hui.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses reparties. C'est lui qui, dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout-à-coup si plaisamment: « Oh « mes amis! il n'y a pas d'amis (*d*) ». On lui demandoit à quoi servoit la philosophie? « A « faire librement, dit-il, ce que la crainte des « loix obligeroit de faire (*e*) ». D'où vient, lui disoit hier quelqu'un, chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles personnes? « Ques- « tion d'aveugle », répondit-il (*f*). Mais vous avez vécu avec lui, et vous savez que, bien qu'il ait plus de connoissance que personne au monde, il a peut-être encore plus d'esprit que de connoissances.

(*b*) Diog. Laert. lib. 5, §. 9, Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, tom. 6, p. 728. — (*c*) Diog. Laert. lib. 5, §. 18. Stob. serm. 10, pag. 581. — (*d*) Phavor. ap. Diog. Laert. ibid. §. 21. — (*e*) Diog. Laert. ibid. §. 20. — (*f*) Id. ibid.

SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE.

La 2e. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 8 Juillet de l'an 347, jusqu'au 27 Juin de l'an 346 avant J. C.)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, instruit de la gaieté qui règne dans nos assemblées *, vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le résultat de chaque séance (*g*). La société n'oubliera rien pour exécuter ses ordres. J'ai proposé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos ministres et de nos généraux. J'en ai fourni sur-le-champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeller.

Démade (*h*) a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galeres (*i*); il manioit la rame avec la même adresse et la même force qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de son premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune* désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu (*k*).

---

* Elles étoient composées de gens d'esprit et de goût, au nombre de 60, qui se réunissoient de temps en temps pour porter des décrets sur les ridicules dont on leur faisoit le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chap. XX.)

(*g*) Athen. lib. 14, cap. 1, p. 614. — (*h*) Fabric. bibl. Græc. tom. 4, p. 418. — (*i*) Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 128. Suid. in Δημάδ. Sext. emp. adv. gramm. lib. 2, p. 291. — (*k*) Erasm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 670.

Il a beaucoup d'esprit, et sur-tout le ton de la bonne plaisanterie (*l*), quoiqu'il vive avec la derniere classe des courtisanes (*m*); on cite de lui quantité de bons mots (*n*). Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée et l'expression propre lui apparoissent dans un même instant: aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours (*o*), et rarement celle de les méditer. S'agit-il, dans l'assemblée générale, d'une affaire imprévue, où Démosthene même n'ose pas rompre le silence? on appelle Démade. Il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au-dessus de tous nos orateurs (*p*). Il est supérieur dans d'autres genres: il pourroit défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui (*q*), et tous les Rois de la terre de le rassasier de biens (*r*). Comme il est très-facile dans le commerce, il se vendra, même pour quelques années, à qui voudra l'acheter (*s*). Il disoit à quelqu'un que, lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangeres (*t*).

(*l*) Cicer. orat. cap. 26, tom. 1, p. 441. — (*m*) Pyth. apud Athen. lib. 2, pag. 44. — (*n*) Demetr. Phaler. de elocut. — (*o*) Cicer de clar. orat. cap. 9, tom. 1, pag. 343. Quintil. lib. 2, cap. 17, pag. 129. — (*p*) Theophr. ap. Plut. in Demosth tom 1, pag. 850. — (*q*) Athen. lib. 2, pag. 44. — (*r*) Plut in Phoc. tom. 1, p. 755. Id in apophth. tom. 2, pag. 188. — (*s*) Dinarch. adv. Demost. pag. 103. — (*t*) Plut. ibid.

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux (*u*), et beaucoup plus intempérant. A table tout disparoît devant lui. Il semble s'y multiplier; et c'est ce qui fait dire au poëte Eubulus, dans une de ses pieces : Nous avons deux convives invincibles, Philocrate et Philocrate (*x*). C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire, comme sur la porte d'une maison, ces mots tracés en gros caracteres : *A louer, à vendre* (*y*).

Il n'en est pas de même de Démosthene. Il montre un zele ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, et gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir (*z*).

Son éducation fut négligée : il ne connut point ces arts agréables qui pouvoient corriger les disgraces dont il étoit abondamment pourvu (*a*). Je voudrois pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premieres fois à la tribune. Figurez-vous un homme, l'air austere et chagrin, se grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre et foi-

(*u*) Demosth. de fals. leg. pag. 309 et 342. Æschin. ibid. pag. 403. — (*x*) Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, pag. 8. — (*y*) Demosth. ibid. pag. 310. Id. de cor. pag. 476. — (*z*) Dinarch. adv. Demosth. pag. 90. Plut. in Demosth. tom. 2, pag. 857. Id. x. rhet. vit. tom. 2, pag. 846. — (*a*) Plut. in Demosth. tom. 2, pag. 847.

ble (*b*), la respiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un style plus barbare encore, des périodes intarissables, interminables, inconcevables, hérissées en outre de tous les argumens de l'école (*c*). Il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut sifflé, hué, obligé de se cacher pendant quelque temps. Mais il usa de son infortune en homme supérieur. Des efforts inouïs (*d*) ont fait disparoître une partie de ses défauts ; et chaque jour ajoute un nouveau rayon à sa gloire. Elle lui coûte cher ; il faut qu'il médite long-temps un sujet, et qu'il retourne son esprit de toutes les manières, pour le forcer à produire (*e*).

Ses ennemis prétendent que ses ouvrages sentent la lampe (*f*). Les gens de goût trouvent quelque chose d'ignoble dans son action (*g*) ; ils lui reprochent des expressions dures et des métaphores bizarres (*h*). Pour moi je le trouve aussi mauvais plaisant (*i*), que ridiculement jaloux de sa parure ; la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge (*k*) ; et cette recherche fait

(*b*) AEschin. de fals. leg. p. 420. — (*c*) Plut. in Demosth. tom. 1, p. 848. — (*d*) Id. ibid. p. 849. Id. x. rhet. vit. tom. 2, p. 844. — (*e*) Plut. in Demosth. tom. 1, p. 849. — (*f*) Id. ibid. AElian. var. hist. lib. 7, cap. 7. Lucian. in Demosth. encom. cap. 15, tom. 3, p. 502. — (*g*) Plut. ibid. p. 851. — (*h*) AEschin. in Ctesiph. 439. Longin. de subl. cap. 34. — (*i*) AEschin. in Timarch. p. 279. Longin. ibid. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 643. — (*k*) AEschin. ibid. p. 280.

un contraste singulier avec l'âpreté de son caractere (*l*).

Je ne répondrois pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties (*m*). Je citois ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit; il me dit en riant : Il étoit bien jeune alors.

Ses mœurs, sans être pures, ne sont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles (*n*), et que dans sa jeunesse, un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avoient valu pendant une année entiere (*o*). Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion (*p*); ceci est plus sérieux; mais ce sont des affaires domestiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernieres fêtes de Bacchus (*q*), en qualité de chorege de sa tribu, il étoit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui disputoient le prix de la danse. Au milieu de la cérémonie, Midias, homme riche et couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un soufflet en présence d'un nombre infini de spectateurs. Démosthene porta sa plainte au tri-

(*l*) Plut. in Demosth. tom. 1, p. 847 et 886.
(*m*) AEschin. de fals. leg. p. 422. Plut. ibid. p. 852 et 887. — (*n*) Plut. x. rhet. vit. tom. 2, pag. 847.
(*o*) Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593. — (*p*) AEschin. de fals. leg. p. 419. — (*q*) Demosth. in Mid. p. 603.

bunal; l'affaire s'est terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre. Midias a donné de l'argent; Démosthene en a reçu. On sait à présent qu'il n'en coûte que 3000 drachmes *, pour insulter la joue d'un chorege (*r*).

Peu de temps après il accusa un de ses cousins de l'avoir blessé dangereusement; il montroit une incision à la tête, qu'on le soupçonnoit de s'être faite lui-même (*s*). Comme il vouloit avoir des dommages et intérêts, on disoit que la tête de Démosthene étoit d'un excellent rapport (*t*).

On peut rire de son amour-propre; on n'en est pas choqué, il est trop à découvert. J'étois l'autre jour avec lui dans la rue; une porteuse d'eau qui l'apperçut le montroit du doigt à une autre femme: « Tiens, regarde, voilà Démosthene (*u*) ». Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en public. Sa mere l'avoit mis de bonne heure dans le monde; il alloit avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peuple aux mysteres de Bacchus; il paroissoit dans les rues à la tête

* 2700 livres.

(*r*) AEschin. in Ctesip. pag. 436. Plut. x. rhet. vit. tom. 2, pag. 844. — (*s*) AEschin. de fals. leg. p. 410. Id. in Ctesiph. p. 435. Suid. in Δημοσθ. — (*t*) Herald. animadv. in Salmas. observ. lib. 2, cap. 10, pag. 136. — (*u*) Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 36, tom. 2, pag. 391. Plin. lib. 9, epist. 23. AElian. var. hist. lib. 9, cap. 17.

d'un chœur de Bacchans couronnés de fenouil et de branches de peuplier, et faisoit avec eux, mais avec une grace infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantoit, dansoit, hurloit, serrant dans ses mains des serpens qu'il agitoit au-dessus de sa tête. La populace le combloit de bénédictions, et les vieilles femmes lui donnoient de petits gâteaux (*x*).

Ce succès excita son ambition : il s'enrôla dans une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisiemes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle (*y*). Il quitta sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été réguliere et décente. Il apporte dans la société, de l'esprit, du goût, de la politesse, la connoissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance et la clarté des idées, par une grande facilité qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthene. D'abord il éblouit, ensuite il entraîne (*z*); c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connoissent. Il a la foiblesse de rougir de son premier état, et la mal-adresse de le rappeller

(*x*) Demosth. de cor. pag. 516. — (*y*) Id. ibid. et de fals. leg. p. 346. — (*z*) Dionys. Halic. de veter. script. cens. tom. 5, pag. 434.

aux

aux autres. Lorsqu'il se promène dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, et boursouffiant ses joues (*a*), on entend de tous côtés : N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal ; ce fils de Tromès le maître d'école, et de Glaucothée, qu'on nommoit auparavant le Lutin (*b*) ? N'est-ce pas lui qui frottoit les bancs de l'école quand nous étions en classe, et qui, pendant les bacchanales (*c*), crioit de toutes ses forces dans les rues : EVOÉ, SABOÉ * ?

On s'apperçoit aisément de la jalousie qui regne entre Démosthene et lui. Ils ont dû s'en appercevoir les premiers ; car ceux qui ont les mêmes prétentions se devinent d'un coup-d'œil. Je ne sais pas si Eschine se laisseroit corrompre ; mais on est bien foible quand on est si aimable.

Je dois ajouter qu'il est très-brave homme. Il s'est distingué dans plusieurs combats, et Phocion a rendu témoignage à sa valeur (*d*).

Personne n'a autant de ridicules que ce dernier ; c'est de Phocion que je parle. Il n'a jamais su qu'il vivoit dans ce siecle et dans cette ville. Il est pauvre, et n'en est pas humilié ; il fait le bien, et ne s'en vante point ; il donne des conseils, quoique très-persuadé qu'ils ne seront pas

(*a*) Demosth. de fals. leg. p. 343. — (*b*) Id. de cor. pag. 494. — (*c*) Id. ibid. pag. 516.

* Expressions barbares pour invoquer Bacchus.

(*d*) Æschin. de fals. leg. pag. 422.

suivis. Il a des talens sans ambition, et sert l'état sans intérêt. A la tête de l'armée, il se contente de rétablir la discipline, et de battre l'ennemi; à la tribune, il n'est ni ébranlé par les cris de la multitude, ni flatté de ses applaudissemens. Dans une de ses harangues il proposoit un plan de campagne; une voix l'interrompit et l'accabla d'injures (*e*). Phocion se tut, et quand l'autre eut achevé, il reprit froidement: « Je vous ai parlé de la cavalerie et de l'infanterie, il me reste à « vous parler, &c. &c. » Une autre fois il s'entendit applaudir. J'étois par hasard auprès de lui; il se tourna et me dit: « Est-ce qu'il m'est échappé quelque sottise (*f*) »?

Nous rions de ses saillies; mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, et nous ne l'employons presque jamais; c'est le plus intègre et peut-être le plus éclairé de nos orateurs, et nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes; mais, par les dieux! il ne nous ôtera pas les nôtres; et certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortege de vertus surannées, et ces rapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès, qui, par ses exemples, ap-

(*e*) Plut. reip. gerend. præcept. tom. 2, pag. 810.
(*f*) Id. in Phoc. tom. 1, pag. 745.

prend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption (*g*): c'est le plus frippon et le plus mal-adroit de nos généraux; mais c'est le plus accrédité (*h*). Il s'est mis sous la protection de Démosthene et de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Est-il question d'équiper une flotte? c'est Charès qui la commande et qui en dispose à son gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au-lieu de garantir nos possessions, il se joint aux corsaires, et de concert avec eux, il rançonne les îles et s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve: en peu d'années il nous a perdu plus de cent vaisseaux, il a consumé 1500 talens * dans des expéditions inutiles à l'état, mais fort lucratives pour lui et pour ses principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de sès nouvelles: mais nous en avons malgré lui; et dernièrement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers, et de s'informer de ce qu'étoient devenus la flotte et le général (*i*).

LETTRE DE NICÉTAS.

Les Phocéens, épuisés par une guerre qui dure depuis près de 10 ans, ont imploré notre secours.

(*g*) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 15, tom. 2, pag. 544.
(*h*) Theop. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, pag. 532.
* Huit millions cent mille livres.
(*i*) AEschin. de fals. leg. p. 406. Demosth. in Olynth. 3, pag. 38.

Ils consentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpénus, places fortes et situées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxene, qui commande notre flotte aux environs, s'est avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garnisons, et Philippe doit renoncer désormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons résolu en même temps d'équiper une autre flotte de 50 vaisseaux. L'élite de notre jeunesse est prête à marcher; nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas passé leur 30e. année; et nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de sa république (*k*). La guerre est inévitable, et la perte de Philippe ne l'est pas moins.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes sont jalouses des éloges que vous donnez à l'épouse et à la sœur d'Arsame; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions besoin d'un génie tel que le sien, pour l'opposer à celui de Philippe : tout retentissoit ici du bruit des armes; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le siege d'Olynthe, il avoit, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le desir de vivre en bonne intelligence avec nous (*l*). A cette nou-

(*k*) Æschin. de fals. leg. pag. 416. — (*l*) Id. ibid. pag. 397.

velle, que le peuple reçut avec transport, il fut résolu d'entamer une négociation que divers obstacles suspendirent. Il prit Olynthe, et nous ne respirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Aristodeme et Néoptoleme, que le roi traite avec beaucoup de bonté, nous assurerent, à leur retour, qu'il persistoit dans ses premieres dispositions (*m*), et nous ne respirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous distingués par leurs talens, Ctésiphon, Aristodeme, Iatrocle, Cimon et Nausiclès, qui se sont associé Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eschine et Démosthene (*n*); il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui se charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, et l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

Je ne connois plus rien à notre conduite. Ce prince laisse échapper quelques protestations d'amitié, vagues et peut-être insidieuses; aussi-tôt, sans écouter les gens sages qui se défient de ses intentions, sans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grece, pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons

(*m*) Argum. orat. de fals. leg. p. 291. Demosth. ibid. pag. 295. — (*n*) AEschin. de fals. leg. p. 398. Argum. ibid. pag. 291.

nos préparatifs, et nous faisons des avances dont il abusera, s'il les accepte; qui nous aviliront, s'il les refuse. Il faut, pour obtenir sa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Aristodeme avoit pris des engagemens avec quelques villes qui devoient donner des spectacles; on va chez elles de la part du Sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodeme à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine. Et c'est Démosthene qui est l'auteur de ce décret, lui qui, dans ses harangues, traitoit ce prince avec tant de hauteur et de mépris (*o*) !

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable (*p*) : les voilà de retour. Ils paroissent agir de concert; mais Démosthene n'est pas content de ses collegues, qui de leur côté se plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage; je les appris hier dans un souper où se trouverent les principaux d'entre eux, Ctésiphon, Eschine, Aristodeme et Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la va-

(*o*) AEschin. de fals. leg. pag. 398. — (*p*) Demosth. ibid. pag. 318.

nité de Démosthene (*q*) ; mais ils prenoient patience. On supporte si aisément dans la société les gens insupportables ! Ce qui les inquiétoit le plus, c'étoit le génie et l'ascendant de Philippe. Ils sentoient bien qu'ils n'étoient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours ils se distribuoient les rôles. On disposa les attaques. Il fut réglé que les plus âgés monteroient les premiers à l'assaut; Démosthene, comme le plus jeune, devoit s'y présenter le dernier. Il leur promettoit d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutoit-il ; je lui *coudrai* si bien la bouche (*r*), qu'il sera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince ; Ctésiphon et les autres s'exprimerent en peu de mots (*s*) ; Eschine, éloquemment et longuement. Démosthene... vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'étoit point ici la tribune d'Athenes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe étoit environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit : on y voyoit, entre autres, Python de Bysance, qui se pique de bien écrire, et Léosthene, que nous avons banni, et qui, dit-on, est un des plus grands orateurs de la Grece (*t*). Tous avoient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthene ; tous en

(*q*) AEschin. de fals. leg. pag. 398. — (*r*) Id. Ibid. — (*s*) Id. ibid. pag. 399. — (*t*) Id. ibid. pag. 415.

attendoient l'effet avec une attention qui acheva de le déconcerter (*u*). Il bégaie, en tremblant, un exorde obscur; il s'en apperçoit, se trouble, s'égare et se tait. Le Roi cherchoit vainement à l'encourager; il ne se releva que pour retomber plus vîte. Quand on eut joui pendant quelques momens de son silence, le héraut fit retirer nos députés (*x*).

Démosthene auroit dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, et s'en prit à Eschine. Il lui reprochoit avec amertume d'avoir parlé au Roi avec trop de liberté, et d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine alloit se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta sur-tout au discours d'Eschine, et lui adressa plusieurs fois la parole. Ensuite, prenant un ton de douceur et de bonté, il témoigna le desir le plus sincere de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthene, avec l'inquiétude d'un courtisan menacé de sa disgrace, s'agitoit, pour attirer l'attention du prince; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scenes les plus extravagantes. Il

(*u*) AEschin. de fals. leg. pag. 400. — (*x*) Id. ibid. pag. 401.

étoit comme un enfant gâté par les caresses de ses parens, et tout-à-coup humilié par les succès de ses collegues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'apperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étoient alors en chemin pour revenir. Il les prenoit séparément, leur promettoit sa protection auprès du peuple. Il disoit à l'un : Je rétablirai votre fortune ; à l'autre : Je vous ferai commander l'armée. Il jouoit tout son jeu à l'égard d'Eschine, et soulageoit sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devoient être bien outrées ; Eschine prétend qu'il en étoit importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle ville de Thessalie, le voilà qui plaisante, pour la premiere fois, de son aventure ; il ajoute que, sous le ciel, personne ne possede comme Philippe le talent de la parole. Ce qui m'a le plus étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours ; et moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable et si gai. Démosthene battoit des mains, applaudissoit. Fort bien, disoit-il ; mais vous n'oseriez pas vous en expliquer de même en présence du peuple ; et pourquoi pas, répondirent les autres ? il en douta, ils insisterent ; il exigea leur parole, ils la donnerent (*y*).

(*y*) AEschin. de fals. leg. pag. 402.

On ne sait pas l'usage qu'il en veut faire ; nous le verrons à la premiere assemblée. Toute notre société compte y assister ; car il doit nous revenir de tout ceci quelque scene ridicule. Si Démosthene réservoit ses folies pour la Macédoine, je ne lui pardonnerois de la vie.

Ce qui m'alarme, c'est qu'il s'est bien conduit à l'assemblée du Sénat. La lettre de Philippe ayant été remise à la compagnie, Démosthene a félicité la république d'avoir confié ses intérêts à des députés aussi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité : il a proposé de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Pritanée. Le Sénatus-consulte est conforme à ses conclusions (z).

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'assemblée générale.

J'en sort à l'instant : Démosthene a fait des merveilles. Les députés venoient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonstances de l'ambassade. Eschine avoit dit un mot de l'éloquence de Philippe, et de son heureuse mémoire ; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agrémens de son esprit, et de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avoient eu des applaudissemens. Démosthene est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être longtemps gratté le front, car il commence toujours

(z) AEschin. de fals. leg. pag. 402.

par là : « J'admire, a-t-il dit, et ceux qui parlent, « et ceux qui écoutent. Comment peut-on s'en- « tretenir de pareilles minuties dans une affaire « si importante ? Je vais de mon côté vous ren- « dre compte de l'ambassade. Qu'on lise le décret « du peuple qui nous a fait partir, et la lettre « que le roi nous a remise ». Cette lecture achevée : « Voilà nos instructions, a-t-il dit ; nous les « avons remplies. Voilà ce qu'a répondu Philippe ; « il ne reste plus qu'à délibérer (a) ».

Ces mots ont excité une espece de murmure dans l'assemblée. Quelle précision, quelle adresse ! disoient les uns. Quelle envie, quelle méchanceté ! disoient les autres. Pour moi, je riois de la contenance embarrassée de Ctésiphon et d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris : « On vous a parlé de l'éloquence et de la « mémoire de Philippe ; tout autre, revêtu du « même pouvoir, obtiendroit les mêmes éloges. « On a relevé ses autres qualités ; mais il n'est « pas plus beau que l'acteur Aristodeme, et « ne boit pas mieux que Philocrate. Eschine « vous a dit qu'il m'avoit réservé, du moins en « partie, la discussion de nos droits sur Amphi- « polis ; mais cet orateur ne laissera jamais, ni à « vous, ni à moi, la liberté de parler. Au surplus, « ce ne sont là que des miseres. Je vais proposer « un décret. Le héraut de Philippe est arrivé, ses

(a) AEschin. de fals. leg. pag. 403.

« ambassadeurs le suivront de près. Je demande « qu'il soit permis de traiter avec eux, et que les « Prytanes convoquent une assemblée qui se tien- « dra deux jours de suite, et dans laquelle on « délibérera sur la paix et sur l'alliance. Je de- « mande encore qu'on donne des éloges aux dé- « putés, s'ils le méritent, et qu'on les invite pour « demain à souper au Prytanée (*b*) ». Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthene; mais ce n'est pas assez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste, entre les hommes célebres et notre société, une convention tacite : nous leur payons notre estime; ils doivent nous payer leurs sottises.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées, jusqu'à la conclusion de la paix.

Le 8 d'élaphébolion, jour de la fête d'Esculape *. Les Prytanes se sont assemblés; et conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour délibérer sur

(*b*) AEschin. de fals. leg. pag. 403.

* Le 8 de ce mois répondoit, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars 346 avant J. C.

la paix. Elles se tiendront le 18 et le 19 (*c*).

Le 12, premier jour des fêtes de Bacchus *. Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe, pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution (*d*).

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grece; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le roi dit souvent: « Nous pouvons « nous livrer au repos ou aux plaisirs; Antipater « veille pour nous (*e*) ».

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats (*f*), s'est déja signalé par un grand nombre d'exploits: il seroit le premier général de la Grece, si Philippe n'existoit pas. On peut juger, par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 16 d'élaphébolion †. Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthene leur avoit fait décerner par le Sénat une place

---

(*c*) AEschin. de fals. leg. pag. 408 et 404. Id. in Ctesiph. pag. 438.

* Le 12 de mars 346 avant J. C.

(*d*) Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. pag. 291. Demosth de fals. leg. p. 304. — (*e*) Plut. apophth. tom. 2, pag. 179. — (*f*) Quint. Curt. lib. 4, cap. 13.

† Le 15 de mars, même année.

distinguée (*g*). Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses (*h*). Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 d'élaphébolion *. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeller les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différens avec Philippe (*i*). Cette ville nous appartient; il s'en est emparé; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés; il seroit honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonese de Thrace, et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premières (*k*). Cersoblepte, son fils, nous les a rendues depuis quelques mois (*l*); mais nous n'en avons pas encore pris possession. Il est de notre

---

(*g*) AEschin. de fals. leg. pag. 403 et 412. Demosth. de cor. pag. 477. — (*h*) AEschin. in Ctesiph. pag. 440.

* Le 18 mars 346 avant J. C.

(*i*) Demosth. de fals. leg. pag. 406. — (*k*) Id. adv. Aristocr. pag. 742 et 746, &c. Diod. Sic. lib. 16, pag. 434. — (*l*) Id. de fals. leg. pag. 305. Id. adv. Aristocr. pag. 742. AEschin. de fals. leg. pag. 406.

intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer (*m*).

Lorsque nos députés prirent congé du roi, il s'acheminoit vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte pendant les négociations de la paix (*n*). Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité: mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis (*o*).

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiege maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne (*p*).

Je supprime d'autres articles moins importans. Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos alliés avoient eu la précaution de dresser (*q*). Il porte

(*m*) Demosth. de fals. leg. pag. 321. — (*n*) AEschin. ibid. pag. 408. — (*o*) Demosth. ibid. pag. 344.
(*p*) Id. ibid. pag. 299. Ulpian. ibid. pag. 356.
(*q*) AEschin. ibid. pag. 404. Id. in Ctesiph. pag. 436.

en substance, « que le peuple d'Athenes, déli-
« bérant sur la paix avec Philippe, ses alliés ont
« statué qu'après que les ambassadeurs, envoyés
« par les Athéniens aux différentes nations de la
« Grece, seroient de retour, et auroient fait leur
« rapport en présence des Athéniens et des alliés,
« les Prytanes convoqueroient deux assemblées
« pour y traiter de la paix; que les alliés rati-
« fioient d'avance tout ce qu'on y décideroit, et
« qu'on accorderoit trois mois aux autres peuples
« qui voudroient accéder au traité ».

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluoient formellement du traité les habitans de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte (*r*). Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires, et sur les tombeaux de nos peres. « Imitons nos ancêtres, répondoit Eschine, lors-
« qu'ils défendirent leur patrie contre les troupes
« innombrables des Perses; mais ne les imitons
« pas, lorsqu'au mépris de ses intérêts ils eurent
« l'imprudence d'envoyer leurs armées en Sicile,
« pour secourir les Léontins leurs alliés (*s*). Il a
« conclu pour la paix; les autres orateurs ont
« fait de même, et l'avis a passé.

(*r*) Demosth. de fals. leg. p. 296 et 317. — (*s*) Id. ibid. pag. 296 et 342. AEschin. ibid. pag. 406.

Pendant

Pendant qu'on discutoit les conditions, on a présenté des lettres de notre général Proxene. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui sont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxene. C'est ce que contenoient ses lettres (*t*).

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé, dans le décret de Philocrate, la clause qui les excluoit du traité, et l'on a mis qu'Athenes stipuloit en son nom et au nom de tous ses alliés (*u*).

Tout le monde disoit en sortant, que nos différens avec Philippe seroient bientôt terminés ; mais que, suivant les apparences, nous ne songerions à contracter une alliance avec lui, qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grece, qui doivent se rendre ici (*x*).

Le 19 d'élaphébolion *. Démosthene, s'étant emparé de la tribune, a dit que la république prendroit en vain des arrangemens, si ce n'étoit de concert avec les ambassadeurs de Macédoine ; qu'on ne devoit pas *arracher* l'alliance de la paix, c'est l'expression dont il s'est servi ; qu'il ne fal-

(*t*) AEschin. de fals. leg. pag. 416. — (*u*) Demosth. ibid. pag. 317. — (*x*) AEschin. in Ctesiph. pag. 439.

* Le 19 mars 346 avant J. C.

loit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grece; que c'étoit à eux de se déterminer, chacun en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étoient présens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthene, qui lui avoit adressé la parole (*y*). La matiere n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que, dans la premiere assemblée, chaque citoyen pourroit s'expliquer sur les objets de la délibération, mais que le lendemain, les présidens prendroient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à la fois un traité de paix et un traité d'alliance (*z*).

En voici les principaux articles. Nous cédons à Philippe nos droits sur Amphipolis (*a*) : mais on nous fait espérer en dédommagement, ou l'île d'Eubée, dont il peut, en quelque maniere, disposer, ou la ville d'Orope, que les Thébains nous ont enlevée (*b*). Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonese de Thrace (*c*). Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, et par-là nous sauvons le roi de Thrace, les habitans de Hale et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe tout ce qu'il possede actuelle-

(*y*) AEschin. in Ctesiph. p. 439. — (*z*) Id. de fals. leg. pag. 405. — (*a*) Demosth. de pace, p. 63. Epist. Phil. apud Demosth. pag. 117. — (*b*) Demosth. de fals. leg. pag. 297 et 326. Id. de pace, p. 61. — (*c*) Id. de fals. leg. pag. 305.

ment, et nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudroient l'en dépouiller (*d*).

Des objets si importans auroient dû se régler dans une diete générale de la Grece (*e*). Nous l'avions convoquée, et nos alliés la desiroient (*f*); mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit que si nous nous joignions à lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les cessions qu'il pourroit nous faire (*g*). Cette promesse vague a séduit le peuple, et le desir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis (*h*), nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plutôt recevoir le sien (*i*).

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés (*k*). Quelques-uns avoient été de la premiere ambassade, entre autres, Démosthene et Eschine. Leurs instructions portent, entre autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athenes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particuliere avec lui; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers;

(*d*) Demosth. de fals. leg. pag. 315. — (*e*) AEschin. in Ctesiph. pag. 437. — (*f*) Id. ibid. pag. 438.
(*g*) Demosth. de fals. leg. pag. 300. — (*h*) Id. ibid. pag. 304. — (*i*) Id. de cor. pag. 477. — (*k*) AEschin. de fals. leg. pag. 410.

que dans chacune des villes qui lui sont alliées ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république (*l*). Le sénat est chargé de presser leur départ (*m*).

Le 25 d'élaphébolion *: Les agens ou représentans de quelques-uns de nos alliés ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe (*n*).

Le 3 de munychion †. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité; le nôtre, de la hâter : car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthene a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le sénat, dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plutôt (*o*). Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

Le 16 de targélion ¶. Philippe n'a pas encore

(*l*) Demosth. de fals. leg. p. 337. AEschin. in Ctesiph. p. 411. — (*m*) Demosth. ibid. p. 317.

* Le 25 mars de l'an 346 avant J. C.

(*n*) AEschin. ibid. p. 488. Id. in Ctesiph. p. 439.

† Le premier avril même année.

(*o*) Demosth. ibid. p. 316 et 317.

¶ Le 13 mai même année.

signé le traité ; nos députés ne se hâtent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace leve tous les ans dans ses ports (*p*), se montent à 200 talens †. Il nous étoit aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient se rendre à l'Hellespont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre (*q*). Ils auroient trouvé Philippe aux environs, et lui auroient offert l'alternative, ou de se soumettre aux conditions de la paix, ou de les rejetter. Dans le premier cas, il s'engageoit à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace ; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles (*r*). Nos flottes, maîtresses de la mer, empêchoient les siennes de faire une descente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports ; et plutôt que de laisser ruiner son commerce, il auroit respecté nos prétentions et nos droits.

(*p*) Demosth. in Aristocr. pag. 743.

† Un million quatre-vingt mille livres.

(*q*) Demosth. de cor. pag. 477. — (*r*) Id. de fals. leg. pag. 316.

Tel étoit le plan de Démosthene. Il vouloit aller par mer ; Eschine, Philocrate, et la plupart des députés ont préféré la route par terre, et marchant à petites journées, ils en ont mis 23 pour se rendre à Pella, capitale de la Macédoine (*s*). Ils pouvoient se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties ; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête il n'avoit pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ses exploits (*t*).

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur renvoyer des troupes (*u*), il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grece. Le prétexte de cette espece de diete, est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains ; et l'objet de Philippe est de tenir la Grece dans l'inaction, jus-

(*s*) Demosth. de fals. leg. p. 317. — (*t*) Id. ibid. p. 318. Ulpian. ibid. p. 377. — (*u*) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Æschin. de fals. leg. p. 421.

qu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de scirophorion *. Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au sénat après-demain ; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après (*x*).

Le 16 de scirophorion †. Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthene. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressoit vivement de se rendre auprès de ce prince ; ils se sont obstinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, et ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athenes (*y*).

Il a trouvé les députés des premieres villes de la Grece, réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles (*z*). Tous ignoroient ses vues, et cherchoient à les pénétrer. Les courtisans du prince disoient à quelques-uns de nos députés, que les villes de Béotie seroient rétablies, et l'on en devoit conclure que celle de Thebes étoit menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accréditoient ce bruit, et se joignant aux nôtres, pressoient

---

* Le 9 juin 346 avant J. C.

(*x*) Demosth. de fals. leg. pag. 296 et 302.

† Le 22 juin, même année.

(*y*) Demosth. de fals. leg. pag. 317. — (*z*) ÆEschin. ibid. pag. 416.

Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils se consumoient en craintes et en espérances, Philippe employoit, pour se les attirer, tantôt des présens (*a*), qui ne sembloient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambassadeurs murmuroient. « Ne soyez pas surpris, leur dit Parménion, que Philippe dorme pendant que vous veillez, il veilloit pendant que vous dormiez (*b*) ». Il parut enfin; et ils exposerent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission (*c*). Eschine s'étendit sur la résolution qu'avoit prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il seroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avoient détruites; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitans de la Phocide, mais de soumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple et le trésor d'Apollon, à la décision des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

(*a*) Demosth. de fals. leg. p. 318. — (*b*) Plut. apophth. tom. 2, p. 179. — (*c*) Æschin. de fals. leg. p. 425.

Philippe

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie ; et ce ne fut que dans une auberge de la ville de Pheres, qu'il signa le traité dont il jura l'observation (*d*). Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avoit prêté aux Thessaliens et aux Thébains (*e*) ; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du Roi s'avancerent vers les Thermopyles.

Le Sénat s'est assemblé ce matin. La salle étoit pleine de monde (*f*). Démosthene a tâché de prouver que ses collegues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles (*g*).

La lettre du Roi n'étoit pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il, entre « les mains de vos députés. Vous y verrez inscrits « les noms de ceux de mes alliés qui étoient présens. Je vous enverrai à mesure le serment des « autres (*h*) ». Et plus bas : « Vos députés auroient été le prendre sur les lieux ; je les ai re-

(*d*) Demosth. de fals. leg. p. 317. — (*e*) Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357. — (*f*) Demosth. ibid. p. 296. — (*g*) Id. Philip. 2, p. 67. — (*h*) AEschin. de fals. leg. p. 415.

« tenus auprès de moi ; j'en avois besoin pour « réconcilier ceux de Hale avec ceux de Phar- « sale (*i*) ».

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des espérances qu'on nous avoit données de sa part, et qu'il nous laissoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors que, si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les services qu'il pourroit nous rendre. Mais, dans sa dernière lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger (*k*). Le Sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthene. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée ; sévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambassadeurs (*l*), et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérens.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 de scirophorion * (*m*). Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir ; il alloit vous écrire : je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthene par cœur.

(*i*) Demosth. de fals. leg. p. 299. — (*k*) Id. ibid. p. 300. — (*l*) Id. ibid. p. 298.

* Le 12 juin 346 avant J. C.

(*m*) Demosth. de fals. leg. p. 302.

Voulez-vous un génie vigoureux et sublime? faites-le monter à la tribune; un homme lourd, gauche, de mauvais ton? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collegues; ensuite un long étalage des services qu'il avoit rendus à ce prince; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis, à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collegues se couvroient le visage pour cacher leur honte: il continuoit toujours. « Je n'ai pas parlé de votre beauté, « c'est le mérite d'une femme; ni de votre mé« moire, c'est celui d'un rhéteur; ni de votre ta« lent pour boire, c'est celui d'une éponge ». Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire (*n*).

J'ai une autre scene à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendoit qu'elle seroit orageuse et piquante. Nos députés ne s'accordent point sur la réponse de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambas-

(*n*) AEschin. de fals. leg. p. 412.

sade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le Roi veut nous accorder (*o*); il en a détaillé quelques-uns; il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthene l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eschine et Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompoient à chaque phrase, par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisoit autant. « Puisque vous crai-« gnez, a-t-il ajouté, que je ne détruise vos es-« pérances, je proteste contre ces vaines pro-« messes et je me retire. Pas si vîte, a repris Es-« chine; encore un moment. Affirmez du moins « que dans la suite vous ne vous attribuerez pas « les succès de vos collegues. Non, non, a ré-« pondu Démosthene avec un sourire amer, je « ne vous ferez jamais cette injustice ». Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi: « Athéniens, ne soyez pas surpris que Démos-« thene et moi ne soyons pas du même avis. Il « ne boit que de l'eau, et moi que du vin ». Ces mots ont excité un rire excessif (*p*); et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

(*o*) Demosth. de fals. leg. p. 297. — (*p*) Id. ibid. p. 300.

Apollodore vous instruira du dénouement de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scene de comédie, et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilege un peu loin. Je l'ignore; mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux; qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles (*q*). Si ce prince alloit se joindre aux Thébains, nos ennemis, et détruire les Phocéens, nos alliés, quel seroit l'espoir de la république? Eschine a répondu des dispositions favorables du Roi et du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thebes est assiégée, que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée et de Thespies, démolies par les Thébains. Le sacrilege commis contre le temple d'Apollon sera jugé par le tribunal des Amphictyons; le crime de quelques particuliers ne

(*q*) Demosth. de cor. p. 478.

retombera plus sur la nation entiere des Phocéens. Nous cédons Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice (*r*).

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de joie, a refusé d'entendre Démosthene ; et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction : il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important : « Si les Phocéens ne livrent pas le tem« ple de Delphes aux Amphictyons, les Athéniens « feront marcher des troupes contre eux (*s*) ».

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthene s'est excusé ; Eschine a prétexté une maladie ; on les a remplacés tout de suite. Etienne, Dercyllus et les autres partent à l'instant (*t*). Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

*Le 27 de scirophorion**. C'en est fait de la Phocide et de ses habitans. L'assemblée générale se tenoit aujourd'hui au Pirée ; c'étoit au sujet de

(*r*) Demosth. de cor. p. 478. Id. de fals. leg. p. 297. Id. de pace, p. 60. — (*s*) Id. de fals. leg. p. 301.
(*t*) Id. ibid. p. 312. Æschin. ibid. p. 417.
* Le 23 juin 346 avant J. C.

nos arsenaux (*u*). Dercyllus, un de nos députés, a paru tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe qui va les livrer aux Thébains. Je ne saurois vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

Le 28 de scirophorion *. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre foiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du Sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plutôt de la campagne les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en-déça de 120 stades †, dans la ville et au Pirée; ceux qui sont au-delà, dans Eleusis, Phylé, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athenes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques (*x*).

Le 30 de scirophorion ¶. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisoient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avoit

(*u*) Demosth. de fals. leg. p. 302 et 312.

* Le 24 juin 346 avant J. C.

† Environ quatre lieues et demie.

(*x*) Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.

¶ Le 26 juin, même année.

déja passé les Thermopyles (*y*). Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avoient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupoient les places qui sont à l'entrée du détroit; le roi cherchoit à traiter avec eux; ils se défioient de ses intentions, et vouloient connoître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment (*z*), de ce qui s'étoit passé dans notre assemblée du 16 de ce mois *, ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en vouloit qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre (*a*). Phalécus, leur général, lui remit Nicée, et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit sous ses ordres (*b*). A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venoient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse (*c*); et Philippe, sans le moindre obstacle, sans efforts, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistoit aux attaques des Thébains et des

(*y*) Demosth. de cor. p. 478. — (*z*) Id. de fals. leg. p. 302.

* Du 12 juin 346 avant J. C.

(*a*) Demosth. de fals. leg. p. 305. — (*b*) Æschin. ibid. pag. 417. Diod. Sic. lib. 16, pag. 455. — (*c*) Demosth. ibid. pag. 301 et 305.

Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute ; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés ; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacrileges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera par-tout condamné par un petit nombre de sages, mais par-tout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés ! ou plutôt comme nous avons voulu l'être ! Quand il faisoit attendre si long-temps nos députés à Pella, n'étoit-il pas visible qu'il vouloit paisiblement achever son expédition de Thrace ? quand il les retenoit chez lui, après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que son intention étoit de finir ses préparatifs, et de suspendre les nôtres ? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, et une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous ?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre, il nous proposoit de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens (*d*) ; mais il savoit bien que la lettre ne nous seroit remise que lorsqu'il seroit maître de la Phocide.

Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié ! Mânes de Thémistocle et d'Aristide ! .... En nous

(*d*) Demosth. de fals. leg. p. 301. AEschin. ibid. p. 416.

alliant avec lui, en concluant tout-à-coup la paix, dans le temps que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés (*e*). A qui nous adresser maintenant? Toute la Grece septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Péloponese, l'Elide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans (*f*), ne sauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens (*g*). Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus, leur roi, préferent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos députés: ils sont bien coupables s'ils nous ont trahis; bien malheureux s'ils sont innocens. Je demandois à Eschine, pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine? Il répondit: Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin (*h*). — Pourquoi il nous avoit bercés de si belles espérances? — J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu (*i*). Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisieme députation que nous en-

(*e*) Demosth. de fals. leg. p. 315. — (*f*) Id. ibid. p. 334. — (*g*) Id. de pace, p. 62. — (*h*) AEschin. de fals. leg. p. 410. — (*i*) Id. ibid. p. 407.

voyons à ce prince, et dont il avoit refusé d'être quelques jours auparavant (*k*).

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 27 Juin de l'an 346, jusqu'au 15 Juillet de l'an 345 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 de métagéitnion *. Il nous est encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le ramèneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étoient emparés du temple et du trésor sacré. La forme étoit légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de scirophorion † : cependant comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haine et la cruauté de-

(*k*) Demosth. de fals. leg. p. 312.

* Le 1er. août de l'an 346 avant J. C.

† Du 12 juin, même année.

voient nécessairement influer sur le jugement (*l*). Les principaux auteurs du sacrilege sont dévoués à l'exécration publique ; il est permis de les poursuivre en tous lieux (*m*). La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avoit dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilege est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes, dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance l'un de l'autre (*n*). Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans, dans le trésor sacré, 60 talens *, jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées ; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les Thessaliens, présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corynthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peu-

(*l*) Demosth. de fals. leg. pag. 301. — (*m*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 455. — (*n*) Id. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 3, pag. 804.

* 324,000 livres.

ples de la Grece, et la majesté du culte dans le temple d'Apollon (*o*).

L'avis des OEtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux loix portées contre les sacrileges. Ils proposerent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles (*p*).

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare (*q*); suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens (*r*).

Vingt-deux villes entourées de murailles, faisoient l'ornement de la Phocide (*s*); la plupart ne présentent que des amas de cendres et de décombres (*t*). On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs peres ont été forcés des les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers (*u*); les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asyle

---

(*o*) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804. — (*p*) AEschin. de fals. leg. p. 417. — (*q*) Justin. lib. 8, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12. — (*r*) AEschin. de fals. leg. p. 417. Diod. Sic. lib. 16, p. 456. — (*s*) Demosth. de fals. leg. p. 312. — (*t*) Id. ibid. p. 303 et 344. — (*u*) Id. de cor. p. 479.

dans la Grece. Nous en avons reçu quelques-uns, et déjà les Thessaliens nous en font un crime (*x*). Quand même des circonstances plus heureuses les rameneroient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas pour restituer au temple de Delphes, l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre ? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens(*y*)*.

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de graces ; et dans un repas splendide où se trouverent 200 convives, y compris les députés de la Grece, et les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince (*z*).

Le 1er. de puanepsion †. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec les Thébains et les Thessaliens (*a*). Il a donné aux premiers Orchomene, Coronée et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées (*b*) ; aux seconds, Nicée, et les places qui sont à l'issue des Ther-

(*x*) Demosth. de pace, p. 62. — (*y*) Diod. Sic. lib. 16, p. 453.

* Plus de 54 millions.

(*z*) Demosth. de fals. leg. pag. 313. AEschin. ibid. pag. 421.

† Le 23 octobre 346 avant J. C.

(*a*) Demosth. de fals. leg. p. 343. — (*b*) Id. de pace, p. 62. Id. de fals. leg. p. 315 et 344.

mopyles (*c*), et que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais ils sont si faciles à tromper (*d*), que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendoit, la liberté de passer les Thermopyles quand il le jugeroit à propos (*e*), l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux Pythiques, et le droit plus important de séance et de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette derniere prérogative peut lui donner une très-grande prépondérance sur les affaires de la Grece, il est très-jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à présent que des Thébains et des Thessaliens. Pour la rendre légitime, le consentement des autres peuples de la ligue est nécessaire. Ses ambassadeurs et ceux des Thessaliens sont venus dernièrement solliciter le nôtre (*f*); ils ne l'ont pas obtenu (*g*), quoique Démosthene fût d'avis de l'accorder: il craignoit qu'un refus n'irritât les nations Amphictyoniques, et ne fît de l'Attique une seconde Phocide (*h*).

Nous sommes si mécontens de la derniere paix,

(*c*) Demosth. Phil. 2, p. 66. AEschin. in Ctesiph. p. 450. — (*d*) Ulpian. in Olynth. 2, p. 28. — (*e*) Demosth. de pace, p. 62. — (*f*) Id. de fals. leg. p. 310. — (*g*) Id. Phil. 1, p. 62. — (*h*) Id. de pace, Liban. argum. p. 59.

que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, et il ne s'est relâché que sur l'article des villes de Thrace qui nous appartenoient (*i*). On va rester de part et d'autre dans un état de défiance; et de là résulteront des infractions et des raccommodemens, qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe depuis qu'il est éloigné; nous l'avons trop redouté quand il étoit dans les contrées voisines. La maniere dont il a conduit et terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches, mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent, que nous effrayer pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérans se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, et n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter: Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grece; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander, et par des voies lentes et douces devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur et notre maître.

(*i*) Demoath. de fals. leg. p. 305.

Je

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il étoit à Delphes, il apprit qu'un Achéen, nommé Arcadion, homme d'esprit et prompt à la répartie, le haïssoit, et affectoit d'éviter sa présence; il le rencontra par hasard. « Jusqu'à quand me fuirez-vous, lui dit-il avec « bonté? Jusqu'à ce que, répondit Arcadion, je « parvienne en des lieux où votre nom ne soit « pas connu ». Le roi se prit à rire, et l'engagea, par ses caresses, à venir souper avec lui (*k*).

Ce prince est si grand, que j'attendois de lui quelque foiblesse. Mon attente n'a point été trompée: il vient de défendre l'usage des chars dans ses états (*l*). Savez-vous pourquoi? Un devin lui a prédit qu'il périroit par un char *.

(*k*) Theop. Dur. Philip. ap. Athen. lib. 6, cap. 13, p. 249. — (*l*) Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1, cap. 8. extern. n°. 9. AElian. var. hist. lib. 3, cap. 45.

* Les auteurs qui rapportent cette anecdote, ajoutent qu'on avoit gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 16 Juillet de l'an 345, jusqu'au 4 Juillet de l'an 344 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis quelques jours. Vous le connûtes à l'académie. Vous savez qu'il accompagna Dion en Sicile il y a 13 ans, et qu'il combattit toujours à ses côtés. L'histoire à laquelle il travaille contiendra les détails de cette célebre expédition (*m*).

Rien de plus épouvantable que l'état où il a laissé cette île autrefois si florissante. Il semble que la fortune ait choisi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années toutes les vicissitudes des choses humaines. Elle y fait d'abord paroître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-siecle. Elle souleve contre le dernier de ces princes, Dion, son oncle; contre Dion, Callipe son ami; contre cet infâme assassin, Hipparinus qu'elle fait périr deux ans après d'une mort violente (*n*); elle le remplace par une succession

(*m*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 967, 971 et 972.

(*n*) Plat. epist. 8, tom. 3, p. 356. Poliæn. strateg. lib. 5, cap. 4. Diod. Sic. lib. 16, pag. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, pag. 436.

rapide de despotes moins puissans, mais aussi cruels que les premiers (*o*).

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes scenes se renouvellent à chaque instant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont brisé les liens qui faisoient leur force, en les attachant à la capitale, et se sont livrées à des chefs qui les ont asservies en leur promettant la liberté. Hippon s'est rendu maître de Messine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte, Niséus, de Syracuse; Leptine, d'Apollonie (*p*) : d'autres villes gémissent sous le joug de Nicodeme, d'Apolloniade, &c. (*q*). Ces révolutions ne se sont opérées qu'avec des torrens de sang, qu'avec des haines implacables et des crimes atroces.

Les Carthaginois qui occupent plusieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, et font journellement des incursions sur les domaines des villes Grecques, dont les habitans éprouvent, sans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangere et d'une guerre civile; sans cesse exposés aux attaques des barbares, aux entreprises du tyran de Syracuse, aux attentats

(*o*) Plut. in Timol. tom. 1, p. 236. — (*p*) Id. ibid. p. 236 et 247. — (*q*) Diod. Sic. lib. 16, p. 475.

de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu (*r*). Les campagnes incultes, les villes à demi-détruites et désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces citadelles (*s*) qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs, que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étoient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne sont venues que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes, et les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment: il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Niséus, fils du même pere que lui, mais d'une autre mere (*t*). Niséus régnoit depuis quelques années, et perpé-

(*r*) Plut. in Timol. tom. 1, p. 236 et 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 473. — (*s*) Nep. in Timol. cap. 3.
(*t*) Plut. in Timol. p. 236.

tuoit avec éclat la tyrannie de ces prédécesseurs. Trahi des siens (*u*), jeté dans un cachot, condamné à perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle (*x*); il est mort comme son frere Hipparinus, qui avoit régné avant lui (*y*), comme vécut un autre de ses freres, nommé Apollocrate (*z*).

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ses sujets. Ils l'avoient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné, pendant plusieurs années, en Italie le poids de l'ignominie et du mépris (*a*). On craint l'altiere impétuosité de son caractere; on craint un esprit effarouché par le malheur: c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE DU MÊME.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyoit heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille. C'étoit le moment fatal où l'attendoit sa destinée: son épouse, ses filles, le plus jeune de ses fils viennent de périr tous ensemble de la mort la plus lente et la plus douloureuse. Lorsqu'il partit de l'Italie pour la Sicile, il les laissa dans la capitale des Locriens Epizéphyriens, qui profiterent de son absence

(*u*) Justin. lib. 21, cap. 3. — (*x*) Theop. ap. Athen. lib. 10, pag. 437. — (*y*) Id. ibid. — (*z*) AElian. var. hist. lib. 2, cap. 41. — (*a*) Plat. epist. 7, tom. 3, p. 334.

pour les assiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillerent de leurs vêtemens, et les exposent à la brutalité des desirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent jetés dans les flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter (*b*).

Denys étoit accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé, par le poison, la vie de son pere (*c*); il l'étoit d'avoir fait périr quelques-uns de ses freres et de ses parens qui faisoient ombrage à son autorité (*d*). Il a fini par être le bourreau de son épouse et de ses enfans. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens; ils vivoient tranquillement sous des loix qui maintenoient l'ordre et la décence dans leur ville (*e*). Denys, chassé de Syracuse, leur demande un asyle; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avoient un traité d'alliance avec lui, et que sa mere avoit reçu le jour parmi eux. Leurs peres,

(*b*) Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. tom. 1, p. 242. Strab. lib. 6, p. 260. AElian. var. hist. lib. 9, cap. 8. — (*c*) Plut. in Dion. tom. 1, pag. 960. — (*d*) Justin. lib. 21, cap. 1. AElian. ibid. lib. 6, cap. 12. — (*e*) Strab. lib. 6, p. 259.

en permettant, contre les loix d'une sage politique (*f*), qu'une famille particuliere donnât une reine à la Sicile, n'avoient pas prévu que la Sicile leur rendroit un tyran, Denys, par le secours de ses parens et de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses et leurs filles à la plus infâme prostitution, et, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les loix, les mœurs, le repos et le bonheur d'une nation, que tant d'outrages ont rendue féroce (*g*).

Le malheur épouvantable qu'il vient d'essuyer, a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter; Denys va renchérir sur les cruautés de son pere, et réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours passés.

Pendant que tous les sujets de Denys l'Ancien faisoient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise, qu'une femme de Syracuse, extrêmement âgée, demandoit tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir, et voulut savoir la raison d'un si tendre intérêt. « Je vais vous la dire, répondit-elle : « Dans mon enfance, il y a bien long-temps de

(*f*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, tom. 2, pag. 396. — (*g*) Justin. lib. 21, cap. 2 et 3. Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. AElian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Strab. lib. 6, pag. 259.

« cela, j'entendois tout le monde se plaindre de « celui qui nous gouvernoit, et je desirois sa « mort avec tout le monde; il fut massacré. Il « en vint un second qui, s'étant rendu maître de « la citadelle, fit regretter le premier. Nous con- « jurions les dieux de nous en délivrer; ils nous « exaucerent. Vous parûtes, et vous nous avez « fait plus de mal que les deux autres. Comme « je pense que le quatrieme seroit encore plus « cruel que vous, j'adresse tous les jours des « vœux au ciel pour votre conservation ». Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir (*h*).

SOUS L'ARCHONTE LYCYSCUS.

La 1ere. année de la 108e. olympiade.

(*Depuis le 4 Juillet de l'an 344, jusqu'au 23 Juillet de l'an 343 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssoient les Illyriens, qui les avoient souvent battus; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa derniere campagne. Il rassemble une

(*h*) Val. Max. lib. 6, cap. 2, extern. n°. 2.

forte

forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénetre en Thessalie où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimoient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle desire et qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevoit dans leurs ports, et retourne paisiblement dans ses états (*i*). Qu'arrive-t-il de là? Tandis que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au-devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur (*k*). Les uns briguent son alliance (*l*); les autres implorent sa protection. Actuellement même, il prend avec hauteur la défense des Messéniens et des Argiens; il leur fournit des troupes et de l'argent; il fait dire aux Lacédémoniens, que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponese (*m*). Démosthene est allé en Messénie et dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts.....

(*i*) Demosth. Phil. 2, p. 66; Phil. 3, p. 89 Diod. Sic. lib. 16, p. 403. — (*k*) Demosth. de cor. p. 479. — (*l*) Diod. Sic. lib. 16, pag. 463. — (*m*) Demosth. Phil. 2, pag. 65.

LETTRE DU MÊME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des calomnies que nous semons contre lui au sujet de la derniere paix. Il soutient qu'il n'avoit pris aucun engagement, qu'il n'avoit fait aucune promesse : il nous défie de prouver le contraire (*n*). Nos députés nous ont donc indignement trompés ; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est ce que Démosthene avoit proposé (*o*).

Ils le seront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça dernièrement Philocrate, et dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étoient soulevés contre l'accusé, qui demeuroit tranquille. Il attendoit que la fureur de la multitude fût calmée. « Défendez-vous donc, lui dit quelqu'un. « — Il n'est pas temps. — Et qu'attendez-« vous ? — Que le peuple ait condamné quel-« que autre orateur (*p*) ». A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe (*q*), il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos peres,

(*n*) Liban. argum. in Phil. 2, p. 63. — (*o*) Demosth. Phil. 2, p. 67. — (*p*) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 551. — (*q*) Demosth. de fals. leg. p. 310 et 311.

il y a dix à douze siecles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venoient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce; vous vous trompez.

Il n'y a pas long-temps que je vis un athlete, nommé Attalus (r), né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivoit des jeux Olympiques, et n'avoit remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en témoignai ma surprise, parce qu'il me paroissoit d'une force invincible. Son pere, qui étoit avec lui, me dit: On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable pere, qui s'en est vengé, en le privant de la victoire. — Il n'est donc pas votre fils? — Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. — Il est fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, et tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très-ancien, nos filles, avant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, et ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premieres faveurs; il les dédaigne souvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais, dont le rivage est couvert. — Et comment sa-

(r) AEschin. epist. 10, pag. 211.

vez-vous que c'étoit le fleuve? — Il le falloit bien; il avoit la tête couronnée de roseaux. — Je me rends à cette preuve.

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation; ils me citerent un musicien d'Epidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un de ses enfans est fils d'Hercule. Eschine me raconta le fait suivant *. Je rapporte ses paroles.

J'étois dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiois l'iliade sur les lieux mêmes; Cimon étudioit tout autre chose. On devoit marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenoit sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit à haute voix: Scamandre, recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois; répondit un jeune homme, qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux. J'étois avec tout le peuple dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage: d'ailleurs sa tête étoit couverte de roseaux. Le soir je riois avec Cimon de la simplicité de ces gens-là.

Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornemens, dans une pro-

* Ce fait n'arriva que quelques années après: mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on me pardonneroit l'anachronisme, et qu'il suffiroit d'en avertir.

cession que l'on faisoit en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défiloit, Callirhoé appercevant Cimon à mes côtés, tombe tout-à-coup à ses pieds, et s'écrie avec une joie naïve : Oh ma nourrice, voilà le dieu Scamandre, mon premier époux. La nourrice jette les hauts cris ; l'imposture est découverte ; Cimon disparoît ; je le suis de près : arrivé à la maison, je le traite d'imprudent, de scélérat. Mais lui de me rire au nez. Il me cite l'exemple de l'athlete Attalus, du musicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homere a mis le Scamandre en tragédie, et je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux donner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je ; mais en attendant, nous allons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avancer avec des tisons ardens. Nous n'eûmes que le temps de nous sauver par une porte de derriere, et de nous rembarquer au plus vîte (*s*).

Mon cher Anacharsis, quand on dit qu'un siecle est éclairé, cela signifie qu'on trouve plus de lumieres dans certaines villes que dans d'autres ; et que, dans les premieres, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'étoit autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athenes, tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pen-

(*s*) AEschin. epist. 10, p. 211.

dant les dernieres fêtes d'Eleusis, la jeune et charmante Phryné s'étant dépouillée de ses habits, et laissant tomber ses beaux cheveux, entra dans la mer, et se joua long-temps au milieu des flots. Un nombre infini de spectateurs couvroit le rivage; quand elle sortit, ils s'écrierent tous: c'est Vénus qui sort des eaux. Le peuple l'auroit prise pour la Déesse, si elle n'étoit pas si connue, et peut-être même si les gens éclairés avoient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur et celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, et revenons à Phryné. La scene qu'elle nous donna, et qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle et le sculpteur Praxitele étoient sur le rivage. L'un et l'autre ont résolu de représenter la naissance de Vénus d'après le modele qu'ils avoient sous les yeux (*t*).

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, et vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de graces à la fois, Praxitele en est éperdument amoureux. Il se connoit en beauté; il avoue qu'il n'a jamais rien trouvé de si parfait. Elle vouloit avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. Je vous le donne

(*t*) Athen. lib. 12, p. 590.

avec plaisir, lui dit-il, à condition que vous le choisirez vous-même. Mais comment se déterminer au milieu de tant de chefs-d'œuvres ? Pendant qu'elle hésitoit, un esclave secretement gagné vint en courant annoncer à son maître, que le feu avoit pris à l'attelier, que la plupart des statues étoient détruites, que les autres étoient sur le point de l'être. Ah! c'en est fait de moi, s'écrie Praxitele, si l'on ne sauve pas l'Amour et le Satyre! Rassurez-vous, lui dit Phryné en riant; j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous forcer à m'éclairer sur mon choix. Elle prit la figure de l'Amour, et son projet est d'enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance (*u*). On dit aussi que cette ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, et la placer à côté de celle de Philippe (*x*). Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amans; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite (*y*). Nos loix plus indulgentes fermoient les yeux sur ses fréquentes infidélités, et sur la licence de ses mœurs : mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mysteres d'Eleusis. Elle fut déférée au tribunal des Héliastes; elle y comparut, et à mesure que les

(*u*) Pausan. lib. 1, cap. 20, pag. 46. — (*x*) Athen. lib. 12, pag. 590. — (*y*) Timocl. apud Athen. lib. 13, cap. 3, pag. 567.

juges entroient, elle arrosoit leurs mains de ses larmes (z). Euthias, qui la poursuivoit, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célebre orateur qui l'avoit aimée, qui l'aimoit encore, s'appercevant que son éloquence ne faisoit aucune impression, s'abandonna tout-à-coup au sentiment qui l'animoit. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvroient son sein, et représente fortement que ce seroit une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, et plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné (a).

Depuis quelque temps la solde des troupes étrangeres nous a coûté plus de mille talens (b) *. Nous avons perdu soixante-quinze villes qui étoient dans notre dépendance (c) : mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agrémens de la société ; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes, les personnages les plus graves se piquent de galanterie (d). Nos petites-maî-

(z) Posidip. ap. Athen. lib. 13, p. 591. — (a) Athen. lib. 13, pag. 590. Plut. in x. rhet. vit. tom. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, pag. 120. — (b) Isocr. areop. tom. 1, pag. 315.

* Plus de cinq millions quatre cent mille livres.

(c) AEschin. de fals. leg. p. 406. — (d) Athen. lib. 13, pag. 588, &c.

tresses apprennent les mathématiques (*e*). Gnathene n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna dernièrement une comédie dont il ne put attribuer la chûte à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie: il y vint pénétré de douleur; en entrant, il la pria de lui laver les pieds *. Vous n'en avez pas besoin, lui dit-elle; tout le monde vous a porté sur les épaules (*f*).

Le même, dinant un jour chez elle, lui demandoit comment elle faisoit pour avoir du vin si frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits où j'ai jeté les prologues de vos pieces (*g*).

Avant de finir, je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avoit présenté deux scélérats également coupables; ils méritoient la mort: mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un de ses états, et condamné l'autre à poursuivre le premier, jusqu'à ce qu'il le ramene en Macédoine (*h*).

LETTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe (*i*). Un vieux courtisan ne seroit

---

(*e*) Athen. lib. 13, pag. 583.

* Plusieurs Athéniens alloient pieds nus.

(*f*) Athen. lib 13, p. 583. — (*g*) Id. ibid. p. 580. — (*h*) Plut. apophth. tom. 2, pag. 178. — (*i*) Isocr. epist. 2, ad Phil. tom. 1, pag. 442.

pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils : mais il s'y trouve contraint : l'intérêt d'Athenes et de la Grece l'exige : il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macédoine devroit prendre de sa conservation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un simple soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour ses enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour; mais rien de si condamnable que d'exposer une vie d'où dépend le sort d'un empire, et de ternir, par une funeste témérité, le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours; de Xerxès, roi de Perse, qui, malgré la défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées (*k*).

Il voudroit établir, entre Philippe et les Athéniens, une amitié sincere, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république : il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux (*l*).

Je m'arrête, et je ne suis point surpris qu'un

(*k*) Isocr. epist. 2, ad Phil. tom. 3, p. 445. — (*l*) Id. ibid. pag. 450.

homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

Fin du Chapitre soixante-unieme.

CHAPITRE LXII.

De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.

Ce fut à Smyrne, à notre retour de Perse *, qu'on nous remit les dernieres lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes, dans cette ville, qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'étoit établi à Mytilene, capitale de Lesbos (*a*).

Nous étions si près de lui, et nous avions été si long-temps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se disposoit à partir pour la Macédoine; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il se chargeroit de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il, mais voici mon excuse: il nous montra une lettre du roi; elle étoit conçue en ces termes (*b*): « J'ai un « fils, et je rends graces aux dieux, moins encore de me l'avoir donné, que de l'avoir fait « naître de votre temps. J'espere que vos soins

* Au printemps de l'année 343 avant J. C.

(*a*) Diog. Laert lib. 5, §. 3 et 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, tom. 6, pag. 728. — (*b*) Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.

« et vos lumieres le rendront digne de moi et de « cet empire ».

Nous passions des journées entieres avec Aristote ; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage ; les détails suivans parurent l'intéresser. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie, nous fûmes priés à dîner avec quelques seigneurs Perses, chez le Satrape de la province : la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand roi. Vous savez que son autorité est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citerent plusieurs exemples de son orgueil et de son despotisme : Il faut convenir, dît le Satrape, que les rois se croient d'une autre espece que nous (*c*). Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils raconterent les injustices qu'ils essuyoient de la part du Satrape. Tout ce que j'en conclus, dit l'un deux, c'est qu'un Satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs esclaves ; tous se plaignirent de la rigueur de leur sort, et convinrent que leurs maîtres se croyoient d'une espece supérieure à la leur (*d*). De notre côté, nous reconnûmes avec Platon que la plupart des hommes, tour-à-tour esclaves et tyrans, se révoltent con-

(*c*) Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, tom 1, p. 611. AElian. var. hist. lib. 8, cap. 15, lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8. — (*d*) Philem. ap. Stob. serm. 60, pag. 384.

tre l'injustice, moins par la haine qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inspire (*e*).

Etant à Suze, dans une conversation que nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays étoit réduit (*f*), et nous l'opposions à la liberté dont on jouit dans la Grece. Il nous répondit en souriant : vous avez parcouru plusieurs de nos provinces ; comment les avez-vous trouvées ? Très-florissante, lui dis-je ; une nombreuse population, un grand commerce, l'agriculture honorée et hautement protégée par le souverain (*g*), des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connois cette Grece dont vous parlez ; j'y ai passé plusieurs années ; j'ai étudié ses institutions, et j'ai été témoin des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis pas une nation entiere, mais une seule ville, qui n'éprouve à tous momens les cruautés du despotisme, ou les convulsions de l'anarchie. Vos loix sont excellentes, et ne sont pas mieux

(*e*) Plat. de rep. lib. 1, tom. 2, p. 344 — (*f*) Id. de leg. lib. 3, tom. 2, pag. 698. — (*g*) Xenoph. memor. lib. 5, pag. 828.

observées que les nôtres; car nous en avons de très-sages, et qui restent sans effet, parce que l'empire est trop riche et trop vaste. Quand le souverain les respecte, nous ne changerions pas notre destinée pour la vôtre; quand il les viole, le peuple a du moins la consolation d'espérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens, et qu'elle retombera sur celui qui l'a lancée: en un mot, nous sommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir; vous l'êtes presque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagerent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernemens; il s'en étoit occupé depuis notre départ: il avoit commencé par recueillir les loix et les institutions de presque toutes les nations Grecques et barbares (*h*); il nous les fit voir rangées par ordre, et accompagnées de remarques, dans autant de traités particuliers, au nombre de plus de 150 (*i*) *; il se flattoit de pouvoir un jour compléter ce recueil. Là, se trouvent la constitution d'Athenes, celles de Lacédémone, des Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque (*k*).

(*h*) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, tom. 2, pag. 200. — (*i*) Diog Laert. lib. 5, §. 27.

* Diogene Laerce dit que le nombre de ces traités étoit de 158. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à 255.

(*k*) Fabr. bibl. Græc. tom. 2, pag. 197.

Cette immense collection pouvoit par elle-même assurer la gloire de l'auteur; mais il ne la regardoit que comme un échafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étoient rassemblés; ils présentoient des différences et des contradictions frappantes : pour en tirer des résultats utiles au genre humain, il falloit faire ce qu'on n'avoit pas fait encore, remonter à l'esprit des loix, et les suivre dans leurs effets; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siecles, les causes qui conservent ou détruisent les états; proposer des remedes contre les vices qui sont inhérens à la constitution, et contre les principes d'altération qui lui sont étrangers; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractere de la nation, ainsi qu'aux circonstances des temps et des lieux (*l*).

Ce grand ouvrage (*m*) étoit presque achevé, quand nous arrivâmes à Mytilene, et parut quelques années après (*n*). Aristote nous permit de le lire, et d'en faire l'extrait que je joins ici *; je le divise en deux parties.

(*l*) Aristot. de mor. lib. 10, tom. 2, p. 144.

(*m*) Id. de rep. lib. 8, tom. 2, pag. 296. — (*n*) Id. ibid. lib. 5, cap. 10, pag. 404.

* Voyez la note à la fin du volume.

PREMIERE PARTIE.

Sur les différentes especes de Gouvernemens.

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernemens ; ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, et ceux où elle n'est comptée pour rien (*o*). Dans la premiere classe, nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, et le républicain proprement dit : ainsi la constitution peut être excellente soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple (*p*).

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premieres formes de gouvernement ; car la monarchie tempérée dégénere en tyrannie ou despotime, lorsque le souverain rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir (*q*) ; l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre de personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens, uniquement distingués par leurs richesses ; le gouvernement républicain

(*o*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 6, tom. 2, pag. 345. — (*p*) Id. ibid. cap. 7, p. 346. — (*q*) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, pag. 530.

en démocratie, lorsque les plus pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques (*r*).

Comme le nom de monarque désigne également un roi et un tyran, et qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences*; l'une tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir; l'autre des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la premiere, nous avons déja dit que le roi rapporte tout à son peuple, et le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légitime si les sujets consentent à l'établir ou à la supporter (*s*).

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons, dans l'histoire des peuples, cinq especes de royautés.

La premiere est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques : le souverain avoit le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandoit, de présider aux sacrifices, de juger les causes des particuliers, et de transmettre sa puissance à ses enfans (*t*). La seconde s'établissoit lorsque des dissentions interminables forçoient une ville à déposer son

(*r*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*s*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, tom. 2, pag. 357; lib. 4, cap. 10, p. 374. — (*t*) Id. ibid. p. 356. et 357.

autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisieme est celle des nations barbares de l'Asie : le souverain y jouit d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses peres, et contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrieme est celle de Lacédémone : elle paroît la plus conforme aux loix, qui l'ont bornée au commandement des armées et à des fonctions relatives au culte divin. La cinquieme enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses états la même autorité qu'un pere de famille dans l'intérieur de sa maison (*u*).

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la premiere, parce qu'elle est presque par-tout abolie depuis long-temps ; ni de la seconde, parce qu'elle n'étoit qu'une commission passagere ; ni de la troisieme, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude que les Grecs et les Européens (*x*) ; ni de celle de Lacédémone, parce que resserrée dans des limites très-étroites, elle ne fait que partie de la constitution, et n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté. Le souverain jouit de l'auto-

(*u*) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 12, pag. 310 ; lib. 3, cap. 14, p. 356. — (*x*) Id. ibid. p. 356.

rité suprême (*y*), et veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'état.

C'est à lui de faire exécuter les loix; et comme d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition, et que d'un autre côté il pourroit abuser de ce moyen, nous établirons pour regle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour opprimer la nation (*z*).

Il pourra statuer sur les cas que les loix n'ont pas prévus (*a*). Le soin de rendre la justice et de punir les coupables sera confié à des magistrats (*b*). Ne pouvant ni tout voir, ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumieres, et le soulagera dans les détails de l'administration (*c*).

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'état. Il n'insultera point à la misere des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions et des courtisanes (*d*). Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il

---

(*y*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, p. 357, D; cap. 15, pag. 359, C; cap. 16 et 17. — (*z*) Id. ibid. lib. 3, cap. 15, p. 369, C. — (*a*) Id. ibid. cap. 11, p. 351, E. — (*b*) Id. ibid. lib. 5, cap. 11. p. 420, A. — (*c*) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, pag. 361. — (*d*) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.

est revêtu, il se rende accessible à ses sujets (*e*), et vive au milieu d'eux comme un pere au milieu de ses enfans (*f*); il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens (*g*); que l'éclat qui l'environne inspire le respect et non la terreur (*h*), que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises (*i*), et que l'amour de son peuple en soit le prix (*k*); qu'il discerne et récompense le mérite (*l*), et que sous son empire, les riches, maintenus dans la possession de leurs biens, et les pauvres, protégés contre les entreprises des riches, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et à chérir une des belles constitutions établies parmi les hommes (*m*).

Cependant comme son excellence dépend uniquement de la modération du prince, il est visible que la sûreté et la liberté des sujets doivent en dépendre aussi; et c'est ce qui fait que dans les villes de la Grece, les citoyens s'estimant tous égaux, et pouvant tous participer à l'autorité souveraine, sont plus frappés des inconvéniens que des avantages d'un gouvernement, qui peut tour-à-tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple *.

(*e*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410. — (*f*) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310. — (*g*) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410. — (*h*) Id. ibid. p. 409. — (*i*) Id. ibid. cap. 10, p. 403. — (*k*) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, pag. 310. — (*l*) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409. — (*m*) Id. ibid. cap. 10, p. 403; cap. 11, p. 410; lib. 3, cap. 14, p. 356.

* Aristote n'a presque rien dit sur les grandes monarchies qui subsistoient encore de son temps, telles que

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices (*n*).

Sous un tyran, toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets ; ils les attaque dans leurs loix, dans leurs biens, dans leur honneur ; et il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misere.

Au-lieu qu'un roi se propose la gloire de son regne et le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'état, et de les faire servir à ses sales voluptés (*o*). Denys, roi de Syracuse, avoit tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étoient entrés dans son trésor (*p*). Comme le tyran ne regne que par la crainte qu'il inspire, sa sûreté doit être l'unique objet de son attention (*q*). Ainsi, tandis que la garde d'un roi est composée de ci-

---

celles de Perse et d'Egypte ; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connoître. Il n'avoit en vue que l'espece de royauté qui s'étoit quelquefois établie en certaines villes de la Grece, et qui étoit d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Montesquieu, Esprit des loix, liv. 1, cap. 9, tom. 1, pag. 224).

(*n*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406, et cap. 11, p. 408. — (*o*) Id. ibid. cap. 10, p. 403. — (*p*) Id. ibid. cap. 11, p. 407. — (*q*) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.

toyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers, qui servent d'instrumens à ses fureurs ou à ses caprices (*r*).

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient, lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élevent trop au-dessus des autres (*s*); lorsqu'il ne permet ni les progrès des connoissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics et les assemblées qui peuvent les réunir; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiege par des espions qui les tiennent à tous momens dans l'inquiétude et dans l'épouvante; lorsque, par des pratiques adroites, il seme le trouble dans les familles, la division dans les différens ordres de l'état, la méfiance jusques dans les liaisons les plus intimes; lorsque le peuple, écrasé par des travaux publics, accablé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à dessein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées, ni noblesse dans les sentimens, a perdu le courage et les

(*r*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403. — (*s*) Id. ibid. cap. 11, p. 407. Euripid. in supplic. v. 445.

moyens de secouer le joug qui l'opprime ; lorsque le trône n'est environné que de vils flatteurs (*t*), et de tyrans subalternes, d'autant plus utiles au despote, quils ne sont arrêtés ni par la honte, ni par le remords.

Il est cependant un moyen plus propre à perpétuer son autorité (*u*) ; c'est lorsqu'en conservant toute la plénitude de la puissance, il veut bien s'assujettir à des formes qui en adoucissent la rigueur, et se montrer à ses peuples plutôt sous les traits d'un pere dont ils sont l'héritage, que sous l'aspect d'un animal féroce (*x*), dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être persuadés que leur fortune est sacrifiée au bien de l'état, et non au sien particulier, il faut que par son application il établisse l'opinion de son habileté dans la science du gouvernement (*y*). Il sera très-avantageux pour lui, qu'il ait les qualités qui inspirent le respect, et les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le sera pas moins qu'il paroisse attaché, mais sans bassesse, au culte religieux ; car les peuples le croiront retenu par la crainte des dieux, et n'oseront s'élever contre un prince qu'ils protegent (*z*).

Ce qu'il doit éviter, c'est d'élever un de ses

(*t*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407. — (*u*) Id. ibid. p. 408. — (*x*) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, pag 360. — (*y*) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409. — (*z*) Id. ibid.

sujets

sujets à un point de grandeur dont ce dernier puisse abuser (*a*) ; mais il doit encore plus s'abtenir d'outrager des particuliers, et de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, plusieurs ont péri pour expier des injures personnelles dont ils s'étoient rendus coupables, ou qu'ils avoient autorisées (*b*).

C'est avec de pareils ménagemens que le despotisme s'est maintenu à Sicyone pendant un siecle entier ; à Corinthe, pendant près d'un siecle (*c*). Ceux qui gouvernerent ces deux états, obtinrent l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions ils eurent pour les loix. Par-tout ailleurs la tyrannie a plus ou ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vu quelquefois désarmer la multitude irritée ; d'autres fois briser les fers des esclaves, et les appeller à son secours (*d*) : mais il faut, de toute nécessité, qu'un gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inspire (*e*) doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

(*a*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410. — (*b*) Id. ibid. cap. 10, p. 403. — (*c*) Id. ibid. cap. 12, p. 411. — (*d*) Id. ibid. cap. 11, p. 410. — (*e*) Id. ibid. cap 10, pag. 406.

Lorsqu'après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors se ranimerent deux puissantes factions, celle des grands et celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, et depuis, beaucoup plus occupées à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque partout dénaturé la constitution primitive; et d'autres causes ont contribué à l'altérer. Telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens systèmes des législateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainsi chez ces Grecs, également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines qu'elles soient, qui aient précisément la même législation et la même forme de gouvernement; mais vous verrez par-tout la constitution incliner vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs especes d'aristocratie; les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en est la corruption.

La véritable aristocratie seroit celle où l'autorité se trouveroit entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux (*f*). Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour du bien public ou de la patrie (*g*) ; comme on lui déféreroit tous les honneurs, elle seroit le principe de ce gouvernement (*h*).

Pour assurer cette constitution, il faudroit la tempérer de maniere que les principaux citoyens y trouvassent les avantages de l'oligarchie ; et le peuple, ceux de la démocratie (*i*). Deux loix contribueroient à produire ce double effet ; l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conféreroit les magistratures suprêmes aux qualités personnelles, sans avoir égard aux fortunes (*k*) ; l'autre, pour empêcher que les magistrats ne pussent s'enrichir dans leurs emplois, les obligeroit de rendre compte au public de l'administration des finances (*l*).

Par la premiere, tous les citoyens pourroient aspirer aux principales dignités ; par la seconde, ceux des dernieres classes renonceroient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile (*m*).

(*f*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371 ; cap. 15, p. 382. — (*g*) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 371. — (*h*) Id. ibid lib. 4, cap. 8, p. 372. — (*i*) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, pag. 396. — (*k*) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, pag. 373. — (*l*) Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 399. — (*m*) Id. ibid.

Comme il seroit à craindre qu'à la longue une vertu, revêtue de toute l'autorité, ne s'affoiblît ou n'excitât la jalousie, on a soin, dans plusieurs aristocraties, de limiter le pouvoir des magistratures, et d'ordonner qu'elles passent en de nouvelles mains de six en six mois (*n*).

S'il est important que les juges de certains tribunaux soient tirés de la classe des citoyens distingués, il faudra du moins qu'on trouve, en d'autres tribunaux, des juges choisis dans tous les états (*o*).

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfans et sur la conduite des femmes. Une telle censure seroit sans effet dans la démocratie et dans l'oligarchie; dans la premiere, parce que le petit peuple y veut jouir d'une liberté excessive; dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à donner l'exemple de la corruption et de l'impunité (*p*).

Ce système de gouvernement, où l'homme de bien ne seroit jamais distingué du citoyen (*q*), ne subsiste nulle part; s'il étoit question de le développer, il faudroit d'autres loix et d'autres réglemens. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe;

(*n*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 398. — (*o*) Id. ibid. lib. 4, cap. 16, p. 385. — (*p*) Id. ibid. cap. 15, p. 383, B. — (*q*) Id. ibid. cap. 7, p. 371.

car c'est de là sur-tout que dépend la bonté du gouvernement : celui de l'aristocratie pure seroit la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les aristocraties actuelles, cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistrats, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux (*r*). Il faut, à Lacédémone, que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie, et dans la disposition de favoriser le peuple; à Carthage, il faut de plus qu'il jouisse d'une fortune aisée (*s*); et de là vient que ce gouvernement incline vers l'oligarchie.

La constitution est en danger dans l'aristocratie, lorsque les intérêts des principaux citoyens ne sont pas assez bien combinés avec ceux du peuple, pour que chacune de ces classes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité (*t*); lorsque les loix permettent que toutes les richesses passent insensiblement entre les mains de quelques particuliers; lorsqu'on ferme les yeux sur les premieres innovations qui attaquent la constitution (*u*); lorsque les magistrats, jaloux ou né-

(*r*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. — (*s*) Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 371. — (*t*) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396. — (*u*) Id. ibid. cap. 8, p. 397.

gligens, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures, ou les laissent devenir assez puissans pour asservir leur patrie (*x*).

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes qui détruisent, et celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches (*y*). Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives (*z*), et qu'en les conférant on se regle sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées à tout; elles établissent une très-grande inégalité entre les citoyens (*a*), et le desir d'en acquérir est le principe du gouvernement (*b*).

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zele que les Athéniens veulent y établir la démocratie (*c*); mais par-tout il se diversifie, suivant la nature du cens exigé pour par-

(*x*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 396. — (*y*) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346; lib. 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382. — (*z*) Id. ibid. p. 384 Id. de rhet. p. 614. — (*a*) Id. de rep. lib. 5, cap. 1, pag. 385. — (*b*) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, pag. 372. — (*c*) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, pag. 397.

venir aux premiers emplois, suivant les différentes manieres dont ils sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Par-tout encore le petit nombre de citoyens qui gouverne, cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obéit (*d*).

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs états, est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux assemblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnase (*e*). Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer sans être assujettis à une amende (*f*). L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux et de leurs besoins, les éloigne des affaires, et les accoutume à regarder les délibérations publiques, les soins de rendre la justice et les autres détails de l'administration, comme un fardeau pénible que les riches seuls peuvent et doivent supporter.

Pour constituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens, ne soit pas trop fort; car plus cette

(*d*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 5, p. 369. — (*e*) Id. ibid. cap. 13, p. 378. — (*f*) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les loix qui gouvernent, et non pas les hommes (*g*).

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à la fois dans la même famille, parce qu'elle deviendroit trop puissante. Dans quelques villes, le fils est exclus par son pere, le frere par son frere aîné (*h*).

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, et que, d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête (*i*).

Il faut que le peuple soit sous la protection immédiate du gouvernement, qu'il soit plus favorisé que les riches dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, et que nulle loi, nul crédit ne mette obstacle à sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux (*k*).

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs (*l*), et lui laisser même

---

(*g*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 371. — (*h*) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393. — (*i*) Id. ibid. cap. 8, p. 400. — (*k*) Id. ibid. Id. rhetor. tom. 2, p. 614.

(*l*) Id. de rep. lib. 6, cap. 6, p. 420.

l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille (*m*).

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats (*n*), produit deux excellens effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune, des momens qu'ils doivent à l'état, et d'exercer un monopole qui ruineroit les autres commerçans *.

Quand les magistrats consacrent, à l'envi, une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics, une pareille émulation est une ressource pour le trésor de l'état. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers; le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités, que des devoirs accablans qu'elles entraînent, et des avantages réels qu'il en retire (*o*).

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner, est trop fort, cette classe est trop peu nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, se seront

(*m*) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 421. — (*n*) Id. ibid. lib. 5, cap. 12, p. 412; cap. 8, p. 399.

* A Venise le commerce est interdit aux nobles. (Amelot, hist. du gouvern. de Ven. pag. 24. Esprit des loix, liv. 5, chap. 8.)

(*o*) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 421.

mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies : on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés, et à laisser leurs places à leurs enfans (*p*), supprimer enfin toutes les formes, et substituer impunément leurs volontés aux loix. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de la corruption, et l'oligarchie sera dans l'oligarchie, comme cela est arrivé dans la ville d'Elis (*q*).

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne subsistera pas plus long-temps que celle d'un seul (*r*) ; elle s'affoiblira par l'excès de son pouvoir. Les riches, exclus du gouvernement, se mêleront avec la multitude pour le détruire : c'est ainsi qu'à Cnide, l'oligarchie fut tout-à-coup changée en démocratie (*s*).

On doit s'attendre à la même révolution, lorsque la classe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en esclaves (*t*). Dans quelques endroits, ils osent prononcer ce serment aussi barbare qu'insensé : « Je ferai au peuple tout le mal qui dépendra de moi (*u*) ». Cependant, comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit

---

(*p*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 380. — (*q*) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394. — (*r*) Id. ibid. cap. 12, p. 411. — (*s*) Id. ibid. cap. 6, p. 393. — (*t*) Id. ibid. p. 395. — (*u*) Id. ibid. cap. 9, p. 402.

qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possede exclusivement le droit de juger, et qu'il confere toutes les magistratures: car alors, la classe des gens riches étant obligée de mendier bassement ses suffrages, il ne tardera pas à se convaincre qu'il lui est aussi facile de retenir l'autorité que d'en disposer (*x*).

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'est pas, ou substituer l'oligarchie à la démocratie (*y*). Quoique ces changemens mettent le gouvernement en opposition avec la constitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'il s'operent avec lenteur, du consentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'est si essentiel que d'arrêter, dès le principe, les innovations qui attaquent violemment la constitution; et en effet, dans un gouvernement qui se propose de maintenir une sorte d'équilibre entre les volontés de deux puissantes classes de citoyens, le moindre avantage remporté sur les loix établies, en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettoit de remplir pour la seconde fois un emploi militaire, qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, assurés de la confiance des troupes et des suffrages du peuple, firent révoquer la loi, malgré l'opposition des magistrats; et bientôt, par des entre-

(*x*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, p. 394. — (*y*) Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 370.

prises plus hardies, ils changerent le gouvernement sage et modéré de ce peuple en une affreuse tyrannie (z).

La liberté ne peut se trouver que dans la démocratie, disent les fanatiques partisans du pouvoir populaire (a) : elle est le principe de ce gouvernement; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, et précieux à l'état dont il fait partie.

Il est donc essentiel à ce gouvernement, que toutes les magistratures, ou du moins la plupart, puissent être conférées par la voie du sort, à chaque particulier (b); que les emplois, à l'exception des militaires, soient très-rarement accordés à celui qui les a déja remplis une fois; que tous les citoyens soient alternativement distribués dans les cours de justice; qu'on établisse un sénat pour préparer les affaires qui doivent se terminer dans l'assemblée nationale et souveraine, où tous les citoyens puissent assister; qu'on accorde un droit de présence à ceux qui se rendent assidus à cette assemblée, ainsi qu'au sénat et aux tribunaux de justice (c).

Cette forme de gouvernement est sujette aux

(z) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 397. — (a) Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414. — (b) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, pag. 373. — (c) Id. ibid. cap. 14, pag. 380; lib. 6, cap. 2, pag. 414.

mêmes révolutions que l'aristocratie; elle est tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante et inquiete, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'administration (*d*); dans les lieux où, par de sages réglemens, la premiere classe des citoyens n'est pas victime de la haine et de la jalousie des dernieres classes (*e*); dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les loix ont la force de parler et de se faire entendre (*f*); mais elle est tyrannique (*g*), par-tout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir; la premiere est la suppression du cens, suivant lequel on devoit régler la distribution des charges (*h*); par là, les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques: la seconde est la gratification accordée aux pauvres, et refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice (*i*); trop légere pour engager les seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'in-

(*d*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 368; cap. 9, p. 373; lib. 6, cap. 2, p. 414. — (*e*) Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5, p. 419. — (*f*) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 363. — (*g*) Id. ibid. p. 405. — (*h*) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 393. — (*i*) Id. ibid. lib. 4, cap. 13, pag. 378.

terruption de leurs travaux; et de là cette foule d'ouvriers et de mercenaires qui élevent une voix impérieuse dans les lieux augustes où se discutent les intérêts de la patrie: la troisieme est le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis sur la multitude.

Elle étoit jadis conduite par des militaires qui abuserent plus d'une fois de sa confiance, pour la subjuger (*k*); et comme son destin est d'être asservie, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ses passions et ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir et de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les regles, son amour de l'indépendance. Leur triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfectionnée de nos jours (*l*) que pour introduire le despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux; mais par-tout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, et le peuple contracte les vices et la férocité des tyrans (*m*).

Presque tous nos gouvernemens, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plu-

(*k*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392. — (*l*) Id. ibid. — (*m*) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369.

part des républiques Grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'état, les malheurs d'une guerre qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée et toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession rapide d'événemens imprévus, y peuvent, dans un instant, ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thebes, par la perte d'une bataille (*n*); dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avoit proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles (*o*). On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse, par une intrigue d'amour (*p*); dans la ville d'Erétrie, par une insulte faite à un particulier (*q*); à Epidaure, par une amende infligée à un autre particulier (*r*); et combien de séditions qui n'avoient pas de causes plus importantes, et qui, se communiquant par degré, ont fini par exciter des guerres sanglantes?

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grece, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens et les Carthaginois jouissent en paix, depuis plusieurs siecles, d'un gouverne-

(*n*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 368. — (*o*) Id. ibid. cap. 5, p. 392. — (*p*) Id. ibid. cap. 4, pag. 390. — (*q*) Id. ibid. cap. 6, p. 395. — (*r*) Id. ibid. cap. 4, pag. 391.

ment qui differe de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la puissance des grands par celle du peuple (*s*); les Lacédémoniens et les Carthaginois, sans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'aristocratie et la démocratie (*t*).

Ici Aristote expose succinctement les systèmes adoptés en Crete, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce qu'il pense du dernier, en ajoutant quelques traits légers à son esquisse.

A Carthage, la puissance souveraine est partagée entre deux rois *, un sénat et l'assemblée du peuple (*u*).

Les deux rois ne sont pas tirés de deux seules familles, comme à Lacédémone; mais ils sont choisis tous les ans (*x*), tantôt dans une maison, tantôt dans une autre: on exige qu'ils aient de la naissance, des richesses et des vertus (*y*).

Le sénat est très-nombreux. C'est aux rois à le convoquer (*z*). Ils y président; ils y discutent la guerre, la paix, les affaires les plus impor-

---

(*s*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 332. — (*t*) Id. ibid. cap. 9, p. 328; cap. 11, p. 324.

* Les auteurs Latins donnent à ces deux magistrats suprêmes le nom de Suffetes, qui est leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

(*u*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493. — (*x*) Nep. in Hannib. cap. 7. — (*y*) Aristot. ibid. — (*z*) Liv. lib. 30, cap. 7.

tantes

tantes de l'état (*a*). Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple (*b*). On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale, les rois et les sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu; le peuple décide en dernier ressort (*c*).

Toutes les magistratures, celles des rois, celles des sénateurs, des juges, des strateges ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, et renfermées dans les bornes prescrites par les loix. Le général des armées seul n'en connoit aucune (*d*). Il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour, il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent sénateurs, et dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité (*e*).

C'est par la distribution éclairée et le sage exercice de ces différens pouvoirs, qu'un peuple

(*a*) Polyb. lib. 1, p. 33; lib. 3, p. 175 et 187. (*b*) [illegible] rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. — (*c*) Id. [illegible] Diod. Sic. lib. 20, pag. 753.

nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie, et jouit depuis très-long temps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive (*f*).

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse, la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête (*g*) *, parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, et qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places, c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choisir des magistrats (*h*). Dès que, dans un état, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connoît plus d'autre; accumuler des richesses est la seule ambition du citoyen, et le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie (*i*).

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé, à Carthage, qu'il falloit accorder quelques avan-

---

(*f*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. — (*g*) Id. ibid. p. 335.

* A Vènise, dit Amelot, les nobles ne sauroient tenir plusieurs magistratures à la fois, quelque petites qu'elles soient. (Hist. du gouvern. de Ven. p. 25.)

(*h*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. — (*i*) Id. ibid. pag. 335.

tages au peuple, et envoyer par intervalles les principaux de cette classe dans les villes particulieres, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a, jusqu'à présent, maintenu la république; mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation, et qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard; et si jamais, devenu trop riche et trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les loix actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, et la constitution sera détruite (*k*)*.

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pouvoir, ou, si l'on veut, quel est, dans chaque constitution, le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête; car le prince doit desirer la gloire de son regne, et ne l'acquérir que par des voies honorables (*l*). Dans la tyrannie, c'est la sûreté du tyran; car il ne se

(*k*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.

* La prédiction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la 2e. guerre Punique, environ 100 ans après ce philosophe, la république de Carthage penchoit vers sa ruine, et Polybe regarde l'autorité que le peuple avoit usurpée, comme la principale cause de sa décadence. (Polyb. lib. 6, p. 493.)

(*l*) Aristot. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 403.

maintient sur le trône que par la terreur qu'il inspire (*m*). Dans l'aristocratie, la vertu; puisque les chefs ne peuvent s'y distinguer que par l'amour de la patrie (*n*). Dans l'oligarchie, les richesses; puisque ce n'est que parmi les riches qu'on choisit les administrateurs de l'état (*o*). Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen (*p*); mais ce principe dégénere presque par-tout en licence, et ne pourroit subsister que dans le gouvernement dont la seconde partie de cet extrait présente une idée succincte.

SECONDE PARTIE.

De la meilleure des constitutions.

Si j'étois chargé d'instruire un chef de colonie, je remonterois d'abord aux principes.

Toute société est une aggrégation de familles, qui n'ont d'autre but, en se réunissant, que de travailler à leur bonheur commun (*q*). Si elles ne sont pas assez nombreuses, comment les défendre contre les attaques du dehors? Si elles le sont trop, comment les contenir par des loix qui assurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un

---

(*m*) Aristot. de rhetor. lib. 1, cap. 8, tom. 2, p. 530. — (*n*) Id. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372. — (*o*) Id. ibid. — (*p*) Id. ibid. — (*q*) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 296; lib. 3, cap. 9, p. 349.

empire, mais une cité moins puissante par la multitude des habitans, que par la qualité des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger son action sur toutes les parties de ce corps, ne songez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéissent ne sont plus sous les yeux ni sous la main de ceux qui commandent, songez que le gouvernement a perdu une partie de son influence, et l'état une partie de sa force (*r*).

Que votre capitale, située auprès de la mer (*s*), ne soit ni trop grande ni trop petite, qu'une exposition favorable, un air pur, des eaux salubres, contribuent de concert à la conservation des habitans (*t*); que son territoire suffise à ses besoins, et présente à la fois un accès difficile à l'ennemi, et des communications aisées à vos troupes (*u*); qu'elle soit commandée par une citadelle, si l'on préfere le gouvernement monarchique; que divers postes fortifiés la garantissent des premieres fureurs de la populace, si l'on choisit l'aristocratie; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie (*x*); que ses murailles soient fortes et capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelque temps dans les sieges; que les rues soient en partie larges et tirées au cordeau, en partie étroites et

(*r*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430. — (*s*) Id. ibid. cap. 5, p. 431; ibid. cap. 6. — (*t*) Id. ibid. cap. 11, p. 438. — (*u*) Id. ibid. cap. 5, p. 431. — (*x*) Id. ibid. cap. 11, p. 438.

tortueuses : les premieres serviront à son embellissement ; les secondes, à sa défense, en cas de surprise (*y*).

Construisez, à quelque distance, un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grece : pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés ; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou régnicoles, dont la licence et l'avidité corromproient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse, et votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines (*z*).

Votre colonie est établie ; il faut lui donner des loix : il en faut de fondamentales pour former sa constitution, et de civiles pour assurer sa tranquillité.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernemens adoptées par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systêmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, et le courage encore plus grand de résister à l'at-

(*y*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, p. 438. — (*z*) Id. ibid. cap. 6, p. 432.

trait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution, ou s'il l'étoit par hasard, qu'il ne conviendroit peut-être pas à toutes les nations (*a*).

Le meilleur gouvernement pour un peuple, est celui qui s'assortit à son caractere, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulieres.

La nature a distingué, par des traits frappans et variés, les sociétés répandues sur notre globe (*b*); celles du nord et de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumieres et d'industrie. Il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des loix, incapables de gouverner les nations voisines. Celles de l'Asie possedent tous les talens de l'esprit, toutes les ressources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes et les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumieres, l'amour des loix à celui de la liberté, qu'ils seroient en état de conquérir et de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caracteres principaux dans

(*a*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, p. 363. — (*b*) Hippocr. de aer. §. 39, tom. 1, p. 350. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym. ap. Phot. p. 1320.

une même contrée ? Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure. Il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre (*c*).

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite, qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ses institutions, assez de lumieres pour sentir le prix de la vertu, assez de force et de chaleur pour la préférer à tout : plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire et douter : une circonstance locale suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper est susceptible d'une grande culture, et que des obstacles insurmontables ne lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire (*d*). Un peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples ; il n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence, pour venir, sur la place publique, s'occuper des dissentions que fomente l'oisiveté, et disputer des honneurs dont il n'est point avide (*e*). Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers et de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

(*c*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433. — (*d*) Id. ibid. lib. 4, cap. 6, pag. 370 ; lib. 6, cap. 4, pag. 416. — (*e*) Id. ibid. p. 417.

D'un

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire et possible d'avoir une nombreuse cavalerie : comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, et supporter la dépense qu'exige leur profession : alors le parti des riches domine sur celui des pauvres (*f*).

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen, il suffit d'être né d'un pere et d'une mere qui l'étoient ; ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés ; mais il suit de là que les premiers qui ont pris cette qualité, n'en avoient pas le droit, et s'ils ne l'avoient pas, comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfans (*g*) ?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilege à celui qui l'habite ; si cela étoit, il conviendroit à l'esclave ainsi qu'à l'homme libre (*h*) ; si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts mécaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauroient l'être non plus (*i*). Je sais qu'on les re-

(*f*) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 420. — (*g*) Id. ibid. lib. 3, cap. 2, pag. 340. — (*h*) Id. ibid. cap. 1. — (*i*) Id. ibid. cap. 5, pag. 343.

garde comme tels dans la plupart des républiques, et sur-tout dans l'extrême démocratie ; mais dans un état bien constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen ? Celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, et peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs (*k*), en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, et ne sauroit convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis (*l*) ; il suit encore qu'on n'est citoyen que dans une république (*m*), quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudroit le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie, sera interdit au citoyen, et vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'état, et qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumières (*n*).

Ainsi vos citoyens feront véritablement partie de la cité : leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des

---

(*k*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 338 et 339 ; cap. 4, p. 341. — (*l*) Id. ibid. cap. 1 et 5 ; lib. 7, cap. 9, p. 435. — (*m*) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(*n*) Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 435.

particuliers, de voter dans le Sénat ou dans l'assemblée générale (*o*); ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat (*p*) qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander et d'obéir (*q*); ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

Ces réflexions nous feront connoître l'espece d'égalité que le législateur doit introduire dans la cité.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie; on y suppose au contraire que la différence dans les fortunes en établit une dans l'état des citoyens, et qu'en conséquence, les préférences et les distinctions ne doivent être accordées qu'aux richesses (*r*). Dans la démocratie, les citoyens se croient tous égaux, parce qu'ils sont tous libres; mais comme ils n'ont qu'une fausse idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent détruit toute subordination. De là les séditions qui fermentent sans cesse dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injustice (*s*); et dans le second, parce que les riches y sont blessés d'une égalité qui les humilie.

(*o*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 339. — (*p*) Id. ibid. cap. 9, p. 348. — (*q*) Id. ibid. cap. 4, pag. 342. — (*r*) Id. ibid. cap. 9, p. 348; lib. 5, cap. 1, p. 385. — (*s*) Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 389.

Parmi les avantages qui établissent ou détruisent l'égalité entre les citoyens, il en est trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu et les richesses. Je ne parle pas de la noblesse, parce qu'elle rentre dans cette division générale, en ce qu'elle n'est que l'ancienneté des richesses et de la vertu dans une famille (*t*).

Rien de si opposé à la licence que la liberté : dans tous les gouvernemens, les particuliers sont et doivent être asservis ; avec cette différence pourtant qu'en certains endroits, ils ne sont esclaves que des hommes ; et que dans d'autres, ils ne doivent l'être que des loix. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties (*u*) ; mais à ne faire que ce que veulent les loix qui assurent l'indépendance de chaque particulier ; et sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la vertu : comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir et à se pénétrer d'un même amour pour la patrie : j'ajoute qu'ils seront plus ou moins libres, à proportion qu'ils seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes

(*t*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 373. — (*u*) Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 402.

n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle: c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût, ou leurs intérêts, et de croire qu'en le déracinant, l'état ira de lui-même. D'anciens législateurs avoient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens; et de là quelques législateurs modernes, entre autres Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes pour base de leurs systèmes. Les uns veulent que les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, et que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien que jusqu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille, il faudroit donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir (*x*). Ce n'est point par des loix prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre les fortunes des particuliers: il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux le désintéressement, et régler les choses de maniere que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, et que les méchans ne le puissent pas (*y*).

Ainsi vos citoyens pourront différer les uns des autres par les richesses. Mais comme cette diffé-

(*x*) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 322. — (*y*) Id. ibid. p. 323 et 324.

rence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois et des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des loix, et qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos et au bonheur de la patrie (*z*).

Vous voyez déja que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée, approcheroit de la démocratie, mais il tiendroit aussi de l'oligarchie; car ce seroit un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on hésiteroit sur le nom dont il faudroit l'appeller, et dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie trouveroient les avantages de la constitution qu'ils préferent sans y trouver les inconvéniens de celle qu'ils rejettent (*a*).

Cet heureux mêlange seroit sur-tout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un état républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats; le troisieme, qui est le pouvoir de juger, sera confié aux tribunaux de justice (*b*).

1°. La paix, la guerre, les alliances, les loix, le choix des magistrats, la punition des crimes

(*z*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 4, pag. 341; cap. 9, pag. 349. — (*a*) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, pag. 373.
(*b*) Id. ibid. cap. 14, pag. 379.

contre l'état, la reddition des comptes de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes ; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement, lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances ses suffrages sont libres, et ne sont point souillés par un vil intérêt, car il seroit impossible de corrompre tout un peuple ; ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, et une singuliere facilité à combiner, à suivre, et même à rectifier leurs avis (*c*).

Les décrets de l'assemblée générale ne pourront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles : dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie ; si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice (*d*).

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne possédant rien, et n'exerçant aucune profession mécanique, seroient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de la

(*c*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 11, pag. 356 et 351 ; cap. 15, p. 356 ; lib. 4, cap. 14, pag. 381. — (*d*) Id. ibid. lib. 4, pag. 381.

ration que les gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties, et dans d'autres il est si foible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande et la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques (*e*).

Et comme le cens n'est pas une mesure fixe, qu'il varie suivant le prix des denrées, et que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveller de temps en temps, et de le proportionner, suivant les occurrences, aux facultés des particuliers, et à l'objet que vous vous proposez (*f*).

2°. Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions et la durée de leur exercice soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'éleve une foule de questions (*g*), que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importans, qui sont le choix et le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie, qu'ils soient élus relativement au cens; de la démocratie, qu'on le tire au sort,

---

(*e*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373. — (*f*) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395; cap. 8, p. 398. — (*g*) Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 381.

sans aucun égard aux facultés des particuliers (*h*). Vous emprunterez de la premiere la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux et éclairés; à l'exemple de la seconde, vous ne vous réglerez pas sur le cens, parce que vous ne craindrez point qu'on éleve aux magistratures des gens obscurs et incapables de les remplir. Quant au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places que de surcharger chaque département (*i*).

3°. Le même mêlange de formes s'observera dans les réglemens relatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, et on n'assigne aucun salaire aux pauvres qui les remplissent. On fait le contraire dans les démocraties: vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds (*k*).

Après avoir intéressé ces deux classes de citoyens au bien de l'état, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grece, et c'est encore ici un des points les plus importans de notre législation.

(*h*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373. — (*i*) Id. ibid. cap. 15, p. 382. — (*k*) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition et les vices des deux partis ne feroient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mitoyen *, et de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être (*l*) : c'est dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs et d'honnêteté. Content de son sort, il n'éprouve, et ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent être moins sujettes à des séditions que les petites; la démocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards (*m*).

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable; que vos loix les rendent susceptibles de toutes les distinctions; qu'une sage institution entretienne à jamais parmi eux l'esprit et l'amour de la médiocrité; et laissez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du despotisme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir; du despotisme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander; et il résultera de là, que la plus

* Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

(*l*) Aristot de rep. lib. 4, cap. 11, pag. 376. Euripid. in supplic. v. 238. — (*m*) Aristot. ibid.

grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ses efforts pour en maintenir la durée; ce qui est le premier élément et la meilleure preuve d'une bonne constitution (*n*).

Dans toute république, un citoyen se rend coupable, dès qu'il devient trop puissant. Si vos loix ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquierent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme ou l'exil, et vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'ostracisme est un remede violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances personnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'état. Si néanmoins il s'élevoit un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au-lieu de le proscrire, il seroit plus conforme aux vrais principes, de le placer sur le trône (*o*).

Nous avons dit que vos citoyens seront ou des jeunes gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie,

---

(*n*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 12, pag. 377; lib. 5, cap. 9, p. 400. — (*o*) Id. ibid. lib. 3, cap. 13, p. 354; cap. 17, pag. 361.

la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette derniere classe que vous choisirez les prêtres ; car il ne seroit pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail mécanique et servile (*p*).

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union (*q*).

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers : la premiere sera consacrée à l'entretien du culte religieux et des repas publics ; la seconde ne sera possédée que par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une et l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations (*r*)

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de loix civiles, qui toutes se rapportent aux loix fondamentales, et servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient pas d'un âge trop disproportionné (*s*) ; rien ne seroit plus propre à semer entre eux la division et les dégoûts : qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux ; rien ne fait plus dégénérer l'espece humaine : que les filles se marient à l'âge d'environ 18 ans, les hom-

(*p*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 9, p. 436. — (*q*) Id. ibid. cap. 10, p. 436. — (*r*) Id. ibid. p. 437. — (*s*) Id. ibid. cap. 16, p. 445.

mes à celui de 37, ou environ (*t*) ; que leur mariage se célebre vers le solstice d'hiver (*u*) * ; qu'il soit permis d'exposer les enfans, quand ils apportent en naissant une constitution trop foible, ou des défauts trop sensibles ; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractere de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille ; et si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mere de détruire le fruit de son amour, avant qu'il ait reçu les principes de la vie et du sentiment. Proscrivez séverement l'adultere, et que les peines les plus graves flétrissent celui qui déshonore une si belle union (*x*).

Aristote s'étend ensuite sur la maniere dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau ; il le suit dans les différens âges de la vie, dans les différens emplois de la république, dans ses différens rapports avec la société. Il traite des connoissances dont il faut éclairer son esprit, et des vertus dont il faut pénétrer son ame : et déve-

(*t*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16. p. 446. — (*u*) Id. ibid.

* En 1772, M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences de Stokholm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans, est le mois de septembre. (Gazette de France du 28 août 1772.)

(*x*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, p. 447.

loppant insensiblement à ses yeux la chaîne de ses devoirs, il lui fait remarquer en même temps la chaîne des loix qui l'obligeront à les remplir *.

Je viens d'exposer quelques-unes des réflexions d'Aristote sur le meilleur des gouvernemens. J'ai rapporté plus haut celles de Platon ** ainsi que les constitutions établies par Lycurgue † et par Solon ¶. D'autres écrivains, législateurs, philosophes, orateurs, poëtes, ont publié leurs idées sur cet important sujet. Qui pourroit, sans un mortel ennui, analyser leurs différens systêmes, et cette prodigieuse quantité de maximes ou de questions qu'ils ont avancées ou discutées? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur sont communs à tous, ou qui, par leur singularité, méritent d'être recueillis.

Aristote n'est pas le seul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philosophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont considéré, les uns relativement à la société, les autres par rapport au systême général de la nature.

La plus belle des constitutions, disent les pre-

* Nous n'avons plus ces détails, mais il est aisé de juger par les premiers chapitres du liv. 8 de la république, de la marche qu'avoit suivie Aristote dans le reste de l'ouvrage.

** Voyez le chapitre LIV de cet ouvrage.

† Voyez le chapitre XLV.

¶ Voyez l'introduction, p. 102, et le chap. XIV.

miers, seroit celle où l'autorité déposée entre les mains d'un seul homme, ne s'exerceroit que suivant des loix sagement établies (*y*); où le souverain, élevé au-dessus de ses sujets autant par ses lumieres et ses vertus, que par sa puissance (*z*), seroit persuadé qu'il est lui-même comme la loi, qui n'existe que pour le bonheur des peuples (*a*); où le gouvernement inspireroit la crainte et le respect au-dedans et au-dehors, non seulement par l'uniformité des principes, le secret des entreprises, et la célérité dans l'exécution (*b*), mais encore par la droiture et la bonne foi : car on compteroit plus sur la parole du prince, que sur les sermens des autres hommes (*c*).

Tout dans la nature nous ramene à l'unité, disent les seconds : l'univers est présidé par l'Etre suprême (*d*); les spheres célestes le sont par autant de génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de souverains établis sur le trône, pour entretenir dans leurs états l'harmonie qui regne dans l'univers. Mais pour remplir une si haute destinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce dieu dont ils sont les

(*y*) Plat. in polit. tom. 2, pag. 301 et 302.

(*z*) Isocr. ad Nicocl. tom. 1, pag. 56. — (*a*) Archyt. ap. Stob. serm. 44, pag. 314. — (*b*) Demosth. de fals. leg. pag. 321. Isocr. ad Nicocl. tom. 1, pag. 93.

(*c*) Isocr. ad Nicocl. tom. 1, p. 63. — (*d*) Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 333.

images (*e*), et gouverner leurs sujets avec la tendresse d'un pere, les soins vigilans d'un pasteur, et l'impartiale équité de la loi (*f*).

Tels sont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; et comme ils ont vu presque par-tout les princes s'en écarter, ils ne considerent ce gouvernement que comme un modele que doit se proposer un législateur, pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les volontés des particuliers (*g*). Si tous les gouvernemens étoient tempérés, disoit Platon, il faudroit chercher son bonheur dans le monarchique; mais puisqu'ils sont tous corrompus, il faut vivre dans une démocratie (*h*).

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, celui où se trouve la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des loix qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes (*i*). Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de ma-

(*e*) Ecphant. ap. Stob. serm. 46, pag 333, et p. 324. Diotogen. ibid. pag. 330. — (*f*) Ecphant. ibid. p. 334. — (*g*) Plat. in polit. tom. 2, pag. 301. Hippod. apud Stob. serm. 41, pag. 251. — (*h*) Plat. ibid. pag. 303. — (*i*) Archyt. apud Stob. serm. 41, pag. 268. Hippod. ibid pag. 251. Plat. de leg. lib. 3, tom. 2, pag. 693. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, pag. 321; lib. 4, cap. 9, pag. 373.

nieres,

nieres, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitutions des peuples, et dans les opinions des philosophes.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes loix, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passageres, il faut des loix dans une monarchie (*k*); sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi étoit l'ame d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie (*l*).

Les loix doivent être claires, précises, générales, relatives au climat (*m*), toutes en faveur de la vertu (*n*); il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges (*o*); elles seront séveres, mais les juges ne le doivent jamais être (*p*), parce qu'il vaut

---

(*k*) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Xenoph. mem. lib. 4, p. 813. Plat. in polit. tom. 2, p. 276. Bias. ap. Plut. in sept. sapient. conv. tom. 2, p. 152. — (*l*) Demosth. apud Stob. serm. 41, pag. 270. — (*m*) Archyt. ibid. — (*n*) Demosth. epist. pag. 198. Id. in Timocr. pag. 784. Stob. pag. 270. — (*o*) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, tom. 2, pag. 513. — (*p*) Isæus ap. Stob. serm. 46, p. 327.

mieux risquer d'absoudre un criminel, que de condamner un innocent. Dans le premier cas, le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété (*q*).

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avoient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs loix qui les ont endurcis contre les travaux de guerre, et non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix (*r*).

La multiplicité des loix dans un état, est une preuve de sa corruption et de sa décadence, par la raison qu'une société seroit heureuse, si elle pouvoit se passer de loix (*s*).

Quelques-uns souhaiteroient qu'à la tête de la plupart des loix, un préambule en exposât les motifs et l'esprit; rien ne seroit plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, et de les soumettre par la persuasion, avant que de les intimider par des menaces (*t*).

D'autres regardent l'ignominie, comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont

---

(*q*) Antiph. ap. Stob. pag. 308. — (*r*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 14, p. 444; cap. 15, p. 445. — (*s*) Arcesil. ap. Stob. serm. 41, p. 248. Isocr. areop. tom. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27. — (*t*) Plat. de leg. lib. 4, tom. 2, pag. 719.

rachetées par de l'argent; on accoutume les hommes à donner une très-grande valeur à l'argent, une très-petite aux fautes (*u*).

Plus les loix sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudroit mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les enfreindre (*x*).

Rien n'est si dangereux encore que d'y faire de fréquens changemens. Parmi les Locriens d'Italie (*y*), celui qui propose d'en abolir ou d'en modifier quelqu'une, doit avoir autour de son cou un nœud coulant, qu'on resserre si l'on n'approuve pas sa proposition *. Chez les mêmes Locriens, il n'est pas permis de tourmenter et d'éluder les loix à force d'interprétations. Si elles sont équivoques, et qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magistrat, elle peut le citer devant un tribunal composé de mille juges. Ils paroissent tous deux la corde au cou, et la mort est la peine de celui dont l'interprétation est rejetée (*z*). Les autres législateurs ont tous déclaré qu'il ne falloit toucher aux loix qu'avec une extrême circonspection, et dans une extrême nécessité.

(*u*) Archyt. ap. Stob. serm. 42, p. 269. — (*x*) Theophr. lib. 3, cap. 37. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, pag. 372. — (*y*) Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, pag. 280. Demosth. in Timocr. pag. 794.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*z*) Polyb. lib. 12, pag. 661.

Mais quel est le fondement solide du repos et du bonheur des peuples? Ce ne sont point les loix qui reglent leur constitution ou qui augmentent leur puissance, mais les institutions qui forment les citoyens, et qui donnent du ressort à leurs ames; non les loix qui dispensent les peines et les récompenses, mais la voix du public, lorsqu'elle fait une exacte répartition du mépris et de l'estime (*a*). Telle est la décision unanime des législateurs, des philosophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages et les inconvéniens des diverses especes de gouvernemens, on trouve, pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse.

Les loix, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui sont autant au-dessus d'elles, que la vertu est au-dessus de la probité. C'est par les mœurs qu'on préfere ce qui est honnête à ce qui n'est que juste, et ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les loix ne l'effraient que par la crainte des peines (*b*).

Sous l'empire des mœurs, les ames montreront

(*a*) Plat. de leg. lib. 3, tom. 2, p. 697. Isocr. areop. tom. 1, p. 331. — (*b*) Hippod. ap. Stob. p. 249.

beaucoup d'élévation dans leurs sentimens, de méfiance pour leurs lumieres, de décence et de simplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un saint respect pour les dieux, pour les loix, pour les magistrats, pour la puissance paternelle, pour la sagesse des vieillards (*c*), pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reste (*d*).

De là résulte, pour tout gouvernement, l'indispensable nécessité de s'occuper de l'éducation des enfans (*e*), comme de l'affaire la plus essentielle, de les élever dans l'esprit et l'amour de la constitution, dans la simplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs sentimens et leurs manieres. Tous ceux qui ont médité sur l'art de gouverner les hommes, ont reconnu que c'étoit de l'institution de la jeunesse que dépendoit le sort des empires (*f*); et d'après leurs réflexions, on peut poser ce principe lumineux : que l'éducation, les loix et les mœurs ne doivent jamais être en contradiction (*g*). Autre principe non moins certain : Dans tous les états, les mœurs du peuple se conforment à celles des chefs (*h*).

(*c*) Plat. de leg. lib. 3, tom. 2, pag. 698 et 702.
(*d*) Democr. ap. Stob. serm. 44, p. 310. — (*e*) Plat. in Euthyphr. tom. 1, pag. 2. Aristot. de leg. lib. 8, cap. 1, tom. 2, pag. 449. — (*f*) Diotogen. ap. Stob. pag. 251. — (*g*) Hippod. ibid. pag. 249. — (*h*) Isocr. ad Nicocl. tom. 1, pag. 68. AEschin. in Tim. pag. 290.

Zaleucus et Charondas, peu contens de diriger au maintien des mœurs la plupart des loix qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie *, le second à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes (*i*) une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes, pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageoit autrefois la législation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus (*k*), doivent être persuadés de l'existence des dieux. L'ordre et la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer et purifier son ame, car la divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux et des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu constante dans ses principes et dans ses effets, que par une ferme résolution de préférer la justice et la pauvreté à l'injustice et à l'ignominie.

* Suivant Timée, Zaleucus n'avoit pas donné des loix aux Locriens. (Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, tom. 3, p. 141. Id. ad Att. lib. 6, ep. 1, tom. 8, pag. 261); mais il contredisoit toute l'antiquité.

(*i*) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, tom. 3, pag. 141. — (*k*) Zaleuc. apud Stob. serm. 42, pag. 279; et apud Diod. Sic. lib. 12, pag. 84.

Si parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, et qui soient naturellement portés au mal, qu'ils sachent que rien ne pourra soustraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on se rappelle, avec tant de regrets et de remords, le mal qu'on a fait, et le bien qu'on a négligé de faire.

Ainsi, que chaque citoyen ait dans toutes ses actions l'heure de la mort présente à son esprit; et toutes les fois qu'un génie malfaisant l'entraînera vers le crime, qu'il se réfugie dans les temples, aux pieds des autels, dans tous les lieux sacrés, pour demander l'assistance divine; qu'il se sauve auprès des gens de bien, qui soutiendront sa foiblesse, par le tableau des récompenses destinées à la vertu, et des malheurs attachés à l'injustice.

Respectez vos parens, vos loix, vos magistrats; chérissez votre patrie, n'en desirez pas d'autre; ce desir seroit un commencement de trahison. Ni dites du mal de personne; c'est aux gardiens des loix à veiller sur les coupables; mais avant de les punir, ils doivent les ramener par leurs conseils.

Que les magistrats, dans leurs jugemens, ne se souviennent ni de leurs liaisons, ni de leurs haines particulieres. Des esclaves peuvent être

soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice.

Dans vos projets et dans vos actions, dit Charondas (*l*), commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses : pour l'obtenir, abstenez-vous du mal ; car il n'y a point de société entre dieu et l'homme injuste.

Qu'il regne entre les simples citoyens et ceux qui sont à la tête du gouvernement, la même tendresse qu'entre les enfans et les peres.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, et songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre.

Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes et par une douleur immodérée, mais par le souvenir de leurs vertus, et par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens déferent aux avis des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouilloient de la pudeur, ils introduiroient dans l'état le mépris de la honte, et tous les vices qui en sont la suite.

Détestez l'infamie et le mensonge ; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, et parvenez à la plus haute perfection, en devenant

(*l*) Charond. ap. Stob. serm. 42, pag. 289.

véritablement

véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé; soulagez la misere du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions; réprimez votre colere, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux; et qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

Fin du Chapitre soixante-deuxieme.

NOTES.

CHAPITRE LVI, page 2.

Sur les droits d'entrée et de sortie à Athenes.

Pendant la guerre du Péloponese ces droits étoient affermés 36 talens, c'est-à-dire 194,400 livres (*a*). En y joignant le gain des fermiers, on peut porter cette somme à 200,000 livres, et conclure de là que le commerce des Athéniens avec l'étranger étoit tous les ans d'environ 10,000,000 de nos livres.

MÊME CHAPITRE, page 4.

Sur les Contributions des Alliés.

Les 460 talens qu'on tiroit tous les ans des peuples ligués contre les Perses, et que les Athéniens déposoient à la citadelle, formerent d'abord une somme de 10,000 talens * suivant Isocrate (*b*), ou de 9700 † suivant Thucydide (*c*). Périclès, pen-

(*a*) Andocid. de myst. pag. 9.

* 54 millions.

(*b*) Isocr. de pace, tom. 1, pag. 395.

† 52 millions 380 mille livres.

(*c*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

dant son administration, en avoit déposé 8000 (*d*); mais en ayant dépensé 3700, soit pour embellir la ville, soit pour les premieres dépenses du siege de Potidée, les 9700 s'étoient réduits à 6000 * au commencement de la guerre du Péloponese (*e*).

Cette guerre fut suspendue par une treve que les Athéniens firent avec Lacédémone. Les contributions qu'ils recevoient alors s'étoient élevées jusqu'à 12 ou 1300 talens; et pendant les sept années que dura la treve, ils mirent 7000 talens dans le trésor public (*f*) †.

CHAPITRE LVII, page 18.

Sur la définition de l'homme.

PORPHYRE, dans son introduction à la doctrine des Péripatéticiens, définit l'homme un animal raisonnable et mortel (*g*). Je n'ai pas trouvé cette définition dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote. Peut-être en avoit-il fait usage dans ceux que nous avons perdus; peut-être ne l'avoit-il jamais employée. Il en rapporte souvent une autre, que Platon, ainsi que divers philosophes, avoient adoptée, et qui n'est autre chose que l'é-

(*d*) Isocr. de pace, tom. 1, pag. 424.

* 32 millions 400 mille livres.

(*e*) Id. ibid. — (*f*) Andocid. de pac. p. 24. Plut. in Aristid. tom. 1, pag. 333.

† 37 millions 800 mille livres.

(*g*) Porph. isagog. in oper. Aristot. tom. 1, pag. 1.

numération de quelques qualités extérieures de l'homme (*h*). Cependant, comme alors on admettoit une différence réelle entre les animaux raisonnables et les animaux irraisonnables (*i*), on pourroit demander pourquoi les philosophes n'avoient pas généralement choisi la *faculté de raisonner* pour la différence spécifique de l'homme. Je vais tâcher de répondre à cette difficulté.

Le mot dont les Grecs se servoient pour signifier *animal*, désigne l'être vivant (*k*) : l'animal raisonnable est donc l'être vivant doué d'intelligence et de raison. Cette définition convient à l'homme, mais plus éminemment encore à la Divinité ; et c'est ce qui avoit engagé les Pythagoriciens à placer Dieu et l'homme parmi les animaux raisonnables, c'est-à-dire, parmi les êtres vivans raisonnables (*l*). Il falloit donc chercher une autre différence qui séparât l'homme de l'Etre suprême, et même de toutes les intelligences célestes.

Toute définition devant donner une idée bien claire de la chose définie, et la nature des esprits n'étant pas assez connue, les philosophes qui voulurent classer l'homme dans l'échelle des êtres, s'attacherent par préférence à ses qualités extérieures. Ils dirent que l'homme est un *animal* ; ce qui le distinguoit de tous les corps inanimés. Ils ajouterent successivement les mots *terrestre*, pour le distinguer des animaux qui vivent dans l'air ou dans l'eau ; *à deux pieds*, pour le distinguer des

---

(*h*) Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, pag. 244 ; cap. 4, pag. 245. Id. metaph. lib. 7, cap. 12, tom. 2, p. 920. — (*i*) Id. de anim. lib. 3, cap. 11, tom. 1, pag. 659. — (*k*) Plat. in Tim. tom. 3, pag. 77. — (*l*) Aristot. ap. Jambl. de vit. Pythag. cap. 6, pag. 23.

quadrupedes, des reptiles, &c.; *sans plumes*, pour ne pas le confondre avec les oiseaux. Et quand Diogene, par une plaisanterie assez connue, eut montré que cette définition conviendroit également à un coq et à tout oiseau dont on auroit arraché les plumes, on prit le parti d'ajouter à la définition un nouveau caractere, tiré de la forme des ongles (*m*). Du temps de Porphyre, pour obvier à une partie des inconvéniens dont je parle, on définissoit l'homme un animal raisonnable et mortel (*n*). Nous avons depuis retranché le mot *mortel*, parce que, suivant l'idée que le mot *animal* réveille dans nos esprits, tout animal est mortel.

CHAPITRE LVIII, page 67.

Sur un mot de l'orateur Démade.

Démade, homme de beaucoup d'esprit, et l'un des plus grands orateurs d'Athenes, vivoit du temps de Démosthene. On cite de lui quantité de réponses heureuses et pleines de force (*o*); mais, parmi ses bons mots, il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui-ci: Comme les Athéniens se levoient au chant du coq, Démade appelloit le trompette qui les invitoit à l'assemblée, *le coq public d'Athenes* (*p*). Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore,

(*m*) Diog. Laert. lib. 6, §. 40. — (*n*) Porph. isagog. in oper. Aristot. tom. 1, pag. 7. — (*o*) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 299. — (*p*) Athen. lib. 3, cap. 21, p. 98.

il est à présumer qu'ils ne l'auroient pas été de celle de *greffier solaire*, hasardée par la Motte, pour désigner un cadran (*q*).

CHAPITRE LIX, page 102.

Sur ce qu'un particulier d'Athenes retiroit de son champ.

Démosthene (*r*) parle d'un particulier d'Athenes, nommé Phénippe, qui, ayant recueilli la quantité d'orge et de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avoit vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 liv. 4 sols); chaque *métrete* de vin 12 drachmes (10 liv. 16 sols); mais, comme il dit plus bas (*s*), que ce prix, peut-être à cause de quelque disette, étoit le triple du prix ordinaire, il s'ensuit que de son temps le prix commun du médimne d'orge étoit de 6 drachmes, celui de la métrete de vin, de 4 drachmes. 1000 médimnes d'orge (un peu plus de 4000 boisseaux) faisoient donc 6000 drachmes, c'est-à-dire 5400 livres; 800 métretes de vin, 3200 drachmes, ou 2880 livres: Total, 8280 liv.

Phénippe avoit de plus six bêtes de somme, qui transportoient continuellement à la ville du bois et diverses especes de matériaux (*t*), et qui lui rendoient par jour 12 drachmes (10 liv. 16 sols). Les fêtes, le mauvais temps, des travaux pressans, interrompoient souvent ce petit commerce,

(*q*) Liv. 3, fable 2. — (*r*) Demosth. in Phœnip. pag. 1025. — (*s*) Id. ibid. p. 1027. — (*t*) Id. ibid. p. 1023.

en supposant qu'il n'eût lieu que pour 200 jours, nous trouverons que Phénippe en retiroit tous les ans un profit de 2160 liv. Ajoutons-les aux 8280 liv., et nous aurons 10,440 liv. pour le produit d'une terre qui avoit de circuit un peu plus d'une lieue et demie.

MÊME CHAPITRE, page 103

Sur la mere abeille.

Il paroît, par le passage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardoit la principale abeille comme une femelle. Les naturalistes se partagerent ensuite; les uns croyoient que toutes les abeilles étoient femelles, tous les bourdons des mâles; les autres soutenoient le contraire. Aristote, qui réfute leurs opinions, admettoit dans chaque ruche une classe de rois qui se reproduisoient d'eux-mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avoit pas assez d'observations pour rien statuer (*u*). Les observations ont été faites depuis, et l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

(*u*) Aristot. hist. anim. lib. 5, cap. 21, tom. 1, pag. 852. Id. de gener. anim. lib. 3, cap. 10, pag. 1110.

MÊME CHAPITRE, page 113.

Sur les melons.

D'APRÈS quelques expressions échappées aux anciens écrivains, on pourroit croire qu'au temps dont je parle, les Grecs connoissoient les melons, et les rangeoient dans la classe des concombres : mais ces expressions n'étant pas assez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hist. plant. lib. 7, cap. 3, p. 741 ; et Bod. à Stapel. in cap. 4, ejusd. lib., p. 782, et d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, page 134.

Sur l'ame du monde.

LES interpretes de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'ame du monde. Suivant les uns, Platon supposoit que de tout temps il existoit, dans le chaos, une force vitale, une ame grossiere, qui agitoit irrégulièrement la matiere dont elle étoit distinguée ; en conséquence, l'ame du monde fut composée de l'essence divine, de la matiere, et du principe vicieux, de tout temps uni avec la matiere. *Ex divinae naturae portione quâdam, et ex re quâdam aliâ distinctâ à Deo, et cum materiâ sociatâ* (*x*).

D'autres pour laver Platon du reproche d'a-

(*x*) Moshem in Cudworth. tom. 1, cap. 4, §. 13, p. 310.

voir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, et l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos ne procédoit pas d'une ame particuliere, mais étoit inhérent à la matiere. On leur oppose que, dans son Phedre et dans son livre des loix, il a dit nettement que tout mouvement suppose une ame qui l'opere. On répond: Sans doute, quand c'est un mouvement régulier et productif; mais celui du chaos, étant aveugle et stérile, n'étoit point dirigé par une intelligence; ainsi Platon ne se contredit point (*y*). Ceux qui voudront éclaircir ce point, pourront consulter entre autres, Cudw. cap. 4, §. 13. Moshem ibid. not. k. Bruck. hist. philos. tom. 1, p. 685 et 704.

CHAPITRE LX, page 144.

Sur le temps précis de l'expédition de Dion.

La note que je joins ici, peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, et qui se rapporte au 33e. chapitre de cet ouvrage.

Plutarque observe que Dion alloit partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On étoit, dit-il, au plus fort de l'été; Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizieme, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'étoit au lever de l'arc-

(*y*) Bruck. hist. philos. tom. 1, pag. 688.

turus (z). On sait que, sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençoit à paroître en Sicile, vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile (a) place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de la 4e. année de la 105e. olympiade, et par conséquent au 27 juin de l'année 357 avant J. C. (b).

Or, suivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C., il arriva une éclipse de lune, visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé; et nous avons peu de points de chronologie établis d'une maniere aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipse du 9 août, à six heures trois quarts du soir. Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42 des mém. de l'acad. des bell. lett. hist. p. 130.

(z) Plut. in Dion. tom. 1, p. 968. — (a) Diod. Sic. lib. 16, pag. 413. — (b) Corsin. fast. Attic. tom. 4, pag. 20. Dodw. de Cycl. pag. 719.

CHAPITRE LXII, page 304.

Sur le traité de la République, d'Aristote.

ARISTOTE a suivi, dans cet ouvrage, à-peu-près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux (*c*). Après les principes généraux, il traite des différentes formes de gouvernemens, de leurs parties constitutives, de leurs variations, des causes de leur décadence, des moyens qui servent à les maintenir, &c. &c. Il discute tous ces points, comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances et les différences, et sans cesse confirmant ses réflexions par des exemples. Si je m'étois assujetti à sa marche, il auroit fallu extraire livre par livre, et chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparses dans cet ouvrage, et relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti: le traité de la république, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, et que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres (*d*).

(*c*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, tom. 2, pag. 366.
— (*d*) Fabric. bibl. Græc. tom. 2, pag. 157.

MÊME CHAPITRE, page 306.

Sur les titres de Roi et de Tyran.

XÉNOPHON établit entre un roi et un tyran, la même différence qu'Aristote. Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les loix, et du consentement de son peuple; le second, celui dont le gouvernement arbitraire et détesté du peuple, n'est point fondé sur les loix (*e*). Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon (*f*), Aristippe (*g*), et d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, page 355.

Sur une loi des Locriens.

DÉMOSTHENE (*h*) dit que, pendant deux siecles on ne fit qu'un changement aux loix de ce peuple. Suivant une de ces loix, celui qui crevoit un œil à quelqu'un, devoit perdre l'un des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi,

(*e*) Xenoph. memor. lib. 4, pag. 813. — (*f*) Plat. in polit. tom. 2, pag. 276. — (*g*) Aristip. apud Stob. serm. 48, p. 344. — (*h*) Demosth. in Timocr. p. 796.

en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouveroit un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas, on arracheroit les deux yeux à l'agresseur.

Fin des Notes du tome sixieme.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

CHAPITRE LVI. *Des Impositions et des Finances chez les Athéniens.* page 1

CHAP. LVII. *Suite de la bibliotheque d'un Athénien. La Logique.* 13

CHAP. LVIII. *Suite de la bibliotheque d'un Athénien. La Rhétorique.* 34

CHAP. LIX. *Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.* 92

CHAP. LX. *Evénemens remarquables arrivés en Grece et en Sicile (depuis l'année 367 jusqu'à l'an 364 avant J. C.) Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée.* 143

CHAP. LXI. *Lettres sur les affaires générales de la Grece, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse.* 175

CHAP. LXII. *De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.* 300

Notes. 362

Fin de la Table du tome sixieme.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

FORM 410
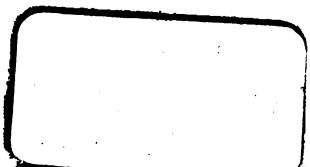
B'D AUG 3 1915